

MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR  
ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE

\*\*\*\*\*

UNIVERSITÉ KASDI MERBAH-OUARGLA



FACULTE DES LETTRES ET SCIENCES HUMAINES  
DÉPARTEMENT DES LANGUES ÉTRANGÈRES

.....

ÉCOLE DOCTORALE DE FRANÇAIS  
ANTENNE DE L'UNIVERSITÉ DE  
OUARGLA

Thème

*Pour une analyse argumentative  
des connecteurs de causalité  
dans le discours journalistique.*

*Pour l'obtention du Diplôme de Magister.*

*Option : sciences du langage.*

Directeur de recherche : Dr. KADIK Djamel.

Présenté par : Alia Tayeb.

Année universitaire : 2010/2011

## TABLE DES MATTIERES

Introduction générale .....	06
Choix du sujet .....	07
Objectif du travail.....	08
Outils d'analyse.....	09
Corpus.....	10
Définition du sujet.....	10
Plan du travail .....	12

### Chapitre I : l'argumentation dans le discours journalistique.

1. Introduction.....	14
2. Le texte journalistique entre informativité et argumentativité.....	15
3. Le discours journalistique et l'opinion publique.....	17
4. Le discours journalistique entre une politique partisane et une politique d'opposition..	22
5. L'argumentation dans son sens général .....	26
5.1. Argumentation et démonstration. ....	29
5.2. Les fondements logiques de l'analyse argumentative.....	30
6. L'argumentation dans la pragmatique intégrée de Ducrot et d'Anscombe. ....	31
6.1. L'énoncé est orienté vers une certaine conclusion. ....	33
6.2. L'énoncé est donc argumentatif. ....	35
6.3. Rôle des connecteurs dans l'argumentation. ....	36
7. L'interprétation des énoncés en linguistique textuelle .....	39
8. Les variables argumentatives, cas de <i>même</i> , <i>peu</i> , <i>presque</i> .....	30
9. Conclusion .....	42

### Chapitre II : Formes et portée des connecteurs dans l'argumentation.

1. Introduction.....	44
----------------------	----

2. L'intérêt des connecteurs pragmatiques.....	45
3. Les connecteurs et la pragmatique intégrée.....	49
4. L'interprétation de la forme [X <i>mais</i> Y] .....	52
5. Les connecteurs et l'Analyse du Discours.....	57
6. Les types de connecteurs .....	60
7. Etude de quelques cas.....	61
7. 1— <i>mais</i> .....	61
7. 2— <i>certes</i> .....	63
7. 3— <i>d'ailleurs</i> .....	66
7. 4— Différence de sens entre « <i>d'ailleurs</i> » et « <i>d'autre part</i> » .....	67
7. 5— <i>or</i> .....	68
7. 6— « <i>en tout cas</i> » versus « <i>de toute façon</i> » .....	70
7. 6. 1— <i>en tout cas</i> .....	70
7. 6. 2— <i>de toute façon</i> .....	70
7. 7— « <i>décidément</i> » versus « <i> finalement</i> » .....	71
7.8 — « <i>quelques</i> » et « <i>plusieurs</i> » .....	74
8. Connecteurs, traits directionnels et cohérence du discours.....	76
9. La fonction argumentative de la langue : Opérateurs et connecteurs argumentatifs.....	78
10. Conclusion .....	80

### Chapitre III : *Parce que* et les connecteurs de causalité, nuances d'emploi dans le discours argumentatif.

1. Introduction.....	83
2. Discours temporel et Discours causal : étude comparative.....	84
3. Les types de relations causales en français.....	85
3.1. Constructions causatives. ....	85
3.2. Constructions ergatives et inaccusatives. ....	85

3.3. Causalité et discours. ....	86
4. Discours causal et ordre conséquence-cause.....	88
5. Causalité et <i>parce que</i> : Analyse distributionnelle, sémantique et pragmatique des connecteurs .....	91
5.1. Analyse distributionnelle .....	91
5-2. Analyse sémantique de <i>parce que</i> .....	93
6. L'argument de <i>parce que</i> .....	95
7. Les introducteurs d'arguments.....	97
7.1- <i>PARCE QUE</i> .....	97
7.1.1 Présupposition comme procédé .....	99
7.2 - <i>PUISQUE</i> .....	101
7.3- <i>CAR</i> .....	103
8. Tableau récapitulatif.....	106
9. Conclusion .....	108
Conclusion générale .....	109
Glossaire .....	117
Références bibliographiques .....	120
Annexes .....	124
Résumé.....	141

Dédicace :

*À l'âme de ma mère je dédie ce travail et je suis sûr qu'elle aurait été fière de ce que j'ai réalisé.*

Remerciements :

*A Monsieur Djamel KADIK, directeur du mémoire, sans qui ce travail n'aurait jamais vu le jour.*

*Nos remerciements s'adressent également à Messieurs : Saleh Khanneur, Dahou Faudil, Raissi Rachid et Dahou Hocine, qui n'ont ménagé aucun effort pour nous assister tout au long de notre cursus. Nous remercions également Monsieur Haillet Pierre Patrick pour sa générosité et sa disponibilité permanente.*

*Enfin, toutes mes pensées vont à mes amis et à ceux qui ont contribué de près ou de loin à la réalisation de cette modeste recherche.*

# Introduction générale

## Choix du sujet.

Tout discours est conçu pour être reçu par autrui et pour que l'on comprenne l'enjeu ou les enjeux.

L'énonciateur met en œuvre des stratégies pour convaincre ou persuader son interlocuteur, car toute situation a ses propres exigences et de là, les arguments doivent être adaptés à la situation et au destinataire.

Des arguments visant tantôt la raison, tantôt le sentiment, qui se réfèrent à une tradition hégémonique ou inspirés par la personne même en fonction de la conjoncture.

*"Tout discours argumentatif vise à produire un effet sur le récepteur. C'est un acte de langage à visée perlocutoire : il cherche à modifier les dispositions intérieures de l'argumenté, ses opinions, ses croyances, ses convictions."*<sup>1</sup>

Dans cette perspective, la simple visée informative du discours ne constitue pas ici le seul objectif, l'énonciateur tend à influencer le destinataire en modifiant sa vision du monde, son opinion, ses points de vue, ses jugements.

Pour cette raison, il mobilise un ensemble de procédés argumentatifs : ironie, présupposition, questionnement, concession, etc.

Le discours argumentatif gagne énormément quand des connecteurs logiques le structurent, assurent sa progression, son enchaînement, sa cohérence/cohésion.

Les connecteurs, qu'ils soient argumentatifs ou adversatifs, de causalité ou d'opposition, de but ou de conséquence, jouent un rôle crucial dans l'interprétation des énoncés car, en effet, les connecteurs ouvrent largement la voie à celui qui interprète le discours et l'amènent directement au but visé.

Mais, en dehors de la liaison, quelle(s) fonction(s) les connecteurs ajoutent-ils à l'analyse argumentative ?

---

<sup>1</sup> H. Portine, *L'Argumentation Ecrite*, Hachette-Larousse, 1983.



R. Amossy confirme : "*Les connecteurs touchent directement à l'analyse argumentative en ce qu'ils ajoutent à leur fonction de liaison une fonction de mise en relation argumentative.*"<sup>1</sup>

C'est dans cette optique que nous essayons de travailler sur la notion de l'argumentation à la lumière de la pragmatique-sémantique d'Anscombe et de Ducrot. Une conception de l'argumentation considérée comme l'étude des orientations sémantiques des enchaînements d'énoncés, par opposition à l'argumentation empirique dite rhétorique désignant l'effort fait pour convaincre ou persuader.

L'argumentation linguistique se base sur le fait que tout énoncé est le résultat d'une "*interaction argumentative*"<sup>2</sup>.

Nous optons pour une étude portant sur la fonction des connecteurs dans l'enchaînement du discours journalistique, sa progression et son articulation, car les connecteurs argumentatifs servent de fil conducteur à la pensée et lui assurent cohérence et cohésion.

## OBJECTIF DE TRAVAIL

L'étude des connecteurs dans le discours journalistique est motivante dans la mesure où ce dernier représente actuellement l'écrit le plus lu, un support où la dimension argumentative l'emporte sur la valeur informative, le lieu de l'interaction par excellence entre le journaliste et le lecteur. Là, on entend l'écho de plusieurs voix, la polémique ouverte, le débat public. C'est, enfin, l'acte polyphonique dans ses meilleurs aspects. Un discours dont l'objectif principal consiste à argumenter, justifier pour convaincre ou persuader et surtout pour orienter l'opinion publique.

"*Tout énoncé oblige ou incite autrui à croire, à faire autrement.*"<sup>3</sup>

---

<sup>1</sup> R. Amossy, *L'Argumentation dans le discours*, Paris, Nathan, ed. 2004. P. 159.

<sup>2</sup> Ibid., P.20.

<sup>3</sup> R. Amossy, « L'Argumentation dans le discours », in Plantin C., *L'argumentation*, Paris, Seuil, ed. 1996, P.18.

## OUTILS D'ANALYSE

L'avènement de la théorie de "*l'argumentation dans la langue*"<sup>1</sup> ; initiée par Oswald Ducrot et Jean-Claude Anscombre qui se veut une "*pragmatique intégrée*" du discours a suscité l'intérêt d'un nombre considérable de chercheurs et a transformé les conceptions de l'analyse linguistique jusque là adoptées.

En effet, dans cette approche, ces chercheurs ont remarqué qu'on ne peut pas séparer *la pragmatique de la sémantique*, ni le sens profond d'un énoncé de son utilisation en contexte<sup>2</sup>. C'est précisément dans cette optique que nous situons notre présent travail de recherche.

Dans "*les mots du discours*», Oswald Ducrot fait remarquer qu'il existe des unités linguistiques qui jouent un rôle important dans l'interprétation des enchaînements d'énoncés, mais qui, séparés de leur contexte, n'ont pas une force référentielle. L'étude de ces *mots- outils* s'inscrit dans le cadre de cette nouvelle *pragmatico-sémantique*, ainsi que dans le cadre de *l'analyse du discours* et *la linguistique de l'énonciation* où l'énoncé est pris en charge par un énonciateur en situation.

Tout se joue au niveau des mots et du choix des stratégies discursives. Le fait d'opter pour tel ou tel mot pour représenter une réalité, d'utiliser *un connecteur* plutôt qu'un autre pour relier des segments du discours, révèle une stratégie argumentative adoptée par le locuteur dans le but de convaincre son interlocuteur.

---

<sup>1</sup>Jean-Claude Anscombre et Oswald Ducrot, *L'Argumentation dans la langue*, Belgique, Mardaga, Troisième édition, 1997.

<sup>2</sup>Charaudeau, Patrick et Maingueneau, Dominique (2002), *Dictionnaire d'analyse du discours*, Paris, Seuil, p.7.

## CORPUS

Comme nous l'avons déjà signalé, le discours journalistique représente de nos jours, un débat quotidien d'idées. C'est un écrit dont on ne peut pas se passer, car il s'intéresse à notre vie quotidienne.

Les événements politiques se succèdent quotidiennement et nous réagissons en parallèle, soutenant l'un dénonçant l'autre, adhérant à telle idée, réfutant l'autre. C'est le discours argumentatif par excellence, le lieu de polémique et de controverse.

Nous nous intéressons dans notre étude à la période des élections présidentielles du 09 avril 2009 en Algérie, notamment à la période de la campagne électorale et nous essayons de prendre des échantillons de segments de discours à partir de la presse francophone écrite (*Liberté, Al-Watan, le Soir d'Algérie*). Dans ces échantillons, nous veillons à ce que des phénomènes linguistiques, des formes soient clairement exprimés pour que notre étude soit efficace, utile, fructueuse et surtout productive.

Car cette fois-ci plusieurs voix s'élèvent et s'opposent. Les unes appelant les citoyens à participer massivement au vote, les autres agissent pour une politique de boycott.

Quels sont les arguments lancés par les uns et les autres?

Ce qui nous intéresse d'emblée, c'est l'argumentation linguistique, particulièrement celle véhiculée par les connecteurs.

## DEFINITION DU SUJET

F. de Saussure affirme que la langue est une « *convention sociale* », il précise encore que l'objet de la linguistique est la langue et non la parole. De cette manière, il écarte la dimension sociale. Or, la langue est intimement attachée à la réalité sociale, et ne trouve sa richesse et sa diversité qu'en situation réelle d'énonciation.

Néanmoins, à la fin des années 60, s'est développée une nouvelle linguistique qui dépasse la structure phrastique vers une structure transphrastique.

Cette branche de la linguistique prend en charge l'étude des phénomènes qui ressortissent à la cohérence textuelle.

Dans cette perspective, un texte ne sera pas une simple juxtaposition de mots ou une simple succession de phrases, il constitue plutôt une unité spécifique reconnue par les sujets parlants comme un ensemble cohérent.

De cette façon, on dépasse le cadre de la phrase vers une nouvelle compétence dite « compétence textuelle ».

La cohérence textuelle est assurée par des éléments d'occurrence dits *mots-outils* qui sont les connecteurs. Ces derniers se classent en trois sortes de marqueurs de connexion : « *les connecteurs argumentatifs, les organisateurs et marqueurs textuels et les marqueurs de prise en charge énonciative.* »<sup>1</sup>

Les connecteurs servent généralement au balisage de l'information : chronologie, progression thématique, liaison, etc. Ce qui ajoute à l'ensemble d'un texte une fonction de *cohérence/cohésion*. C'est grâce à l'apport de la linguistique textuelle qu'on a découvert la portée considérable des connecteurs. Ils ménagent différents liens dans le raisonnement logique : *causalité, conséquence, opposition, justification, conclusion, addition, énumération* et d'autres connecteurs spécifiques à *la reformulation* ou à *la modalisation*. Sans oublier des mots dits déictiques ou embrayeurs personnels, temporels et spatiaux, qui ont pour fonction d'assurer la cohésion textuelle en ce qu'ils révèlent dans un énoncé toute relation de reprise d'un terme par un autre ou ce qu'on désigne généralement par anaphore et cataphore.

Ces mots qui, séparés, ne renvoient pas à des entités référentielles et n'acquièrent de sens qu'à l'intérieur des énoncés feront l'objet de notre étude.

---

<sup>1</sup> J.M. Adam, *La Linguistique Textuelle*, Introduction à l'analyse des discours, Arman Colin, Paris, 2006. P.117.

## Plan du travail.

Notre travail s'articulera en trois chapitres.


Dans le premier chapitre, nous nous intéresserons à l'étude du discours journalistique et nous essayerons de montrer que c'est un discours essentiellement à portée argumentative. De même que nous opterons à une analyse pragmatique de l'argumentativité de l'énoncé dans le discours journalistique, ainsi que son caractère conclusif.

Ensuite, nous étudierons l'argumentation dans son sens général et ses fondements logiques. Cela nous amènera à étudier l'argumentation dans *la Pragmatique Intégrée* de Ducrot et d'Anscombe qui constitue effectivement le cadre théorique de notre travail.

Enfin, nous étudierons des mots que Ducrot appelle *variables argumentatives* comme : *même, peu, presque* et qui donnent des *instructions* à celui qui interprète des énoncés.

Le deuxième chapitre s'intéressera à l'étude des formes et de la portée des connecteurs argumentatifs dans *la Pragmatique Intégrée* et dans *l'Analyse du Discours*. Ainsi, nous étudierons, par exemple, la forme  $[X \text{ mais } Y]$  et d'autres cas comme : *mais, certes, or, d'ailleurs, en tout cas, de toute façon, etc.*

Le troisième chapitre sera consacré exclusivement à l'étude des connecteurs de causalité : *parce que, puisque, car* en passant par les différents moyens d'expression de la causalité et en montrant les nuances d'emploi de ces trois connecteurs.



**Premier chapitre:**  
l'argumentation dans le  
discours journalistique.

## 1. Introduction

Dans ce premier chapitre, nous nous intéressons à l'étude du texte journalistique en tant que discours argumentatif conçu essentiellement pour orienter l'opinion publique et changer ses convictions, dans la mesure où tout discours a pour objectif d'argumenter et justifier une attitude dans une confrontation de points de vue ou dans un conflit d'opinions. C'est parce que le discours journalistique représente l' « *orchestre des voix* »<sup>1</sup> dans ses meilleurs aspects, c'est l'acte *polyphonique* par excellence.

Certes, le texte journalistique peut être informatif ou argumentatif, mais il ne faut pas perdre de vue que la valeur argumentative prime sur la valeur informative ; notamment dans les débats électoraux.

La dimension informative accompagne l'intention argumentative et lui sert de support. Dans ce sens, Ruth AMOSSY précise que : « *l'utilisation du langage dans son contexte dialogique obligé comporte toujours une dimension argumentative, même quand il n'y a pas de projet avoué.* »<sup>2</sup>

Amossy poursuit en citant Christian Plantin qui résume la force argumentative de la parole en ces termes :

---

<sup>1</sup>la notion de polyphonie est très largement utilisée, en pragmatique, en analyse de discours, en sémantique,... Son apparition en linguistique est symbolique d'une évolution profonde de notre manière de considérer le sujet : ce n'est pas un tout homogène, mais un assemblage hétérogène d'emprunt, en un mot comme un « orchestre de voix ».

<sup>2</sup> R. Amossy, *L'Argumentation dans le discours*, Paris, Nathan université « fac ». 2000, P.25.

« Toute parole est nécessairement argumentative. C'est un résultat concret de l'énoncé en situation. Tout énoncé vise à agir sur son destinataire, sur autrui, et à transformer son système de pensée. Tout énoncé oblige ou incite autrui à croire, à voir, à faire, autrement. »<sup>1</sup>

Ceci nous amène à dire que l'argumentativité de l'énoncé journalistique réside dans le fait que celui-ci regroupe un côté informatif mis au service d'une intention argumentative. La transmission de l'information n'est pas une fin en soi, mais un moyen pour convaincre et/ou persuader le lecteur.

Cependant, l'argumentation se base sur des prémisses qui doivent faire l'objet d'un accord préalable entre argumentant et argumenté.

« Elle (l'argumentation) nécessite tout au contraire une interrelation du locuteur et de l'allocutaire. »<sup>2</sup>

Ce type de discours se base sur « une influence réciproque » entre orateur et auditeur, auteur et lecteur, journaliste et citoyen ou généralement les protagonistes d'un discours dans ses multiples formes.

## 2. Le texte journalistique entre informativité et argumentativité.

Le texte journalistique, objet de notre étude, se caractérise par deux spécificités : l'une informative, explicative, objective, et l'autre argumentative, persuasive. Cependant, la valeur informative n'est envisagée que pour renforcer la visée argumentative de ce discours.

A la une du quotidien *Le Soir d'Algérie*, du 09 avril 2009, on lit : « *Elections Présidentielles : la hantise de l'urne vide* », et on observe au-dessous de ce grand titre une photo qui occupe la quasi-totalité de la page : une salle vide de toute personne où sont arrangés les bulletins de vote à côté de l'urne. En face, un bureau consacré aux encadreurs de l'opération. Là non plus, il n'y a personne.

Cette mise en page n'est pas une simple description de la vérité, ni une intention innocente.

---

<sup>1</sup> R. Amossy, « L'Argumentation dans le discours. », in Plantin C., *L'argumentation*, Paris, Nathan Université « fac ». 1996, P.18.

<sup>2</sup> R. Amossy, *L'Argumentation dans le discours*, Paris, Nathan Université « fac ». 2000, P.08.



Par cette représentation, le journaliste donne aux citoyens l'impression que tout le monde a choisi l'abstention et que la politique du boycott est adoptée par la majorité écrasante des Algériens. Il invite, de manière indirecte, les électeurs à agir dans ce sens.

Par cette mise en page, le journaliste essaie de décrire l'état psychologique des autorités qui, selon lui, craignent le boycott et connaissent, de ce fait, une inquiétude et une obsession.

La photo, dans ce type de situation d'énonciation, renforce le texte écrit, compte tenu du fait que certains citoyens sont analphabètes, l'urne vide photographiée leur facilite la compréhension du message que le journaliste compte transmettre.

Dans ce cas, le texte journalistique, en tant que signes linguistiques, peut avoir plusieurs formes sémiotiques: une affiche publicitaire, une recette de cuisine, une caricature, un article de journal, etc. Là, l'écrit est accompagné d'une photo, une représentation graphique, une courbe,... qui l'explique; au même titre que la parole, accompagnée par les gestes et la mimique.

*« Le texte argumentatif n'a pas pour seul but, au contraire du texte explicatif, d'apporter un savoir rationnellement exposé. Il vise à transformer les convictions du lecteur, à bousculer ses croyances pour le faire changer d'avis. »<sup>1</sup>*

Cette tentative de persuasion/ conviction fait appel à un ensemble de stratégies argumentatives, à leur tour passe par une réorganisation des savoirs, dans le but de défendre une thèse, qui peut être explicitée ou sous-entendue.

*« Inhérente au langage, la fonction argumentative n'est pas associée à un type textuel unique. »<sup>2</sup>*

Dans ce sens, la narration et la description peuvent être mises au service d'une cause à défendre. L'exemple de l'affiche publicitaire, le récit d'une fable ou d'un conte moral, la photo qui occupe une place principale à la une d'un journal ne sont-ils conçus que dans le dessein de modifier les dispositions intérieures et antérieures de l'argumenté ?

---

<sup>1</sup> Jean-François Jeandillou, *L'Analyse textuelle*, Paris, Armand Colin, 1997, p. 143.

<sup>2</sup> Ibid. P. 143.

### 3. Le discours journalistique et l'opinion publique.

Pour montrer la visée argumentative du discours journalistique et la primauté de l'argumentativité sur l'informativité, dans l'énoncé journalistique, nous allons analyser quelques articles de presse revoyant à la période des Élections Présidentielles du 09 avril 2009.

Le premier, tiré du quotidien (*Le Soir d'Algérie*), ayant pour titre : « *Elections Présidentielles : LA HANTISE DE L'URNE VIDE* »<sup>2</sup>, cet article est écrit par le journaliste Tarek HAFID.

Le deuxième, intitulé : « *Présidentielles 2009 : C'EST L'URNE DE VERITE.* »<sup>3</sup>, tiré du quotidien (*LIBERTE*). Ce titre occupe la une du quotidien, cependant, plusieurs articles ont été écrits sous ce grand titre et qui vont de la page 2 à la page 7. Nous centrons notre analyse sur la mise en page de la une et l'article intitulé (*TIZI OUZOU : LA KABYLIE ENTRE ESPOIR ET DESILLUSION*)<sup>4</sup>, écrit par M. H.

Le troisième article est apparu dans le quotidien (*El-Watan*) du dimanche 12 avril 2009. C'est-à-dire, quelques jours après les élections, cet article est intitulé :

« *Après les promesses électorales, la réalité reprend le dessus : L'ALGERIE SUR UN BARIL DE POUDRE* »<sup>5</sup>, écrit par M. A. O.

Pour établir notre analyse, nous partons du fait que tout énoncé vise à en faire admettre un autre, et de là, tout discours est argumentatif dans la mesure où il fait appel à un autre texte qui le contredit.

---

<sup>1</sup> Jean-François Jeandillou, « L'Analyse textuelle », Paris, Armand Colin, 1997, p. 143.

<sup>2</sup> Tarek HAFID, *Le Soir d'Algérie* du jeudi, 9 avril 2009. p. 3

<sup>3</sup> LIBERTE. Du jeudi 9 avril 2009, p. 1

<sup>4</sup> M. H. LIBERTE, du jeudi 9 avril 2009, p.4

<sup>5</sup> M. A. O. *El-Watan* du 12 avril 2009, pages 1 et 3.

Dans ce contexte, nous nous intéressons à l'analyse établie par Ruth AMOSSY qui, essayant d'expliquer les fondements logiques de l'analyse argumentative, elle cite Chaim Perelman, à qui nous devons « *l'analyse argumentative* ». Une analyse selon laquelle, le discours oral ou écrit tente d'agir sur un public.

« *Dans les domaines où il s'agit d'établir ce qui est préférable, ce qui est acceptable et raisonnable, les raisonnements ne sont ni des déductions formellement correctes, ni des inductions allant du particulier au général, mais des argumentations de toute espèce, visant à gagner l'assentiment des esprits aux thèses qu'on présente à leur assentiment.* »<sup>1</sup>

Cela nous permet de comprendre l'analyse de l'argumentation ou l'« *analyse argumentative* » comme étant l'étude de la force de la parole dans la situation de communication concrète où elle s'exerce, en examinant l'interaction locuteur/allocutaire, dans la mesure où ils exercent une influence mutuelle l'un sur l'autre, à travers le bagage linguistique qu'ils mettent en œuvre.

Dans le premier article, (*LA HANTISE DE L'URNE VIDE*), avec une photo d'une salle vide de toute personne, et une urne fermée, à son côté sont arrangées les listes des candidats, mais, visiblement, les listes ne sont pas touchées par qui que ce soit. Cette représentation n'est pas une simple description de la réalité, mais elle véhicule un message. L'énoncé « *la hantise de l'urne vide.* », nous amène à en déduire un autre.

Un appel indirect aux électeurs disant que les autorités, elles-mêmes, ont peur et craignent une éventuelle politique de boycott massif. Le journaliste ne vise-t-il pas à pousser les citoyens à l'abstention ?

---

<sup>1</sup>R. Amossy, « L'Argumentation dans le discours », in Perelman C., *L'Empire rhétorique. Rhétorique et argumentation*, Paris, Vrin, éd. 1977, PP.9-10.

Dans le second, « *Présidentielles 2009 : C'EST L'URNE DE VERITE.* », avec une photo se divisant en deux : d'un côté, une urne fermée dans une salle vide, aucune personne ne s'y trouve. Et à l'autre côté, des citoyens participant à une opération de vote.

Cette mise en scène ne nous amène-t-elle pas à une conclusion qui va de soi : la vérité est que les voix des citoyens seront mises à côté et qu'elles ne seront plus prises en compte.

La séparation entre les citoyens et l'urne dans cette mise en page permettrait de déduire le résultat du vote et donne l'impression d'une possibilité de fraude. Que les citoyens votent ou non, cela n'aura aucune influence sur les résultats qui sont connus d'avance.

Dans le troisième article, « *Après les promesses électorales, la réalité reprend le dessus : L'ALGERIE SUR UN BARIL DE POUFRE* », apparu le 12 avril 2009. C'est-à-dire, juste après la réélection du Président Bouteflika, on constate toujours la photo illustrative qui accompagne le texte écrit. Cette fois-ci, la chaise du Président est mise sur un baril de poudre. La poudre est représentée métaphoriquement par les problèmes que la société algérienne connaît, et qui menacent la stabilité du pays, d'où le Président personnellement, à savoir, le chômage, la justice, le logement, la corruption, la mal vie et la vie chère.

L'expression : « *Après les promesses électorales, la réalité reprend le dessus.* » permet de conclure que les promesses du Président dans les deux premiers mandats n'ont pas été tenues. De manière indirecte, le journaliste s'adresse au Président réélu en disant : si vous continuez cette politique des deux premiers mandats, si vous ne prenez pas sérieusement en compte les problèmes de la société, si vous ne valorisez pas la confiance que le peuple a mis dans votre personne, vous risquerez d'amener le pays à l'explosion.

Par l'expression de « *la réalité reprend le dessus* », on peut comprendre que ces problèmes existaient déjà, au moment où Bouteflika était Président. Le peuple a oublié pour un moment ses problèmes à cause du tapage de la campagne électorale, mais la réalité amère

reprend le dessus, ce qui véhicule un message au Président : ne croyez pas que vos fatigues s'achèveront après le 9 avril 2009 ; ce qui vous attend est plus lourd et plus grave.

Les menaces du journaliste s'avèrent plus claires, quand on lit l'article. Il n'a pas manqué d'énumérer, en plus de la représentation iconique beaucoup plus expressive, les revendications les plus urgentes de la Société Algérienne.

Le journaliste décrit «*la radiographie de l'Algérie* » comme présentant de « *graves lésions* ». Ces "plaies" dont les Algériens souffrent se concrétisent dans *les salaires en berne, les villes qui étouffent et une jeunesse désemparée*.

Ensuite, il nous rappelle des contestations des syndicats autonomes qui menacent d'amplifier le ton des contestations sur le terrain de la lutte sociale.

Un tel discours, qui prend la forme d'une description objective de la réalité, n'est en fait qu'un alibi pour dire au candidat réélu, à travers un discours protestataire, que la réalité est décevante et nécessite une intervention urgente de sa part. Autrement dit, il ne faut pas être trop heureux de cette "*grande victoire*", car la responsabilité est lourde et la mission est épineuse.

La lecture de l'article nous permet de faire d'autres remarques, notamment au niveau de sa disposition sur la page. L'emploi d'une ponctuation significative qui attire l'attention, l'emploi des termes qui peuvent être considérés comme des appréciatifs véhiculant un jugement, et la manifestation explicite du journaliste dans son discours.

La ponctuation, quant à elle, attire l'attention du lecteur ; surtout l'emploi intense des deux guillemets « ... ». Le journaliste utilise les guillemets, soit pour prendre une distance à l'égard du mot employé, soit pour l'ironiser.

Dans ce sens, les exemples sont nombreux.

(...face à un peuple acquis à sa « *volonté* ».)

(Bouteflika crie : « *Antoum ahrar (Vous êtes libre)* ».)

(..., leur rappelant un droit « *oublié* », le droit de glisser le bulletin de vote dans une urne opaque.)

(Cette liberté dont le « *candidat* » parle, prend fin lorsque le « *président* » arrive.)

(...elle commence à l'ouverture des bureaux de votes et se termine à la proclamation de « *sa* » victoire ! Le peuple électeur n'a pas un droit de regard sur ce que fait l' « *élu* » de son mandat.)

(...en proclamant un « *pluralisme unique* ».)<sup>1</sup>

Le journaliste a également utilisé le point d'exclamation (!) en ironisant une liberté « *chronométrée* » qui *commence à l'ouverture des bureaux de votes et se termine à la proclamation de « sa » victoire !*

La phrase s'achève par un point d'exclamation portant une critique sévère et un désaccord implicite et indirect mais révélant un mécontentement flagrant.

En suite, le journaliste A. M. O. a utilisé au long de son article des termes appréciatifs lui permettant d'exprimer son opinion sans le dire explicitement. Là, également les exemples sont nombreux et pris de la même source<sup>2</sup>.

(...le droit « oublié »)

(...le droit de glisser le bulletin de vote dans une urne opaque.)

(Elle est donc chronométrée (c'est-à-dire la liberté des citoyens)).

(Fini le vote, le citoyen doit arranger sa langue...)

---

<sup>1</sup>A. M. O., El-watan, du dimanche 12 avril 2009. Pages 1 et 3.

<sup>2</sup>Ibid.

Enfin, le journaliste a, tout de même, exprimé sa prise de position explicitement et à plusieurs reprises. Les exemples en sont multiples<sup>1</sup> :

*(La télévision redevient une courroie de transmission de la voix officielle.)*

*(Le mouvement associatif a été transformé en un simple appendice du pouvoir...)*

Il en résulte que le journaliste, en partant d'un évènement politique, peut exprimer son point de vue, sa prise de position, soit explicitement par des verbes d'opinion, des adverbes, des pronoms personnels, etc. ou implicitement à travers la ponctuation, la caractérisation (méliorative ou péjorative) de l'évènement en question (ici, on parle de l'emploi des appréciatifs). Ou encore l'utilisation des modalisateurs confirmant la prise de position du journaliste comme : il est sûr, certainement, certes, bien sûr... .

#### 4. Le discours journalistique entre une politique partisane et une politique d'opposition.

Un autre article, paru dans le quotidien *Liberté* du 12 avril 2009, intitulé : « Bilan de la criminalité au premier trimestre : 800 mineurs impliqués dans des affaires de crime. »<sup>2</sup>

Un tel titre semble être un simple constat, une simple information soutenue par une indication chiffrée ; dans l'unique objectif d'informer.

Néanmoins, une relecture entre les lignes de l'article nous permet d'en tirer des conclusions qui dépassent le simple discours objectivé vers un discours orienté.

Dire « 800 mineurs impliqués dans des affaires de crime », et ajouter que cela a été constaté seulement dans le premier trimestre de l'an 2009. Sans oublier que l'article a été publié le 12 avril 2009, c'est-à-dire, juste après la réélection de Monsieur Abdelaziz Bouteflika, sous-entend que l'Etat ne remplit pas ses engagements envers ses citoyens et un tel état des

---

<sup>1</sup>Op.cit, El- watan. P. 1 et 3.

<sup>2</sup> FARID Belgacem , *Liberté* du 12 avril 2009.P. 09.

choses se répercute directement sur la réputation du gouvernement. Car, c'est ce dernier qui doit prendre en charge les problèmes des jeunes. Il en est le responsable matériel et moral.

Cet énoncé est orienté vers la conclusion suivante : ce problème épineux est dû au fait que l'Etat ne remplit pas ses responsabilités. Ces jeunes sont les victimes de sa nonchalance.

*« Tout énoncé confirme, réfute, problématise des positions antécédentes, qu'elles soient exprimées de façon précise par un interlocuteur donné, ou de façon diffuse dans l'interdiscours contemporain. Telle est la conséquence inévitable de la nature dialogique du langage. »<sup>1</sup>*

En l'occurrence, le discours journalistique, balançant entre une politique partisane et une politique d'opposition, représente un climat tourmenté, un écrit dont le sens échappe au simple lecteur. Car c'est le lieu de la confirmation et de la réfutation, de l'accord et du désaccord, le plaidoyer d'un côté, le réquisitoire de l'autre.

Ce débat d'idées s'intéresse à la vie quotidienne dans divers domaines, politiques, économiques, sociaux, etc. Toutefois, le journaliste garde toujours une distance de réserve, de sécurité, une marge de manœuvre afin de ne pas être pris pour complice ou malfaiteur. Il refuse de s'exprimer clairement et laisse une grande marge aux interprétations.

Cependant, dans pas mal nombre de situations, certains journalistes n'hésitent pas à exprimer explicitement leur prise de position, leur soutien d'une politique ou d'une idéologie.

Prenons les exemples suivants :

*« Non à l'enterrement de la démocratie. »<sup>2</sup>*

*« Ces résultats sont ceux de la fraude. »<sup>3</sup>*

*« Le classement des candidats est connu d'avance. »<sup>4</sup>*

---

<sup>1</sup> R. Amossy, *L'Argumentation dans le discours*, Paris, Nathan Université « fac ». 2000, P.27.

<sup>2</sup> A. Kersani, *Le Soir d'Algérie* du jeudi 9 avril 2009. P.4

<sup>3</sup> R. Beldjenna, *El-Watan* du dimanche 12 avril 2009. P.6

<sup>4</sup> O. Ghilès, *Liberté* du jeudi 9 avril 2009. P. 4



Ce type d'articles ne laisse aux lecteurs aucune possibilité de faire un choix. Le destinataire est quasiment ignoré, voire même marginalisé. Car on lui impose une seule lecture et dans un seul sens. L'opinion adverse est absente. L'autre est totalement écarté. Cette politique bornée représente une véritable menace surtout pour un lecteur non averti qui risque de prendre une piste qui va même à l'encontre de ses propres intérêts et de l'intérêt de son pays.

La lecture de ces articles montre le caractère explicite de la prise de position politique et idéologique de leurs auteurs.

Le premier article, « *Non à l'enterrement de la démocratie.* », suppose un seul point de vue, l'opération électorale sera illégale et ce ne sera qu'un jeu de scène où le peuple sera trahi, car il participera à une opération dont les résultats sont connus d'avance.

Le deuxième article, « *Ces résultats sont ceux de la fraude.* », va dans le même sens, ne laissant au lecteur aucune possibilité d'analyse ou de réflexion, décidant, d'ores et déjà, de condamner l'opération électorale d'injuste et d'illégale.

Dans le troisième article, « *Le classement des candidats est connu d'avance.* », le journaliste essaie d'imposer au lecteur une opinion unique, une vision du monde unique, une idéologie unique, un jugement qui n'est en vérité qu'un préjugé, une idée reçue.

De telles prises de position sous-entendent une idéologie que ses auteurs essaient de faire passer à tout prix.

Amossy enchaîne en citant Bakhtine :

*« Toute énonciation, même sous forme écrite figée, est une réponse à quelque chose et est construite comme telle. Toute inscription prolonge celles qui l'ont précédée, engage une polémique avec elle, s'attend à des réactions actives de compréhension, anticipe sur celles-ci, etc. »<sup>1</sup>*

---

<sup>1</sup>Amossy R., « *L'Argumentation dans le discours* », in Bakhtine Mikhaïl (Volochnikov), 1977, *Le Marxisme et la philosophie du langage*, Paris, Minuit. P. 105.

C'est-à-dire que toute parole, ou toute prise de position surgit dans un contexte discursif préexistant, elle répond obligatoirement aux attentes et aux interrogations de son locuteur.

Une relecture de ces articles, ne négligeant surtout pas la mise en page et la disposition des textes, conduit à conclure que ce montage a pour unique objectif de tuer chez le lecteur toute tentative de réflexion personnelle qui puisse l'amener à participer à cette opération. Décrire un univers obscur à ce point entre dans le cadre d'influencer l'opinion publique en changeant ses convictions. Cette technique ne serait-ce qu'une entreprise agissant pour assembler le soutien à son propre point de vue et anéantir l'opinion adverse ?

Dans ce sens, Amossy s'inspire de *la logique naturelle* de J-B Grize qui considère l'argumentation en langue naturelle comme des opérations *logico-discursives* qui s'inscrivent dans un cadre de communication.

Par cadre de communication, on comprend que l'argumentation exige la présence de « *au moins de deux sujets [...] en situation d'interlocution* »<sup>1</sup>

Pour J-B Grize l'argumentation est :

« *L'ensemble des stratégies discursives d'un orateur A qui s'adresse à un auditeur B en vue de modifier, dans un sens donné, le jugement de B sur une situation S.* »<sup>2</sup>

Une situation de communication consistant à modifier les représentations de l'interlocuteur et ses opinions antérieures sur le sujet en question. Cela n'est possible que lorsque ce dernier est disposé à « *recevoir, accorder et adhérer* »<sup>3</sup>.

En d'autres termes, « *le locuteur doit amener son partenaire à accepter ce qui lui est proposé non seulement en l'empêchant de tenir un contre-discours (c'est dans ce sens qu'il « accepte » ce qui lui est proposé), mais aussi en lui faisant produire un pro-discours (c'est alors qu'il adhère à ce qui lui est proposé).* »<sup>4</sup>

---

<sup>1</sup> R. Amossy, *L'Argumentation dans le discours*, Paris, Nathan Université « fac ». 2000, P.12

<sup>2</sup> R. Amossy, « L'Argumentation dans le discours », in Grize J-B., *Logique et Langage*, Paris, Ophrys, éd. 1971, P.3

<sup>3</sup> R. Amossy, *L'Argumentation dans le discours*, Paris, Nathan Université « fac ». 2000, P.13.

<sup>4</sup> Ibid.

## 5. L'argumentation dans son sens général.

Pour illustrer cette étude, nous prenons pour exemple deux articles de journal. Le premier, tiré du journal *Liberté* du 12 avril 2009 ayant pour titre : « *Bouteflika face à ses promesses* ». <sup>1</sup>

Le deuxième, tiré aussi du journal *Liberté* du 20 avril 2009 ayant pour titre :

« *Le président Bouteflika prête serment et fixe ses priorités. Bouteflika : le poids du troisième mandat* ». <sup>2</sup>

Et nous nous appuyons sur l'étude de R. Amossy dans son ouvrage : « *L'Argumentation dans le discours* ». L'argumentation se définit comme :

« *Les techniques discursives permettant de provoquer ou d'accroître l'adhésion des esprits aux thèses qu'on présente à leur assentiment* ». <sup>3</sup>

La lecture du premier article nous permet, compte tenu de la disposition des arguments, de déduire l'orientation argumentative de cet article. Après avoir mis en gras le titre : « *Bouteflika face à ses promesses* », le journaliste résume dans le chapeau de l'article le programme électoral du candidat élu Bouteflika. En résumant, le journaliste fait allusion au statut officiel de Bouteflika en tant que "le premier magistrat du pays". C'est-à-dire, le premier intéressé par le respect de la loi et de son application. En commençant par soi-même, et ce, par le fait de tenir ses promesses.

En un second temps, le journaliste énumère les champs ouverts représentant les besoins urgents des citoyens et du pays : la refondation de l'État, la relance économique, le développement social et la paix civile.

L'article s'ouvre par une question capitale : *Qu'attendent les Algériens du Président Abdelaziz Bouteflika, pour les cinq prochaines années ?*

---

<sup>1</sup>H. Ameyar, le quotidien *Liberté*, *Bouteflika face à ses promesses*, le 12 avril 2009, P. 3

<sup>2</sup>Hammadi Souhila, le quotidien *Liberté*, *Bouteflika: le poids du troisième mandat*, le 20 avril 2009, P.3

<sup>3</sup>R. Amossy, « *L'Argumentation dans le discours* », in Perelman Chaim et Olbrechts Tyteca Olga, 1970 1<sup>er</sup>éd. 1958, *Traité de l'argumentation. La Nouvelle Rhétorique*, Editions de l'Université de Bruxelles. P.5

Cette question donne l'impression que le journaliste est totalement absent. Il ne fait que citer les revendications des citoyens et les promesses du Président. Comme s'il veut dire : vous êtes maintenant élu et vous avez promis au peuple, lors de la campagne électorale, ceci et cela. Le peuple vous a donné la légitimité. C'est à vous aujourd'hui de tenir vos promesses.

Il faut rappeler ensuite, le classement exceptionnel du candidat Bouteflika par rapport à ses cinq concurrents. Ne serait-ce qu'une allusion à la lourde responsabilité qui attend le Président élu, une responsabilité qui doit correspondre à la grande confiance que le peuple algérien a mis dans la personne de Bouteflika.

Le journaliste revient toujours aux promesses de Bouteflika lors de la campagne électorale, en rappelant cette fois-ci, que ce dernier a promis aux Algériens l'édification d'une Algérie forte et sereine.

Le journaliste adopte une stratégie argumentative se basant sur les dires du candidat même en les comparant avec les résultats du suffrage qui sont en sa faveur.

Dans cet univers, il ne reste que l'entreprise immédiate de l'application de ce programme et la concrétisation des engagements pris envers le peuple et surtout les associations professionnelles qui l'ont soutenu.

En lisant cet article, on a l'impression qu'on suit un film à la télévision. Un film revenant sans cesse aux différents moments de la campagne électorale, comme s'il jouait le rôle d'un témoin objectif d'un fait.

L'énonciateur peut, même s'il ne se manifeste pas explicitement, exprimer son point de vue, sa prise de position, à travers un discours qui semble être neutre, mais véhiculant une intention argumentative majeure.

Une telle stratégie, qui prend une nouvelle orientation, est plus importante dans la mesure où elle insiste sur l'implication du destinataire, et de là, surgit la dimension

*communicationnelle* de toute argumentation. Une communication entre *orateur* et *auditeur*. C'est-à-dire, entre *argumentant* et *argumenté*.

Il reste à préciser ce qu'on entend par *orateur*, celui qui *prononce* ou *écrit* et par *auditeur*, celui qui *lit* ou *écoute*.

« Par *orateur*, Perelman entend indifféremment celui qui *prononce* ou *écrit* le discours. Par *auditeur*, il entend de manière large l'ensemble de ceux sur lesquels l'*orateur* veut *influer* par son argumentation». <sup>1</sup>

L'énonciateur /orateur, pour nous, le journaliste, prévoit les croyances, les valeurs, les opinions de ceux qui l'écoutent ou le lisent. Il envisage une interaction avec ses interlocuteurs, ce qui l'oblige de se figurer « *les opinions dominantes* » et « *les convictions indiscutées* ». <sup>2</sup>

En bref, tout ce qui fait partie du bagage culturel de ses interlocuteurs.

« Pour amener son auditoire à adhérer à une thèse plus ou moins controversée, il doit partir de points d'accord : ce sont les prémisses de l'argumentation qui permettent d'établir une communion des esprits en tablant sur des valeurs et des hiérarchies communes ». <sup>3</sup>

Ce point de vue de l'argumentation s'oppose à la conception de l'argumentation comme un raisonnement logique loin de toute relation interpersonnelle.

« Pour Perelman, il ne s'agit en rien de minimiser l'importance des types d'arguments et de leur articulation dans l'entreprise de persuasion. Il s'agit bien plutôt de réinsérer ces opérations dans le cadre qui est le leur, à savoir un échange entre l'*orateur* et son *auditeur*, étant bien entendu que celui-ci participe à l'échange même quand il n'a pas la parole ». <sup>4</sup>

---

<sup>1</sup>R. Amossy, « L'Argumentation dans le discours », in Perelman Chaim et Olbrechts Tyteca Olga, 1970 1<sup>er</sup>éd. 1958, *Traité de l'argumentation. La Nouvelle Rhétorique*, Editions de l'Université de Bruxelles. P.25

<sup>2</sup>R. Amossy, *L'Argumentation dans le discours*, Paris, Nathan Université « fac ». 2000, P.07.

<sup>3</sup>Ibid. P.07.

<sup>4</sup>Ibid. P.07.

C'est dire qu'il faut mettre l'opération argumentative dans son cadre authentique. C'est un échange entre un orateur et un auditeur, un émetteur et un récepteur. Les deux parties de la communication exercent une influence mutuelle l'un sur l'autre et il ne s'agit pas d'une opération à sens unique.

L'interlocuteur participe à cet échange même s'il est absent, loin ou même quand il n'a pas la parole. C'est un partenaire réel ou éventuel qui, à un moment donné, lira cet écrit et portera un jugement de valeur ou le réfutera par une contre-argumentation. Ce qui nous oblige de concevoir ces opérations dans le cadre qui est le leur, à savoir, un échange entre un orateur et un auditeur.

### 5.1. Argumentation et démonstration.

R. Amossy citant Perelman, insiste sur « *la distance qui sépare la démonstration de l'argumentation* ».

Il s'agit, d'après Perelman, de deux opérations tout à fait différentes, chacune d'entre elles se base sur des principes et des critères qui sont les siens et qui la démarquent de l'autre.

« *Alors que la démonstration se fonde sur des axiomes qui n'ont pas à recevoir l'assentiment d'un destinataire, et en déduit des conséquences, l'argumentation se fonde sur des prémisses qui doivent faire l'objet d'un accord préalable.* »<sup>1</sup>

Amossy enchaîne citant Perelman, précisant qu' « *elle (l'argumentation) suppose l'existence d'un contact intellectuel.* »<sup>2</sup>

Ce contact, à son tour, doit être pris dans son contexte psychosocial, sans lequel l'argumentation n'aura aucun effet.

Ceci veut dire que l'argumentation dépasse "*le raisonnement déductif*" qui prend pour point de départ et objectif final "*le pur raisonnement logique*" tout en négligeant "*toute interférence du sujet.*"<sup>3</sup>

---

<sup>1</sup> R. Amossy, *L'Argumentation dans le discours*, Paris, Nathan Université « fac ». 2000, PP.07/08.

<sup>2</sup> Op.Cit. R. Amossy, P.08

<sup>3</sup> Ibid.

Amossy ajoute que l'argumentation « *nécessite tout au contraire une interrelation du locuteur et de l'allocataire* »<sup>1</sup>

Cette interaction, quoique indirecte et se faisait parfois loin du temps et du lieu de la situation actuelle de la communication, prend en compte l'allocataire et essaie d'envisager son attitude et sa réaction et se prépare à une éventuelle réfutation.

« *L'influence réciproque qu'exerce l'un sur l'autre ; l'orateur et son auditoire dans la dynamique du discours à visée persuasive constitue ainsi l'une des clés de voûte de la "nouvelle rhétorique"* »<sup>2</sup>.

La nouvelle rhétorique s'intéresse à l'étude de liaisons et à leur classification. Les fonctionnements langagiers se voient de moindre importance par rapport aux universaux de la communication argumentative.

Bien qu'elle échappe au domaine de la linguistique, la nouvelle rhétorique offre, tout de même, à l'analyse du discours des composants majeurs : dans la mesure où elle souligne « *l'importance de l'auditoire, le caractère fondateur des prémisses et des points d'accord dans l'interaction argumentative, et les lieux communs qui balisent l'argumentation.* »<sup>3</sup>

## 5.2. Les fondements logiques de l'analyse argumentative

Comme nous l'avons déjà dit, la nouvelle rhétorique considère l'argumentation comme ensemble de techniques discursives provoquant l'adhésion des auditoires aux thèses qu'on présente. C'est comme plusieurs d'autres théories contemporaines de l'argumentation visant à substituer la philosophie à la logique formelle.

---

<sup>1</sup>Op.Cit. R. Amossy, P.08.

<sup>1</sup>Op.Cit, R. Amossy, Cit. P.08.

<sup>3</sup>Op.Cit, R. Amossy, Cit. P.09.

C'est parce que, selon Perelman, héritier d'Aristote, l'argumentation verbale « ne peut s'effectuer à travers les opérations qui régissent la logique formelle. »<sup>1</sup>

Cette tentative de séparer l'argumentation de la logique formelle ne signifie pas que l'argumentation échappe à la logique ou à la rationalité, mais elle comporte sa logique propre.

C'est parce que l'argumentation se réalise par des opérations cognitives, intellectuelles, dans des contextes sociaux.

« La question se pose donc de saisir – ou pour le moins de décrire – comment fonctionne la pensée lorsqu'elle ne mathématise pas. »<sup>2</sup>

Cette possibilité de s'interroger sur le fonctionnement de la pensée humaine s'inscrit toujours dans le cadre de la logique qui ne manque pas de valoriser la démarche argumentative.

## 6. L'argumentation dans la pragmatique intégrée de Ducrot et d'Anscombe.

Les travaux de Jean-Claude Anscombe et d'Oswald Ducrot représentent, en France, une rupture avec l'analyse argumentative conçue, jusque là, comme étant l'art de *la conciliation*, de provoquer l'adhésion des esprits, l'art de bien dire pour mieux convaincre. Il s'agit pour eux, de concevoir l'argumentation dans *les orientations sémantiques* et dans *les enchaînements des énoncés*.

Dès à présent, la terminologie aristotélicienne de l'argumentation a pris des acceptions fort différentes.

---

<sup>1</sup>Op.Cit. R. Amossy, P.10.

<sup>2</sup>Op.cit. R. Amossy, P. 10.



Ce courant *pragmatique* français s'inspire de la linguistique de *l'énonciation* inaugurée par Emile Benveniste dans les années 1960. Il s'est développé à partir des années 1970 et surtout des années 1980.

Dorénavant, appelée *pragmatique intégrée*, juste pour confirmer que la pragmatique est une branche de la linguistique ; au même titre que la phonétique, la syntaxe ou la sémantique.

La pragmatique intégrée intervient dans l'interprétation des énoncés lorsque la sémantique a achevé son rôle et a épuisé ses possibilités d'interprétation des énoncés et des intentions des interlocuteurs.

Ce n'est pas le sens littéral de l'énoncé isolé qui peut nous amener à la compréhension, mais il faut surtout tenir compte *des circonstances de l'énonciation*.

*«Les circonstances de l'énonciation entrent en jeu, pour expliquer le sens réel d'une occurrence particulière d'un énoncé, seulement après qu'une signification a été attribuée, indépendamment de tout contexte, à l'énoncé lui-même.»<sup>1</sup>*

Anscombe et Ducrot privilégient la notion d'*argumentation* sur celle de *rhétorique*. Car, pour eux, l'argumentation n'est pas un ensemble de stratégies ou de techniques provoquant l'adhésion de l'interlocuteur, comme c'était le cas dans la rhétorique, mais elle se définit comme un enchaînement d'énoncés. L'interprétation de cet enchaînement, compte tenu des circonstances de l'énonciation, mène forcément à une certaine conclusion.

*« Un locuteur fait une argumentation lorsqu'il présente un énoncé E1 (ou un ensemble d'énoncés) comme destiné à en faire admettre un autre (ou un ensemble d'autres) E2. »<sup>2</sup>*

---

<sup>1</sup>R. Amossy, « L'Argumentation dans le discours », in Ducrot Oswald, 1984, *Le Dire et le Dit*, Paris, Minuit. P. 15.

<sup>2</sup>R. Amossy, « L'Argumentation dans le discours », in Anscombe J.C. et Ducrot O., 1988, *L'argumentation dans la langue*, Liège, Margada. P. 08.

De ce fait, l'argumentation réside dans la langue et non dans le discours, d'où vient la dénomination *pragmatique intégrée*. Pour dire que *le niveau pragmatique* est indissociable du *niveau sémantique*. La rhétorique, ou l'art de convaincre, n'est pas un élément surajouté faisant partie de l'extra-linguistique. Il fait partie du sens de l'énoncé.

### 6.1. L'énoncé est orienté vers une certaine conclusion.

« *Le sens d'un énoncé est une image de son énonciation.* »<sup>1</sup> C'est-à-dire, le sens d'un énoncé ne réside pas dans sa structure littérale, mais il faut prendre en considération les circonstances de son énonciation. Pour comprendre un énoncé, il faut revenir à son contexte énonciatif. C'est-à-dire, décrire le type d'acte que le locuteur réalise au travers son énoncé. Donc, l'intention communicative des interlocuteurs aide à l'interprétation des énoncés et dirige à la conclusion à laquelle ils veulent aboutir.

Pour Ducrot, la structure linguistique de la phrase et les raisons de son énonciation sont inséparables pour interpréter l'énoncé et dégager le sens. C'est ce qu'il appelle la thèse de *l'auto-référence*.

« *Selon Ducrot, l'interprétation d'un énoncé s'accomplit en deux étapes successives, et ce processus met en jeu un composant linguistique et un composant rhétorique ou pragmatique.* »<sup>2</sup>

Tout énoncé oriente, donc, vers une certaine conclusion. Ses conditions de réalisation, ou "*conditions de vérité*", orientent le destinataire vers certaines conclusions en le détournant des autres.

---

<sup>1</sup>Martine Bracops, *Introduction à la pragmatique, Les théories fondatrices*: actes de langage, pragmatique cognitive, pragmatique intégrée, In Ducrot. O., *Les Mots du discours*, 1980, Paris, éditions de Minuit.

<sup>2</sup>Martine Bracops, *Introduction à la pragmatique, Les théories fondatrices*: actes de langage, pragmatique cognitive, pragmatique intégrée, éditions champs linguistiques, de boeck, 2005. P.167.

Ainsi,

« *Non à l'enterrement de la démocratie.* »<sup>1</sup>

« *Ces résultats sont ceux de la fraude.* »<sup>2</sup>

« *Le classement des candidats est connu d'avance.* »<sup>3</sup>

sont des arguments pour dire « Ne votez pas. ». Le journaliste veut par sa volonté argumentative, affecter l'opinion publique. On peut interpréter ces énoncés par le schéma suivant :

Le classement des candidats est connu d'avance. —→Alors l'Etat va falsifier les résultats. —→  
Donc, ne votez pas.

« *Définie comme enchaînement où un énoncé E1 est destiné à en faire admettre un autre, E2, l'argumentation fait désormais, partie intégrante de la langue.* »<sup>2</sup>

C'est dans cette perspective que Ducrot et Anscombe envisagent l'interprétation des énoncés qui résulte de l'intégration de la dimension rhétorique dans la linguistique.

La pragmatique intégrée ne s'attache pas au discours pour interpréter. Elle travaille sur les connecteurs qui permettent en langue l'enchaînement des énoncés. La langue est certainement l'outil qui permet à l'homme de s'extérioriser et de manifester son contact avec le monde. Elle est un besoin vital. Les interactions interpersonnelles se font grâce à la langue. En parlant, l'homme s'adresse à un destinataire. Ce dernier, sous l'influence de la parole réagit de certaine manière. Donc, la langue est un processus d'action et de réaction. Elle ne sert pas seulement à représenter le monde, mais surtout, à agir sur le monde.

« *Le sens est en profondeur, un mode d'action sur autrui en tant que protagoniste du discours. Même s'il a, apparemment ou superficiellement, des aspects représentationnels, il constitue d'abord une façon d'intervenir dans le cadre institutionnel de la parole.* »<sup>4</sup>

---

<sup>1</sup>Op.cit. Le Soir d'Algérie, P.04.

<sup>2</sup>Op.Cit. El-watan, P. 06.

<sup>3</sup>Op.Cit. Liberté, P. 04.

<sup>4</sup>Catherine KERBRAT-ORECCHIONI, *Les actes de langage dans le discours, Théorie et fonctionnement*, In Ducrot O., « Sémantique et vérité : un deuxième type de rencontre », Recherches Linguistiques de Vincennes, 16, 1987, P. 56, Paris, Nathan Université « fac », 2001, P. 5.

## 6.2. L'énoncé est donc argumentatif.

La théorie des « Speech acts » est née avec la publication en 1962 de l'ouvrage de J-L Austin, « How to do things with words. », traduit au français par G. Lane en « Quand dire c'est faire. », en 1970.

C'est à partir du début du XX<sup>e</sup> siècle que l'on voit se répandre une prise de conscience de ce que l'on appelle aujourd'hui la dimension pragmatique du langage.

E. Benveniste énumère trois formes de phrases :

*« On reconnaît partout qu'il y a des propositions assertives, des propositions interrogatives, des propositions impératives, distinguées par des traits spécifiques de syntaxe et de grammaire [...]. Or ces trois modalités ne font que refléter les trois comportements fondamentaux de l'homme parlant et agissant par le discours sur l'interlocuteur : il veut lui transmettre un élément de connaissance, ou obtenir de lui une information, ou lui intimer un ordre. Ce sont les trois fonctions interhumaines du discours qui s'imprime dans les trois modalités de l'unité de phrase, chacune correspondant à une attitude du locuteur. »<sup>1</sup>*

Cependant, l'argumentativité de l'énoncé dépend nécessairement de l'intention communicative des interlocutants quand ils profèrent cet énoncé en particulier.

Les conditions de réussite ou de (felicity) de l'interprétation de cet énoncé dépendent des protagonistes de l'acte du langage. Elle peut réussir comme elle peut être voué à l'échec.

Mais il est évident que tout énoncé vise à agir sur le destinataire, sur sa pensée, son comportement.

*« Toute parole est nécessairement argumentative. C'est un résultat concret de l'énoncé en situation. Tout énoncé vise à agir sur son destinataire, sur autrui, et à transformer son système de pensée. Tout énoncé oblige ou incite autrui à croire, à voir, à faire, autrement. »<sup>2</sup>*

---

<sup>1</sup>Catherine KERBRAT-ORICCHIONI, *Les actes de langage dans le discours, Théorie et fonctionnement*, In Benveniste E., 1966, Problèmes de linguistique générale, t. I, Paris, Gallimard. P. 130. Paris, Nathan Université « fac », 2001, P. 6.

<sup>2</sup>Op.Cit. R. Amossy, P.25.

### 6.3. Rôle des connecteurs dans l'argumentation.

Après avoir montré, à travers des exemples d'articles de presse, l'argumentativité du discours journalistique, et ce par l'étude et l'analyse des fondements rhétoriques, logiques et pragmatiques de l'analyse argumentative, en insistant surtout sur la pragmatique intégrée d'Anscombe et de Ducrot. Et c'est cette dernière qui intéresse notre étude ; s'inscrivant dans le cadre de l'argumentation dans la langue, nous essayons tout simplement ; sous ce titre, les connecteurs et l'argumentation, de préciser de quoi il s'agit, de classer les connecteurs en catégories, et de problématiser leur fonction dans le discours.

Ne serait-ce qu'une tentative, en concluant le premier chapitre, d'introduire le deuxième, consacré exclusivement aux formes et aux portées des connecteurs.

Les connecteurs, c'est ce qu'on appelle les mots du discours ou encore les mots-outils, souvent considérés comme des simples outils de liaison par la grammaire traditionnelle. Ces mots qui, isolés, ne renvoient pas à des entités référentielles et n'acquièrent de sens qu'à l'intérieur des énoncés et que dans un contexte particulier, ont attiré l'attention des linguistes de parole comme Ducrot, Anscombe, J. M. Adam et d'autres qui s'intéressent à la cohérence et à la cohésion textuelles.

Ducrot les caractérise comme des termes à contenu procédural par opposition aux termes à contenu conceptuel. C'est-à-dire ceux qui ont une référence ou un signifié. Il s'agit précisément des mots assurant la connexité, c'est-à-dire l'ensemble des relations linguistiques qu'entretiennent des énoncés successifs. Ils servent également à mettre en rapport des actes de langage.

Les connecteurs peuvent être : « des conjonctions de coordination ou de subordination (*car, mais, parce que, comme, avant que* ...), adverbess ou prépositions (*d'abord, ensuite, après, toutefois, finalement* ...), présentatifs (*c'est, voici/voilà*) ou locutions diverses (*autrement dit, c'est-à-dire, d'une part/d'autre part*). »<sup>1</sup>

---

<sup>1</sup>Op.cit. Jean-François Jeandillou. P.84.

Les connecteurs ont pour fonction fondamentale de marquer *une connexité* entre deux unités sémantiques successives. Ce qui les différencie réside dans le fait « *qu'ils ajoutent ou non à cette fonction de connexion une indication de prise en charge énonciative et/ou d'orientation argumentative.*»<sup>1</sup>

Cependant, ces éléments démarcatifs ne sont pas toujours indispensables. Ils soulignent l'ensemble des rapports entre énoncés. Mais ces rapports restent implicites en l'absence des connecteurs. Dans ce cas, la ponctuation assure ces relations sémantiques.

Dans ce qui suit, nous proposons des exemples fabriqués pour mieux expliciter ce dont on parle :

- Max regarde la télévision, (alors que) sa mère prépare le dîner.
- Max aime le sport, (mais) Pierre préfère la lecture.
- Tomas va se coucher, (car) il est fatigué.
- Tomas révise ses cours régulièrement, (donc) il réussira.

Donc, le rapport logique est implicite, quand il est exprimé à travers la ponctuation. Les connecteurs interviennent pour expliciter ce rapport. Ils jouent alors un rôle complémentaire à celui de la ponctuation, en enlevant toute ambiguïté.

Du point de vue de leur fonction, les connecteurs rendent compte des relations<sup>2</sup> :

- SPATIALES (*plus haut/bas, devant/derrière, à droite/gauche, au-dessus/dessous, etc.*), selon un point de vue descriptif particulier.
- ou TEMPORELLES (*d'abord, et, ensuite, alors, après/avant, puis, soudain, tout à coup, enfin, etc.*)

Les connecteurs peuvent aussi structurer le discours lui-même et y délimitent des étapes de :

- L'ÉNUMÉRATION, en marquant l'addition (*et, ou, aussi, également*), la progression (*en outre, de plus, en plus*), le classement dans une série d'éléments (*en premier/second/dernier lieu, tout d'abord/puis, etc.*)

---

<sup>1</sup>Op.Cit. J. M. Adam, P. 117.

<sup>2</sup>Op.Cit. J. F Jeandillou, P. 84.

Dans le cas de l'énumération, les connecteurs fonctionnent comme des organisateurs de description.

- la REFORMULATION (*bref, en d'autres termes, au total, au juste, etc.*) : exemple
- l'ARGUMENTATION : dans le cas de l'argumentation, les connecteurs expriment des rapports d'*opposition/concession (mais, pourtant, cependant, toutefois, malgré tout, en revanche, au contraire, etc.)*, d'*explication/justification (car, parce que, puisque, en effet, de fait, au juste, etc.)*, d'*adjonction (or, non, seulement ... mais encore, en outre, de plus, d'ailleurs, du reste)* ou de *marqueurs conclusifs (enfin, en résumé, somme toute, finalement, en définitive, etc.)*

Dans la grammaire traditionnelle, on sépare les chapitres des manuels scolaires suivant les parties du discours. On consacre des parties pour : le nom, le verbe, l'adjectif, l'adverbe, etc. Alors que tous ces éléments vont ensemble et chacun d'entre eux n'a de vie qu'avec les autres. La linguistique textuelle s'intéresse à la cohésion et à la cohérence des textes.

*«Les connecteurs servent bien souvent au balisage de l'information. Ils assurent la chronologie et l'organisation spatiale dans le récit ou une armature à une argumentation.»<sup>1</sup>*

Ils assurent l'organisation d'un texte, et on les appelle organisateurs. Leur fonction se précise par la place qu'ils occupent dans la phrase ou dans l'énoncé.

Les connecteurs inter ou intra propositionnels sont des articulateurs, qui permettent de relier une subordonnée à sa principale ou d'enchaîner deux phrases en indiquant la manière à mettre en évidence toutes les nuances possibles résultant de la progression de la pensée. Les connecteurs logiques assurent la liaison de segments de discours plus vastes que la phrase. Leur portée dépend de la place qu'ils occupent dans le discours. Ils peuvent ménager des liens de *causalité, de conséquence, d'opposition, de justification, de conclusion, d'addition, de disjonction, d'énumération* en plus des articulations *chronologiques* et *spatiales*.

---

<sup>1</sup>Op.Cit. J. M. Adam, P. 117.

## 7. L'interprétation des énoncés en linguistique textuelle.

Nous essayons d'examiner le rôle de certains mots dans l'interprétation des énoncés et la reconstruction du sens.

Nous nous appuyons sur les études de Ducrot dans son ouvrage précieux « *Les Mots du discours* », (1980). Ducrot juge, d'abord, que l'analyse de textes et la linguistique ont recours l'une à l'autre pour l'interprétation des énoncés.

Dans un premier temps, Ducrot précise ce qu'il entend par phrase et énoncé.

*« J'entendrai par phrase, dans ce chapitre, une entité linguistique abstraite, purement théorique, en l'occurrence un ensemble des mots combinés selon les règles de la syntaxe, ensemble pris hors de toute situation de discours ; ce que produit un locuteur, ce que entend un auditeur, ce n'est donc pas une phrase, mais un énoncé particulier d'une phrase. »<sup>1</sup>*

Ducrot considère que *la valeur sémantique* ou *la signification* qu'on essaie d'attribuer aux phrases de la langue, ne réside pas dans le *sens littéral*, c'est-à-dire dans le dictionnaire ou dans la grammaire, mais qu'il relève d'une *compétence textuelle* que seul le linguiste possède. Car, ce dernier dépend dans son analyse des *conditions de l'énonciation* qui sont à chaque fois particulières.

*« Pour notre part, ce que nous entendons par signification (du mot ou de la phrase) est toute autre chose que le « sens littéral » dont il vient d'être question. Car elle n'est pas un constituant du sens de l'énoncé, mais lui est au contraire complètement hétérogène. Elle contient surtout, selon nous, des instructions données à ceux qui devront interpréter un énoncé de la phrase, leur demandant de chercher dans la situation de discours tel ou tel type d'information et de l'utiliser de telle ou telle manière pour reconstruire le sens visé par le locuteur. »<sup>2</sup>*

---

<sup>1</sup> O. Ducrot, « *Les Mots du discours* », Paris, Minuit, 1980, P. 07.

<sup>2</sup> Ibid. P. 12.



## 8. Les variables argumentatives<sup>1</sup>, cas de *même*, *peu*, *presque*.

Ducrot propose un exemple (*même Pierre est venu*) que nous reprenons, dans un premier temps, pour cerner l'idée et dans un second temps, nous proposons nos propres exemples.

(*Même Pierre est venu*). Ducrot se pose la question suivante : "Qu'est-ce qui dans la valeur sémantique de cet énoncé, est imputable à l'adverbe *même* ?"<sup>2</sup>

L'énonciateur n'a pas pour unique objectif d'informer son destinataire de ce qui s'est passé : c'est-à-dire, *la venue de Pierre*. Il utilise cette *venue* pour justifier une certaine *conclusion*. Il s'agit de dire que telle ou telle autre personne est venue et non pas seulement Pierre.

Prenons, maintenant, l'exemple suivant : (*Votez! Même contre moi, même à bulletin blanc !*)<sup>3</sup>, tiré du quotidien *Le Soir d'Algérie* et intitulé « *la hantise de l'urne vide* ».

Il s'agit, ici, d'un appel lancé par Abdelaziz Bouteflika le premier jour de la campagne électorale à partir de Batna.

Nous essayons d'interpréter cet énoncé, et de là, de voir l'importance de l'adverbe *même* ou *la variable argumentative*; pour conserver l'expression de Ducrot; dans la reconstruction du sens de l'énoncé, à savoir le sens visé par le locuteur.

(*Votez! Même contre moi, même à bulletin blanc !*) laisse entendre, à lui seul, la crainte que suscite le spectre de l'abstention. Cet énoncé, pris tel qu'il apparaît dans le journal, associé aux éléments contextuels et situationnels, est orienté vers une conclusion précise : les autorités craignent le boycott. L'introduction de *même* oriente la pensée vers le fait que Monsieur Bouteflika craigne non seulement que les citoyens votent contre lui, mais qu'ils ne votent pas du tout. Il essaie, à travers cet appel, de convaincre le peuple d'aller voter dans une sorte de campagne menée contre le boycott, et non pas contre un autre candidat.

---

<sup>1</sup>On doit cette appellation à Ducrot dans son ouvrage (*Les Mots du discours*), 1980. Il entend par variables argumentatives, les mots qui donnent à celui qui interprète des instructions concernant la situation du discours pour reconstruire le sens visé par le locuteur.

<sup>2</sup>Ibid. P. 12.

<sup>3</sup>T. H., *le soir d'Algérie* du 09 avril 2009. P. 03.

Deux autres *variables argumentatives* méritent d'être étudiées et qui s'ajoutent à celui de *même* dans l'interprétation des énoncés. Il s'agit de « *peu* » et de « *presque* »

Pour examiner leur valeur sémantique, nous empruntons cet exemple, illustrant la pertinence de ces mots dans l'interprétation des énoncés, à Ducrot : (*Peu d'automobilistes dépassent le 120 km/h (presque 20%)*)<sup>1</sup>

Cet énoncé s'inscrit dans le cadre des tentatives des Autorités Françaises de convaincre les automobilistes de réduire la consommation du pétrole et ce, par la limitation de la vitesse à 120 km/h.

L'auteur de cet énoncé voit l'inutilité de cet appel, car il y a *peu* d'automobilistes qui dépassent le 120 km/h.

L'emploi des parenthèses dans cet énoncé attire l'attention dans la mesure où les parenthèses sont employées dans les discours objectivés pour des fins explicatives et justificatives, et non pas pour marquer la concession comme c'est le cas dans cet énoncé, ce qui produit un effet un peu bizarre. Il semble que le journaliste n'utilise pas les parenthèses pour étayer l'affirmation que (*peu d'automobilistes dépassent le 120km/h*) et que la limitation de la vitesse ne réduirait pas la consommation d'énergie. Car malgré tout, il y en a à peu près 20%.

Dans ce contexte, l'emploi de "*presque*" prend place entre *peu* et *beaucoup*.

Ducrot en conclut :

« Pour nous, en effet, une phrase comportant une indication quantitative *presque X* est orientée vers des conclusions telle que la même phrase, où l'on aurait substitué *X* à *presque X*, serait, en faveur de cette conclusion, un argument plus fort. D'où il résulte immédiatement que *presque 20%* ne saurait servir à justifier une conclusion de type « *peu* »- puisque l'indication *20%* serait évidemment, pour cette conclusion, un argument moins fort. La conclusion permise par la parenthèse est donc évidemment du type « *beaucoup* », de sorte que cette parenthèse doit, dans le contexte en question, avoir valeur de concession. »<sup>2</sup>

---

<sup>1</sup>Op.Cit. O. Ducrot, P.25.

<sup>2</sup>Op.Cit. O. Ducrot, P. 26.

## 9. Conclusion.

La pragmatique du point de vue de Ducrot et Anscombe est intégrée à la linguistique. C'est une théorie, d'une part sémantique, dans la mesure où elle a pour objectif primordial l'établissement du sens de l'énoncé. Et d'autre part, structuraliste, car au niveau de la structure de la langue s'offrent des instructions sur le contenu du discours. Ce modèle est fondé sur le primat de l'argumentation, puisque selon Ducrot et Anscombe « *la valeur argumentative de l'énoncé prime sur sa valeur informative* » et « *tout énoncé est nécessairement argumentatif car la langue a pour fonction non pas pour décrire objectivement le réel, ou de véhiculer des informations, ou de rapporter des faits véridiques (de façon à permettre aux individus de se construire la représentation du monde la plus appropriée possible), mais d'exprimer les rapports établis entre les interlocuteurs.* »<sup>1</sup>

Les circonstances de la situation de communications permettent d'interpréter les énoncés au moyen des instructions intrinsèques de la langue.


De manière générale, lorsque l'on parle, on ne décrit pas seulement la réalité, on dit également beaucoup de soi-même. La langue foisonne de moyens explicites et implicites pour exprimer directement ou indirectement le point de vue du locuteur.

L'expression d'un point de vue renferme des expressions qui ne renvoient pas explicitement au locuteur lui-même, mais qui supposent le locuteur comme point de référence: les expressions *déictiques* (*je, ici, hier, ...*) et *modales* (*devoir, pouvoir, peut-être, ...*), les *adjectifs graduels* (*petit, vieux, agréable, ...*) ou les *opérateurs argumentatifs* (*déjà, seulement, ...*). L'utilisation de ces expressions repose principalement sur des attentes et attitudes du locuteur par rapport aux événements décrits. Dans l'argumentation linguistique, les connecteurs ont pris de l'importance. Il ne s'agit pas de simples outils de liaison, mais des éléments décisifs dans l'orientation argumentative et dans l'interprétation de l'énoncé.

*Peu, presque, beaucoup, trop, même, ...etc.* qui ont une faible référencialité, ont pris de l'importance avec la théorie de l'argumentation dans la langue.

---

<sup>1</sup>Martine Bracops, *Introduction à la pragmatique, Les théories fondatrices: actes de langage, pragmatique cognitive, pragmatique intégrée*



# Deuxième chapitre:

formes et portée des  
connecteurs dans  
l'argumentation.

## 1. Introduction.

Après avoir parlé du discours journalistique en tant que discours argumentatif, et après avoir montré, à travers des exemples et des citations, l'argumentativité de l'énoncé journalistique, nous nous intéresserons dans ce deuxième chapitre aux formes et portée des connecteurs.

Nous présenterons la définition qui fait l'unanimité des linguistes et qui envisage la fonction et l'intérêt des connecteurs.

Ce chapitre sera illustré, à son tour, par des exemples pris tantôt dans notre corpus, tantôt empruntés à nos références bibliographiques ou fabriqués pour le besoin de l'analyse.

Des citations et des dires des linguistes pragmaticiens seront pris pour points de repère qui délimitent le cadre de notre travail.

Il ne s'agit pas de faire le tour de la question des connecteurs, ni de prétendre à un travail exhaustif sur la question. Il s'agit tout simplement de reprendre certains connecteurs dont l'emploi est problématique.

Nous nous appuyons sur des travaux très récents des linguistes pragmaticiens. Parmi ces connecteurs, objet de notre étude, on trouve "*mais*" qui a tellement fait couler d'encre. Ainsi que d'autres "*dichotomies*" de connecteurs dont la valeur d'emploi est très proche, au point de prendre l'un pour l'autre. Ces *mots-outils* seront analysés sous forme d'une étude comparative, de manière à mettre en évidence leurs traits démarcatifs.

Dans ce sens, nous allons étudier, à titre d'exemple, des mots comme : *certes* et *d'ailleurs* et de comparer d'autres comme : *or/mais*, *en tout cas/de toute façon*, *décidément/finalement*, *presque/à peine*, *quelques/plusieurs*, etc.

De cette manière, ce travail s'inscrit dans le cadre de *la pragmatique intégrée*, c'est-à-dire une pragmatique intégrée à la linguistique, comme c'est le cas de la phonétique ou de la syntaxe. Cette pragmatique intervient dans l'interprétation des énoncés lorsque la sémantique a épuisé toutes ses possibilités d'interprétation.

*La pragmatique intégrée* considère le langage non pas dans sa fonction descriptive, représentative du réel, mais en tant que *moyen d'action*.

Il reste à préciser que l'étude de certains connecteurs argumentatifs comme : *parce que*, *puisque*, *car*, fera l'objet d'une étude présentée dans le troisième chapitre et consacrée exclusivement aux *connecteurs de causalité*.

## 2. L'intérêt des connecteurs pragmatiques<sup>1</sup>.

Après vingt années de description et d'hypothèses théoriques, les linguistes pragmaticiens n'ont pas fait le tour de la question et la question des valeurs sémantiques des connecteurs n'est pas définitivement résolue.

Anne Reboul et Jacques Moeschler s'interrogent : « *pourquoi les connecteurs ont suscité un tel intérêt, et continuent d'intriguer linguistes et pragmaticiens ?* »<sup>1</sup>

En ce qui concerne l'appellation, la terminologie n'est pas fixe. *Connecteurs pragmatiques* (Anne Reboul et Jacques Moeschler), *connecteurs discursifs* (Blakemore 1987), *connecteurs interactifs* (Reboul et al. 1985), *Mots du discours* (Ducrot et al. 1980), *marques de connexion* (Luscher 1994), etc.

Il résulte de toutes ces appellations que les connecteurs fonctionnent comme des *outils de connexion* dans le discours. Anne Reboul et Jacques Moeschler proposent une définition aux connecteurs qu'ils qualifient de plus générale et plus consensuelle :

« *Un connecteur pragmatique est une marque linguistique, appartenant à des catégories grammaticales variées (conjonctions de coordination, conjonctions de subordination, adverbes, locutions adverbiales), qui :*

- a) articule des unités linguistiques maximales ou des unités discursives quelconques*
- b) donne des instructions sur la manière de relier ces unités*
- c) impose de tirer la connexion discursive des conclusions qui ne seraient pas tirées en son absence. »*<sup>2</sup>

---

<sup>1</sup> A. Reboul et J. Moeschler, *Pragmatique du discours*, Paris, Armand Colin, 1998. P. 77.

<sup>2</sup> Ibid. P. 77.

Cette définition attribue trois propriétés aux connecteurs pragmatiques, concernant respectivement leur *domaine*, la *nature de leur contenu* et les *effets* de leur usage. Les deux premières propriétés sont celles pour lesquelles les théories sémantiques et pragmatiques de l'énonciation et du discours ont fait le plus de propositions. En revanche, l'idée qu'un connecteur impose un *effet (cognitif)* qui ne serait pas possible de tirer en son absence<sup>1</sup> est une idée plus récente, dont la première apparition est liée aux travaux de Blakemore (1987), reprise dans Luscher (1994, 1999).

C'était la définition des connecteurs pragmatiques proposée par A. Reboul et J. Moeschler. Il est temps maintenant de l'illustrer par des exemples pris tantôt dans notre corpus, tantôt fabriqués ou empruntés vu le besoin de l'analyse.

Dans cette optique, nos auteurs prennent l'exemple de "*mais*", qui est, à leurs yeux, aux connecteurs ce qu'est la promesse aux actes de langage.

a/ Tout d'abord, *mais*, conjonction de coordination, relie des unités linguistiques maximales (ou *reconstructibles comme telles*)<sup>2</sup>, ou des unités discursives plus larges qui peuvent être même des paragraphes.

Voici deux exemples illustratifs :

(1) « *Nous sommes arrivées au stade où la corruption n'est plus considérée comme une affaire d'Etat mais toute la société y est impliquée.* »<sup>3</sup>

---

<sup>1</sup> J. Moeschler, *Connecteurs, encodage conceptuel et encodage procédural*, Cahiers de Linguistique Française 24, P.1

<sup>2</sup> A. Reboul et J. Moeschler font l'hypothèse que dans *Max est intelligent, mais paresseux, mais* introduit une proposition *Max est paresseux* qui a subi une réduction de coordination (*Max est intelligent, mais Max est paresseux ; Max est intelligent, mais paresseux*).

<sup>3</sup> F. H., *avec une faible participation le président élu aura une légitimité tronquée*, Le Soir d'Algérie du 09 avril 2009, P. 05.



(2) « *Le système politique algérien est, de notoriété publique, un système non homogène, ce sont des clans constitués sur des critères ayant pour base l'intérêt, l'institution, la région et les relations personnelles et dans une moindre mesure l'appartenance politique.*

*Mais, il semblerait que ces dernières années, les luttes au sein des clans ont diminué car il y a plus à boire et à manger pour tout le monde (au sein de ces clans) eu égard à l'aisance financière. »<sup>1</sup>*

Dans l'exemple (1), *mais* articule deux propositions indépendantes. Ce qui n'est pas le cas en (2) où *mais* introduit un paragraphe et articule le contenu du paragraphe précédent avec le contenu de l'énoncé qu'il introduit.

b/ Ensuite, *mais* crée un contraste, une opposition entre les deux segments articulés et c'est l'une de ses *instructions principales*.

Et on le voit dans nos exemples :

En (1), le contraste ou l'opposition intervient entre l'affaire d'Etat comme fait isolé et le fait qu'elle soit généralisée à toute la société.

En (2), le contraste est entre le contenu du paragraphe précédent décrivant le système politique algérien comme étant non homogène, basé sur l'intérêt, les clans, l'institution, la région et les relations personnelles et le contenu du nouveau paragraphe qu'il introduit consistant à remarquer que la lutte contre ces phénomènes indésirables a diminué.

c/ Enfin, « *si mais introduit un contraste entre les deux unités qu'il articule, c'est que ses propriétés sémantiques demandent de tirer des conclusions différentes.* »<sup>2</sup>

---

<sup>1</sup>Op.Cit. Le Soir d'Algérie, P. 05.

<sup>2</sup>Op.Cit. A. Reboul, et J. Moeschler, P. 78.

C'est-à-dire, le contenu de ce qui suit *mais* est le contraire de ce que le locuteur attend de lui.

Ainsi, en (1) le locuteur peut vouloir communiquer que la corruption est un fait isolé qui touche certaines administrations de l'Etat, conclusion qu'il demande à son interlocuteur d'annuler à cause de la conclusion opposée qu'il peut tirer de son deuxième énoncé. Ici, la corruption n'est pas une affaire d'Etat, car tout le monde y est impliqué.

En (2), *mais*, en tête de paragraphe, signale en une sorte de regret, qu'au lieu de fortifier la lutte contre le phénomène des clans, d'intérêts personnels et régionaux qui touchent le système politique algérien, et c'est ce que l'interlocuteur attend, il paraît que cette lutte diminue et régresse.

### 3. Les connecteurs et la pragmatique intégrée.

La pragmatique intégrée insiste sur la distinction entre *segments linguistiques* et *contenus sémantiques* articulés par le connecteur, chose négligée par l'Analyse du Discours, mais qui a été placée au centre des analyses des connecteurs.

Dans ce sens, Ducrot note à propos de *mais* :

*« Tout ce qu'elles (les phrases) indiquent, c'est que le locuteur voit une opposition entre des entités sémantiques liées à (ce) qui précède et à ce qui suit mais. Mais les phrases ne disent pas quelles sont ces entités : elles prescrivent simplement à l'interprétant de chercher, vu la situation de discours, entre quelles entités sémantiques liées à ces segments le locuteur établit une relation d'opposition. »<sup>1</sup>*

---

<sup>1</sup> A. Reboul et J. Moeschler, *Pragmatique du discours*, in Ducrot. O. et al. , *Les Mots du discours*, 1980, Paris, Minuit, P. 16.

Pour illustrer et éclairer le fonctionnement d'un connecteur, voici un exemple classique, celui de *mais* emprunté à Anne Reboul et Jacques Moeschler du même ouvrage cité plus haut :

(1) *Il fait beau, mais j'ai envie de rester à la maison.*

Cet exemple permet d'en donner l'analyse suivante, relevant des deux premières propriétés à savoir : le *domaine*, la *nature du contenu*.

a/ *Domaine* : *mais* articule deux propositions indépendantes, *il fait beau* et *le locuteur a envie de rester à la maison*.

b/ *Nature du contenu* : *mais* introduit un contraste entre les conclusions que le locuteur invite le destinataire à tirer, à savoir *le beau temps est une raison de sortir* et *avoir envie de rester à la maison est une raison de ne pas sortir*.

La troisième propriété, qui concerne *les effets cognitifs* ou *contextuels*, peut être illustrée par le même exemple *sans connecteur* :

(2) *Il fait beau, j'ai envie de rester à la maison.*

Dans (2), aucun contraste n'intervient et l'interlocuteur est en droit de comprendre que le fait de *rester chez soi* est motivé par *le beau temps*. On voit donc non seulement comment fonctionne un connecteur (quel est son *domaine*, quel est son *contenu*), mais aussi quelle est sa *fonction* : permettre de faire des *inférences* qui ne seraient pas possibles en son absence.

Ducrot propose deux exemples pour illustrer l'impossibilité d'identifier *segments linguistiques* et *entités* ou *contenu sémantique*. Cette propriété est *l'énonciation*, et la capacité des connecteurs à l'intégrer dans leur domaine. Voici deux exemples, tirés de Ducrot (1980), illustrant la différence entre *fait* et *énonciation* :

(3) *Pierre est là, mais Jean ne le verra pas.*

(4) *Pierre est là, mais ça ne regarde pas Jean.*<sup>1</sup>

---

<sup>1</sup> A. Reboul et J. Moeschler, *Pragmatique du discours*, Paris, Armand Colin, 1998. P. 79.

Ducrot interprète ces exemples comme suit :

En (3), il s'agit d'une relation grammaticale d'opposition qui peut être explicitée par la paraphrase :

*« Le fait que Pierre soit là pourrait amener à penser que Jean va le rencontrer, mais, malgré cela, la rencontre n'aura pas lieu »<sup>1</sup>*

Par contre, en (4), il s'agit d'un acte de parole consistant à annoncer à l'interlocuteur la présence de Pierre. Cet acte même s'oppose à un autre acte de parole concernant une demande indirecte de l'interlocuteur de ne pas prévenir Jean. Ducrot la paraphrase de cette manière :

*« Je t'annonce que Pierre est là, ce qui pourrait t'amener à en informer Jean ; mais il ne le faut pas, car la présence de Pierre ne concerne pas Jean. »<sup>2</sup>*

Moeschler précise que :

*« La différence d'usage de mais entraîne une différence importante de contenu : en (3), mais relie des contenus décrivant des faits (un fait avéré et un fait à venir), alors qu'en (4), mais oppose un acte de parole (l'annonce par le locuteur de la présence de Pierre) et un autre acte de parole (la demande du locuteur de ne pas prévenir Jean). »<sup>3</sup>*

Cette différence a été prise au sérieux par la linguistique de l'énonciation, ce qui a conduit à en tirer la conclusion que le sens d'un énoncé n'est autre que l'image qu'il donne de son énonciation, à savoir l'acte (de langage ou d'énonciation) qui en est l'origine.

---

<sup>1</sup>Op.cit. A. Reboul et J. Moeschler, P. 79.

<sup>2</sup>Op.cit. A. Reboul et J. Moeschler, P. 79.

<sup>3</sup>Op.Cit. J. Moeschler, P.03.

#### 4. L'interprétation de la forme [X mais Y].

La théorie *auto-référentielle* du sens, bien argumentée par Ducrot dans ses travaux sur l'argumentation et la polyphonie, a donné lieu à une définition *instructionnelle* de la signification. En d'autres termes, la découverte de l'énonciation n'a pas eu pour seul effet de modifier, en l'élargissant, le domaine des connecteurs : elle a permis de donner une autre image de la signification linguistique, celle de *signification instructionnelle*.

La notion d'*instruction* a permis de mieux caractériser la signification linguistique attachée aux connecteurs, et une différence importante a été introduite pour rendre compte du fonctionnement des connecteurs : c'est la différence entre *segments linguistiques* et *entités sémantiques*.

Dans ce qui suit, nous exposons le point de vue de Ducrot concernant la distinction explicite entre *segments linguistiques* et *entités sémantiques* :

« Nous faisons une distinction entre les segments, c'est-à-dire les propositions grammaticales, précédant et suivant immédiatement le connecteur (nous les notons X et Y), et les entités sémantiques articulées par ce même connecteur (nous les notons P et Q). Une phrase ne peut contenir que des X et des Y, et, par exemple, avoir la structure X + connecteur + Y : elle ne peut donc pas indiquer par elle-même ni la nature des entités sémantiques articulées, ni l'étendue des segments où ces entités sont manifestées. Par suite, sa signification ne saurait contenir une proposition posant tel ou tel rapport entre P et Q : la phrase signale seulement à l'interprétant qu'il doit chercher deux entités sémantiques P et Q, liées plus ou moins directement à X et à Y (selon des modalités à définir pour chaque connecteur) et qui peuvent avoir entre elles la relation que le connecteur implique. »<sup>1</sup>

---

<sup>1</sup>A. Reboul et J. Moeschler, « Pragmatique du discours », in O. Ducrot et al. , Les Mots du discours, 1980, Paris, Minuit, P. 17.

A partir de là, la portée des connecteurs dans la construction du sens s'est bien révélée surtout pour les linguistes de la pragmatique intégrée. Cette observation se rapporte au fait que la pragmatique intégrée est *une sémantique instructionnelle*, elle permet également de savoir l'intérêt des connecteurs qui a tellement suscité les linguistes.

Reboul et Ducrot (Pragmatique du discours, 1998), se référant à l'interprétation de Ducrot, confirment que la pragmatique intégrée est *une sémantique instructionnelle* pour la raison suivante : les connecteurs, auxquels s'ajoutent d'autres morphèmes partageant cette caractéristique, n'ont pas *une signification conceptuelle*, c'est-à-dire renvoyant à des réalités du monde, mais *une signification instructionnelle* que Ducrot définit explicitement de cette manière :

«[La signification] contient [ ... ] des instructions données à ceux qui devront interpréter un énoncé de la phrase, leur demandant de chercher dans la situation de discours tel ou tel type d'information et de l'utiliser de telle ou telle manière pour reconstruire le sens visé par le locuteur. »<sup>1</sup>

C'est dire que les connecteurs ou (Les Mots du discours) en général, pour reprendre l'expression de Ducrot, n'ont pas une force référentielle. Ce sont des *outils vides* quand ils sont isolés de leur contexte. Mais associés à la situation du discours, ils fournissent des instructions à ceux qui veulent interpréter un énoncé, et ce, par la mise en relation de l'énoncé et son énonciation pour reconstruire le sens visé.

Quand à la forme *X mais Y*, Reboul et Moeschler l'interprètent comme suit :

---

<sup>1</sup> A. Reboul et J. Moeschler, « Pragmatique du discours », in O. Ducrot et al. , Les Mots du discours, 1980, Paris, Minuit, P. 80.

« Ce que dit Ducrot, c'est que la signification d'une phrase *X mais Y* suppose que l'on soit capable d'associer à *X* et à *Y* respectivement les contenus *P* et *Q*, de considérer *P* comme un argument pour une conclusion *r*, *Q* comme un argument pour une conclusion inverse *non-r*, et de tirer de l'ensemble *P mais Q* la conclusion *non-r*. Comprendre l'énoncé de la phrase *X mais Y*, c'est donc attribuer une valeur respectivement à *P*, *Q*, *r* et *non-r*. »<sup>1</sup>

Reboul et Moeschler trace un schéma quasi mathématique pour cerner le processus d'interprétation d'une phrase complexe contenant *mais*. Ce processus se déroule en trois étapes<sup>2</sup> :

1. Passer de « *X mais Y* » à *P* mais *Q* :
  - a. identifier le contenu de *P* sur la base de l'information fournie par *X* ;
  - b. identifier le contenu de *Q* sur la base de l'information fournie par *Y* ;
2. Associer à *P* *mais Q* l'instruction de *mais* :
  - a. de *P*, tirez *r* ;
  - b. de *Q*, tirez *non-r*.
  - c. de *P* mais *Q*, tirez *non-r* ;
3. Attribuez une valeur à *r* et à *non-r* en fonction :
  - i. de la valeur attribuée à *P* et à *Q* en 1.
  - ii. de la situation de discours.

Examinons l'exemple suivant tiré du quotidien *Le Soir d'Algérie* du jeudi 09 avril 2009.

« Arrivés à l'ex-Rocher Noir mardi dernier, ces observateurs ont été reçu par le wali. Ils sont pris en charge par l'administration. Au niveau du centre de presse, équipé et monté la veille de cet arrivée (mardi) par la wilaya, les observateurs ont posé quelques questions aux journalistes mais ont refusé de répondre à celles de nos confrères. »<sup>3</sup>

---

<sup>1</sup> Op.cit, A. Reboul et J. Moeschler, P. 80.

<sup>2</sup> Op.cit, A. Reboul et J. Moeschler, P. 81.

<sup>3</sup> Op.cit, Le Soir d'Algérie, P. 04.

Pour l'interprétation de cet exemple, nous suivons les étapes décrites par Reboul et Moeschler en référence à Ducrot. On considère cet exemple comme une phrase complexe contenant *mais* :

1. X = *Arrivés à l'ex-Rocher Noir mardi dernier, ces observateurs ont été reçu par le wali. Ils sont pris en charge par l'administration. Au niveau du centre de presse, équipé et monté la veille de cet arrivée (mardi) par la wilaya, les observateurs on posé quelques questions aux journalistes.*

Y = *ont refusé (les observateurs) de répondre à celles de nos confrères.*

Sachant que X et Y sont deux phrases ayant leurs significations, mais hors contexte, c'est-à-dire dans l'absolu et loin de toute situation d'énonciation.

a. en fonction de l'information fournie par la phrase X, nous pouvons identifier le *contenu* P, imposé par la situation du discours et visé par le locuteur, c'est-à-dire, le sens de l'énoncé dérivé à partir de la signification de la phrase X en fonction de la situation du discours.

P devient : il s'agit de l'arrivée des observateurs des élections présidentielles en Algérie du 09 avril 2009, à la wilaya de Boumerdes et qui ont été reçu par le wali qui les a pris en charge. Ces observateurs ont posé quelques questions aux journalistes présents au centre de presse équipé pour cette même raison.

b. en fonction de l'information fournie par la phrase Y, nous pouvons identifier le *contenu* Q, imposé par la situation du discours et visé par le locuteur, c'est-à-dire, le sens de l'énoncé dérivé à partir de la signification de la phrase y en fonction de la situation du discours.

Q devient : les observateurs des élections présidentielles en Algérie, du 09 avril 2009 ont refusé de donner des réponses aux questions des journalistes, réunis dans le centre de presse, pour cette raison et espérant avoir des réponses satisfaisantes à leurs interrogations, qui ne sont , en fait , que celles des citoyens.

2. On associe à l'ensemble *P mais Q* l'instruction de *mais*.



a. de P, on peut tirer la conclusion r :

r = tant que les observateurs ont posé quelques questions aux journalistes présents, à leur tour, ils vont répondre aux questions éventuelles des journalistes.

b. de Q, on peut tirer la conclusion non-r :

non-r = les observateurs ont réagi contrairement à ce que les journalistes attendent d'eux. Ils n'ont pas répondu à leurs questions.

3. Maintenant, on peut attribuer une valeur à r et à non-r en fonction de l'analyse faite en 1 et en 2 :

i. P : il s'agit de l'arrivée des observateurs des élections présidentielles en Algérie du 09 avril 2009, à la wilaya de Boumerdes et qui ont été reçu par le wali qui les a pris en charge. Ces observateurs ont posé quelques questions aux journalistes présents au centre de presse équipé pour cette même raison. Alors, (la conclusion r résultant de P), tant que les observateurs ont posé quelques questions aux journalistes présents, à leur tour, ils vont répondre aux questions éventuelles des journalistes.

ii. Q : les observateurs des élections présidentielles en Algérie, du 09 avril 2009 ont refusé de donner des réponses aux questions des journalistes, réunis dans le centre de presse, pour cette raison et espérant avoir des réponses satisfaisant à leurs interrogations, qui ne sont , en fait , que celles des citoyens. Alors (la conclusion non-r résultant de Q), les observateurs ont réagi contrairement à ce que les journalistes attendent d'eux. Ils n'ont pas répondu à leurs questions.

L'instruction de *mais* oriente l'énoncé vers la conclusion *non-r*, c'est-à-dire le contraire de ce que le locuteur attend de P.

On arrive ainsi au sens de l'énoncé *P mais Q* à partir de la signification de la phrase *X mais Y*, et ce en fonction de *la situation du discours* et en fonction de *l'instruction* fournie par le connecteur *mais* :

Il s'agit de l'arrivée des observateurs des élections présidentielles en Algérie du 09 avril 2009, à la wilaya de Boumerdes et qui ont été reçu par le wali qui les a pris en charge. Ces observateurs ont posé quelques questions aux journalistes présents au centre de presse équipé pour cette même raison, ce qui peut faire croire que les observateurs répondront, eux aussi, aux interrogations des journalistes. Mais ce n'est pas le cas, malgré cela, ils n'ont pas répondu aux questions des journalistes.

Ainsi, le sens attribué à l'énoncé d'une phrase complexe de type *X mais Y* passe par l'identification des contenus sémantiques représentés ici par les variables *P, Q, r* et *non-r*.

L'instruction que nous donne le connecteur (*mais*) consiste simplement en un schéma identifiant les relations (*d'inférence argumentative*) entre ces entités.

## 5. Les connecteurs et l'Analyse du Discours.

Il faut ajouter une autre propriété des connecteurs, mise à jour dans une perspective théorique proche mais différente, l'Analyse de Discours (au sens de Reboul & Moeschler 1998a). L'hypothèse de cette approche, bien explicitée et détaillée dans Roulet et al. (1985), consiste à voir dans les connecteurs un ensemble de marqueurs de fonctions interactives jouant un rôle, au même titre que d'autres marques comme les verbes performatifs et les marques de structuration de la conversation, dans la signalisation de la structure du discours. La citation suivante en donne une définition plus explicite :

« *Les connecteurs interactifs marquent la relation entre un (ou des) constituant(s) subordonnée(s) (acte, intervention ou échange) et l'acte directeur d'une intervention.* »<sup>1</sup>

---

<sup>1</sup>A.Reboul et J. Moeschler « Pragmatique du discours. De l'interprétation de l'énoncé à l'interprétation du discours. », in Roulet et al., L'Argumentation du discours en français contemporain, 1985, Berne, Peter Lang. P. 111.

Cette citation contient des expressions clés qui nécessitent une explication. Il s'agit des expressions : *constituant subordonné* ou *acte subordonné* et *acte directeur*.

Reboul et Moeschler les définissent comme suit :

« Un acte directeur correspond à l'énoncé qui ne peut être supprimé dans l'intervention qui lui donne son sens et donc sa fonction illocutionnaire. Un acte est subordonné s'il peut être supprimé sans changer le sens de l'intervention. »<sup>1</sup>

Nos auteurs s'inspirent du modèle genevois de l'analyse du discours qui considère les connecteurs pragmatiques comme des *marqueurs de fonctions interactives*. Ils l'expliquent en citant ses caractéristiques qui se résument en<sup>2</sup> :

I- le discours a une structure et cette dernière est signalée par un ensemble de marques linguistiques :

A. les marqueurs de fonctions illocutionnaires (comme les verbes performatifs, les marques de langage indirects ou encore les tournures syntaxiques) ;

B. les marqueurs de fonctions interactives, comme les marqueurs de structuration de la conversation (*bon, alors, voilà*), qui signalent à quel « *niveau de textualisation* » se situe l'énoncé à traiter, et les connecteurs interactifs qui introduisent soit un *constituant directeur* soit un *constituant subordonné*.

La fonction principale d'un connecteur (*mais, donc, pourtant, en effet, finalement, etc.*) serait donc de signaler la STRUCTURE DU DISCOURS et d'indiquer la fonction de l'acte dans lequel il apparaît.

II- les connecteurs se regroupent en quatre classes principales. Cette classification est basée sur les *relations argumentatives* et les *relations de reformulation*.

---

<sup>1</sup>Op.Cit. A. Reboul et J. Moeschler, P. 84.

<sup>2</sup>Op.Cit. A. Reboul et J. Moeschler, P. 84.

Roulet et al. (1985) en donnent les définitions suivantes :

« - Les connecteurs argumentatifs marquent, sur le constituant subordonné, la relation d'argument(s), à l'acte directeur ;

- les connecteurs consécutifs marquent, sur l'acte directeur, une relation avec un argument ;
- les connecteurs contre-argumentatifs marquent une relation de contre-argument à l'acte directeur ;
- les connecteurs réévaluatifs marquent la subordination rétroactive d'une ou d'intervention (s) présentée(s) d'abord comme indépendante(s) à un nouvel acte directeur. »<sup>1</sup>

*Car, parce que, puisque, comme, en effet, d'ailleurs, même, au moins* sont des connecteurs argumentatifs.

*Donc, alors, ainsi, aussi, par conséquent* sont des connecteurs conclusifs.

*Mais, quand même, cependant, néanmoins, pourtant, bien que* sont des connecteurs contre-argumentatifs.

*Finalement, en somme, en fin de compte, de toute façon, décidément, bref, au fond* sont des connecteurs réévaluatifs.

III- Enfin, selon les analyses de Ducrot, un connecteur en tête de réplique « *articule une reprise implicite du discours du destinataire avec le discours de l'énonciateur.* »<sup>2</sup>

Exemple : *par contre, les bonnes intentions il faut les exprimer.*

*Par contre* a pour fonction ici d'enchaîner ce que le destinataire a déjà dit dans le cadre de ce dialogue. L'énonciateur ne récite pas le discours de son destinataire, mais le contexte nous permet de comprendre qu'il y a une opposition entre le discours du destinataire et celui du destinataire.

---

<sup>1</sup>A. Reboul et J. Moeschler, « Pragmatique du discours. », in Roulet et al. « L'Argumentation du discours en français contemporain », 1985, Berne, Peter Lang. P. 112.

<sup>2</sup>Op.Cit. A. Reboul et J. Moeschler, P. 85.

## 6. Les types de connecteurs.

Avec l'intégration de la pragmatique dans les études linguistiques, notamment, la publication, en 1980, de l'ouvrage "*Les mots du discours*", d'Oswald Ducrot, le rôle des connecteurs s'est considérablement développé.

Les linguistes s'accordent sur le fait que les connecteurs servent à lier les différents segments du discours, mais ils sont répertoriés, selon Patrick Charaudeau et Dominique Maingueneau, dans trois grandes classes qui à leur tour englobent des sous-classes suivant leur valeur sémantique <sup>1</sup>

1. Les organisateurs qui assurent un simple lien :
  - a. organisateurs de *temps* (*après, maintenant, ensuite, etc.*)
  - b. organisateurs *spatiaux* (*devant, derrière, dessus, etc.*)
  - c. organisateurs d'*énumération* : les additifs (*et, aussi, également, etc.*) ou les marqueurs d'*intégration linéaires* (*d'abord, en second lieu, enfin, etc.*)
  
2. Les marqueurs de *prise en charge énonciative* :
  - a. connecteurs de *reformulation* (*c'est-à-dire, autrement dit*)
  - b. marqueurs de *structuration de la conversation* (*bon, pis, alors, etc.*) ou *phatiques* (*tu sais, tu vois, euh, etc.*)
  
3. Les connecteurs *argumentatifs* (qui marquent une orientation argumentative) :
  - a. connecteurs *concessifs* (*mais, pourtant, cependant, etc.*)
  - b. introducteurs d'*explication et de justification* (*car, parce que, puisque, etc.*)
  - c. "*si*" *hypothétique* (*si - alors*)
  - d. simples marqueurs d'un argument (*même, d'ailleurs, de plus, etc.*)

---

<sup>1</sup>Charaudeau, Patrick et Maingueneau, Dominique (2002), *Dictionnaire d'analyse du discours*, Paris, Seuil, PP.126-128.

## 7. Etude de quelques cas.

Il est temps, maintenant, d'étudier et d'analyser quelques connecteurs et de montrer leur importance dans le processus d'interprétation des énoncés. Il est également important de faire remarquer, dans les exemples de connecteurs choisis, qu'il s'agit d'études très récentes concernant des emplois particuliers de certains connecteurs comme : *mais, certes, d'ailleurs, non seulement ... mais, , en tout cas/ de toute façon, décidément/ finalement, quelques/ plusieurs, presque/ à peine, etc.*

Sans pour autant oublier que nous devons entièrement cette étude à Haillet Patrick Pierre<sup>1</sup>.

7. 1— *mais* : en retour toujours au schéma (A mais B), nous remarquerons les *orientations argumentatives* suivantes de ce types d'énoncés.

Exemples : pour montrer une caractéristique importante de *mais*, nous empruntons cet exemple à Patrick Haillet<sup>1</sup> vu sa pertinence et son caractère explicite.

*Ce produit est efficace mais cher.*

A = ce produit est efficace	mais	B = [ce produit est] cher
argument en faveur de		argument en faveur de
conclusions de type C		conclusions de type non-C
telles que :		telles que :
Je vais en racheter.		Je ne vais pas en racheter.
Je te le recommande.		Je ne te le recommande pas.

Notre énoncé peut être interprété, étape par étape, de la manière suivante :

A = ce produit est efficace *alors* je vais en racheter. (Conclusion de type C)

B = [ce produit est] cher *alors* je ne vais pas en racheter. (Conclusion de type NON-C)

---

<sup>1</sup> P. P. Haillet, *Pour une linguistique des représentations discursives*, Bruxelles, De Boeck, 2007, Résumé d'un séminaire à l'université de Ouargla, Algérie. P.05.

Haillet en conclut que :

« On dira, dans cette optique, que l'énoncé *Ce produit est efficace mais cher* est orienté vers le type « non-C ». D'une manière plus générale, cet énoncé est compatible avec les environnements de type « non-C », et non avec les environnements de type « C ».»<sup>1</sup>

Il précise encore que :

*Ce produit est efficace mais cher. Je ne vais pas en racheter.* (enchaînement reconnu)

*Ce produit est efficace mais cher. \*Je vais en racheter.* (enchaînement incongru)

*Ce produit est efficace mais cher. Je ne te le recommande pas.* (enchaînement reconnu)

*Ce produit est efficace mais cher. \*Je te le recommande.* (enchaînement incongru)

Une autre reformulation possible de ce même énoncé peut donner les interprétations suivantes :

*\*Je te recommande ce produit ; il est efficace, mais cher.* (enchaînement incongru)

*Je ne te recommande pas ce produit ; il est efficace, mais cher.* (enchaînement reconnu)

En termes de l'attitude du locuteur face à cet énoncé, notre auteur précise :

« Le locuteur assume les deux points de vue, « *Ce produit est efficace* » et « *Ce produit est cher* », en privilégiant discursivement le second, introduit par *mais*. Ce dernier se trouve représenté comme pertinent pour ses visées discursives. Le locuteur se trouve ainsi représenté par son discours comme disposé à admettre – et comme cherchant à faire admettre – des points de vue de type (non-C).»<sup>2</sup>

---

<sup>1</sup>Op.Cit.P. P. Haillet, P. 05.

<sup>2</sup>Ibid.

Un autre exemple :

- La gare est loin, mais il y a le bus.

A = la gare est loin. —————> Conclusion : vous allez manquer le bus. (La fatigue d'y arriver.)

B = il y a le bus. —————> Conclusion : vous n'allez pas manquer le bus. (Il n'y a pas de fatigue.)

Le locuteur assume les deux A et B, cependant le B est privilégié.

7. 2— *certes* :

Interprétation des schémas de types « *certes A [mais B]* ».

Certains locuteurs croient que l'emploi de *certes* dans une conversation, par exemple, est équivalent de oui, mais il semble que ce n'est pas le cas pour le français moderne.

Pour l'analyse de ce type d'enchaînements, nous empruntons ces exemples à Haillet.

(1) « *C'était un beau rapport. Un rapport de l'Inspection générale de l'Education nationale sur l'enseignement à Paris, cru et dérangeant, certes excessif dans ses attaques contre les enseignants et trop prudent dans sa remise en cause de l'encadrement, mais globalement juste.* »<sup>1</sup>

(2) « *Certes, les femmes ont investi le monde du travail ; mais « le partage des tâches au sein du ménage ne s'est quasiment pas modifié.* »<sup>2</sup>

Analyse :

Dans (1) :

A = [ce rapport est] excessif dans ses attaques contre les enseignants et trop prudent dans sa remise en cause de l'encadrement.

B = [ce rapport est] globalement juste.

On a l'impression que c'est A qui est admis par le locuteur, mais c'est B qu'il adopte finalement. C'est en quelque sorte une façon de reculer pour mieux sauter.

---

<sup>1</sup>Op.Cit. P. P. Haillet, P. 05.

<sup>2</sup>Ibid.



Dans ce cas ; notre énoncé est orienté vers la conclusion : *ce rapport est globalement juste*. En dépit de ce qui a été dit après *certes*. C'est-à-dire, la proposition A appartient à un discours antérieur. Le locuteur la reprend et la réfute tout de suite.

De tout cela, nous arrivons à la conclusion suivante à propos de *certes* :

*Certes* indique que le locuteur reprend une ou des propositions appartenant à un discours antérieur et reconnaît la vérité de ces propositions. Cette structure peut être paraphrasée par : « je n'ignore pas A [mais B] »

« *C'était un beau rapport. Un rapport de l'Inspection générale de l'Éducation nationale sur l'enseignement à Paris, cru et dérangeant, je n'ignore pas que c'était excessif dans ses attaques contre les enseignants et trop prudent dans sa remise en cause de l'encadrement, mais globalement juste.* »

Dans (2) :

A = les femmes ont investi le monde du travail.

B = le partage des tâches au sein du ménage ne s'est quasiment pas modifié.

A appartient à un discours antérieur, le locuteur la reprend et la reconnaît, néanmoins il en préfère B et l'adopte comme dernier jugement.

Exemple pris de notre corpus :

« *Certes, toutes ces petites opérations viendront à point nommé améliorer les conditions de vie de ces montagnards, mais sur le plan de l'emploi, les jeunes de ces deux villages n'ont rien.* »<sup>1</sup>

Analyse :

A = *toutes ces petites opérations viendront à point nommé améliorer les conditions de vie de ces montagnards.*

B = *sur le plan de l'emploi, les jeunes de ces deux villages n'ont rien.*

Le locuteur reprend A appartenant à un discours antérieur de manière à nous faire croire que c'est celle-ci qui est adoptée. Cependant, il concède en adoptant B qui va dans le sens

---

<sup>1</sup> O. Ghilès, *M'KIRA (TIZI GHENIFF) Une commune à désenclaver*, Liberté du 07 avril 2009, P.11

Contraire.

Cet énoncé peut être paraphrasé de la manière suivante :

*je n'ignore pas que toutes ces petites opérations viendront à point nommé améliorer les conditions de vie de ces montagnards. Mais sur le plan de l'emploi, les jeunes de ces deux villages n'ont rien.*

*Certes* ouvre une séquence qui a besoin d'être fermée : il marque l'*accord* et annonce une *réfutation* d'où les constructions :

*Certes A .... néanmoins B.*

*A .... mais B.*

*A .... cependant B.*

Un énoncé comme « *Certes A* » est incomplet. Il ne peut se suffire à lui tout seul : son énonciation programme celle d'une proposition B destinée à clore le mouvement concessif.

M. Charolles en conclut :

*« Certes » a pour fonction de parquer un mouvement concessif, le locuteur ou rédacteur qui utilise ce terme indique qu'il reconnaît la vérité de la proposition A. tout en marquant cette adhésion, « Certes » annonce une correction qui pourra être elle même marquée à l'aide d'un « mais » ou de tout autre connecteur (articulateur) susceptible d'indiquer une telle opération. »<sup>1</sup>*

---

<sup>1</sup> M. Charolles, *La gestion des orientations argumentatives dans une activité rédactionnelle*. Pratiques N°49, mars 1986.

### 7. 3— *d'ailleurs* :

*D'ailleurs* est un introducteur d'argument, cependant l'argument introduit par ce connecteur semble supplémentaire et n'apporte pas une force à l'argumentation. Le locuteur ne l'utilise pas comme argument nécessaire mais, il se contente juste de l'évoquer. Examinons l'exemple suivant emprunté à Ducrot et al.

*« Je ne veux pas louer cette salle (r) : elle est trop chère (P), d'ailleurs elle ne me plaît pas (Q). »*

(P) représente le premier argument présenté par le locuteur.

(Q) un deuxième argument introduit par *d'ailleurs*.

(r) la conclusion visée par le locuteur.

(P) à lui seul suffit pour justifier (r).

Ducrot nous explique l'emploi de (Q) :

*« Le locuteur donne pour cette conclusion l'argument (P) qui la justifie. Et, dans un second mouvement discursif, il ajoute un argument (Q), allant dans le même sens que (P). Dans la mesure où (P) tout seul devait déjà conduire à (r), (Q) est ainsi présenté comme n'étant pas nécessaire pour l'argumentation. Le locuteur prétend donc ne pas utiliser (Q), mais seulement l'évoquer (en d'autres termes, tout en présentant Q comme un argument, il prétend ne pas argumenter à partir de Q.)<sup>1</sup>*

---

<sup>1</sup> Ducrot et al. *Les Mots du discours*, Paris, Minuit, 1980, P 195.

#### 7. 4— Différence de sens entre « *d'ailleurs* » et « *d'autre part* »:

*D'ailleurs*, nous l'avons déjà examiné, introduit un argument présenté comme n'étant pas nécessaire à l'argumentation ; ce qui n'est pas le cas pour *d'autre part* qui introduit un argument essentiel qui se rajoute à l'argument introduit par *d'une part*..

Examinons les exemples suivants :

*« Notre commune enregistre encore des poches de pauvreté considérables. À M'kira, il n'y a rien qui peut retenir les jeunes. Aucune perspective d'avenir. D'ailleurs, les jeunes sont tous des candidats à l'exil au péril de leur vie. »*<sup>1</sup>

*« Votre réussite professionnelle dépendra d'une part de l'ampleur de vos ambitions et d'autre part de la puissance de travail fourni »*<sup>2</sup>.

Analyse : le locuteur de cet énoncé présente deux arguments pour la réussite professionnelle : (*l'ampleur des ambitions*) et (*la puissance de travail fourni*).

Ces deux arguments sont sur le même degré d'importance. On ne peut pas se contenter de l'un des deux.

*« Lui-même remplacé par Liu Chuanzhi, fondateur de Lenovo, le P-DG de la société chinoise s'affirme confiant quant à la capacité de celle-ci à rebondir. "Notre stratégie demeure inchangée, à savoir nous appuyer sur deux cœurs d'activité, le marché chinois d'une part et le marché des grandes entreprises internationales d'autre part. »*<sup>3</sup>

Analyse : on peut reformuler ces deux arguments introduits respectivement par *d'une part*, *d'autre part* de cette manière :

*D'une part*, nous nous appuyons sur le marché chinois et *d'autre part*, sur le marché des grandes entreprises internationales.

---

<sup>1</sup>Oo.Cit. Liberté du 07 avril 2009, P.11

<sup>2</sup>Oo.Cit. Liberté du 13 avril 2009, P.25

<sup>3</sup>Oo.Cit. Liberté du 05 mars 2009, P.20

L'argument introduit par d'autre part est un argument essentiel qui se rajoute à l'argument introduit par d'une part.

Cependant, *D'ailleurs* présente l'argument précédent (A) comme suffisant, cependant l'argument (B) suivant *d'ailleurs* est un supplément qui ne change rien ; il n'est conçu que pour mettre en valeur (A).

7. 5— *or* : étude du schéma : « *A or B* »

Or est-il toujours l'équivalent de mais ?

Il s'avère après l'analyse de ces exemples qu'il existe deux catégories d'emploi de « or » : l'une équivalente à *mais*, l'autre non.

*« Cette constatation a été faite par le directeur général de la Sûreté nationale, Ali Tounsi, jeudi à Alger, lors de l'inauguration de trois sûretés urbaines de proximité et d'une École nationale de la brigade mobile de la police judiciaire au niveau de trois circonscriptions administratives. Les normes sécuritaires au niveau mondial sont estimées à 1 policier pour 300 habitants. Or, l'Algérie connaît un déficit d'environ 100 habitants. »<sup>1</sup> (Mais)*

Analyse : dans cet exemple, nous remarquons un rapport logique *explicite d'opposition* entre ce qui précède *Or* et ce qui la suit. Le critère mondiale du nombre de policiers par habitants et ce qui se passe en Algérie sont en *contradiction*. Dans ce cas, *Or* = *Mais*.

*« Un autre spécialiste souligne que la culture de la pomme de terre est liée à la disponibilité des engrais. Or, le dispositif de transport des engrais, encadré pour des raisons sécuritaires, a fait qu'une partie des producteurs ont jeté l'éponge, en un mot abandonné cette culture. »<sup>2</sup> (Mais)*

---

<sup>1</sup> H. MENASRIA, *La couverture sécuritaire est insuffisante, selon Tounsi*, Liberté 3- 4 avril 2009. P.06

<sup>2</sup>K. REMOUCHE, *La pomme de terre à 80 DA !* Liberté du vendredi 3- samedi 4 avril 2009. P.07

Analyse : il est tout à fait clair que les conditions de la bonne production de la pomme de terre et ce que font certains producteurs vont dans *deux sens contraires* (abandonner au lieu de travailler). Dans ce cas, Or = Mais.

*« Reste à déterminer la part de vérité dans tout ce flux : jusqu'en juillet 2008, les prix des produits alimentaires ont augmenté, poussés par les prix d'un baril cher. Or, depuis juillet 2008, les prix du pétrole ont plongé, suivis par les prix des produits agricoles, en valeur devise, sur les marchés extérieurs. »<sup>1</sup>*

Analyse : ce qui suit *Or* ce n'est qu'une *explication* ou une *reformulation* de ce qui a été dit avant *Or*. Ce n'est pas un rapport d'opposition ou de concession. C'est comme dans le cas d'un *syllogisme* : tout homme est mortel. Or, Socrate est un homme. Donc, Socrate est mortel. Dans ce cas, Or ≠ Mais.

*« Ce programme demeure, dans sa globalité en vérité, loin des exigences avérées et urgentes du monde contemporain.*

*Or, il s'agirait bien de présenter plutôt aux Algériens des solutions-clés qui collent précisément aux préoccupations citoyennes. »<sup>2</sup> (\*Mais)*

Analyse : aucune opposition entre ce qui précède *Or* et ce qui la suit. Au contraire ce qui suit *Or* va dans le même sens avec ce qui l'a précédé. Ce programme est loin des exigences du monde contemporain et (*Or*) (il) ne répond pas aux préoccupations citoyennes.

Dans ce cas, Or ≠ Mais.

---

<sup>1</sup> Op.Cit. Liberté, P.07.

<sup>2</sup> Op.Cit. Liberté, P.03.

7. 6— « en tout cas » versus « de toute façon » :

7. 6. 1— *en tout cas* : étude du schéma : [A *en tout cas* B]

Examinons les exemples suivants :

*« La seule solution qui pourrait fixer quelques-uns dans leurs villages est d'accorder un peu d'importance à l'agriculture de montagne : plantation d'arbres fruitiers, élevage, apiculture... En tout cas, dans cette vaste contrée, les jeunes préféreraient s'exiler même à Ouagadougou, pour reprendre l'expression de l'un d'eux, que de rester coincés dans ces montagnes qui ne font plus vivre. »<sup>1</sup>*

*« J'adhère amplement à ces nouvelles mesures prises par la FAF. Je pense qu'il fallait mettre le holà. Il était temps, en tout cas, d'arrêter ce cinéma des joueurs étrangers dont la plupart n'ont pas le niveau et qui font du pays un tremplin pour essayer d'atterrir en Europe. » (*

*A en tout cas B* : B représenté (discursivement) comme une « version restreinte » de A.  
*En tout cas* est équivalent de du moins.

7. 6. 2— *de toute façon* : étude du schéma : [A *de toute façon* B]

Qu'apporte la présence de A pour la conclusion B ?

Il semble qu'avec la présence de A ou son absence, cela ne change rien pour la présence de B ; c'est-à-dire ; B ne dépend ni de A ni de non-A.

Examinons les exemples suivants :

---

<sup>1</sup>Op.Cit. Liberté, P.11

<sup>2</sup> M. B. /R.A. /Z.N. /M. H. *Les présidents de club divisés sur les mesures de la FAF*. Liberté du 07 avril 2009. P.19

« Mouloud Belaouane vient de s'éteindre à l'âge de 80 ans emportés par une insidieuse maladie. Contre la mort, on perd toujours mais l'évaluation n'est pas dans l'issue de ce combat dont le résultat de toute façon est connu d'avance. L'appréciation se fait au vu du parcours du "perdant". Un philosophe n'a-t-il pas énoncé : "Plus on remplit sa vie et moins on craint de perdre." Et le parcours de Si Mouloud est d'une splendeur incomparable et d'une densité formidable. »<sup>1</sup>

« Or, Benjamin Netanyahu, qui a déjà présidé l'exécutif, a toujours rejeté cette éventualité, évoquant au mieux une "autonomie économique" aux contours flous et, de toute façon, inacceptable pour les Palestiniens. Exception faite des travaillistes et à un degré moindre du parti d'extrême droite d'Avigdor Lieberman, la majeure partie des composantes gouvernementales est sur la même position que le Premier ministre et son parti, le likoud.»<sup>2</sup>

« Que voulez-vous que je vous dise? Le football est ainsi fait et on ne peut rien y changer. De toute façon, cela reste tout de même un bon point de pris à l'extérieur en attendant la suite du parcours" », conclu-t-il »<sup>3</sup>

A de toute façon B : B représenté comme dissocié tant de « A » que de « non-A »  
De toute façon est l'équivalent de dans tous les cas.

7. 7— « décidément » versus « finalement »

Comparaison du schéma : *décidément*, A avec le schéma : finalement, A

Les arguments présentés par le locuteur et qui aboutissent à A, que ce soit après *décidément* ou *finalement*, sont-ils de même nature ?

---

<sup>1</sup>Docteur Mouloud Belouane, *Un géant s'en est allé*, Liberté du dimanche 5 avril 2009. P.24.

<sup>2</sup>M. A. BOUMENDIL, *Les dirigeants arabes toujours divisés*, Liberté du dimanche 37 mars 2009. P.14.

<sup>3</sup>B. Mohamed, *Les Verts neutralisés par un modeste Rwanda*, Liberté du 29.03.09, P.23



Examinons les exemples suivants pris de notre corpus :

*Karim Tabbou : "Le boycott est un acte réfléchi"*

*« Le premier secrétaire du FFS a stigmatisé la campagne du Président-candidat pour laquelle "l'argent du peuple est gaspillé".*

*Annoncé depuis vendredi, le premier secrétaire du FFS n'a pu finalement rejoindre la vallée du M'zab pour animer un meeting que samedi très tard dans la soirée, de 19h30 jusqu'à presque 23 heures, au siège de la section locale de son parti. Il a été suppléé par secrétaire national qui, dans un discours d'une rare virulence, n'épargnant ni le président-candidat Abdelaziz Bouteflika, ni Ouyahia, ni les autres candidats, a brossé un tableau sombre de l'exercice du pouvoir en Algérie, "pays otage d'une caste depuis l'Indépendance."<sup>1</sup> (Liberté du lundi 6.4.09.P.2)*

Analyse : la visite du premier secrétaire du FFS à la vallée du M'zab, prévue depuis vendredi 03 avril 2009 a connu plusieurs difficultés. Par fois des circonstances rendent la visite impossible, mais à la fin et après une longue hésitation, le secrétaire a pu animer ce meeting. Plusieurs conditions défavorables + d'autres favorables = la visite a eu lieu.

*« L e rassemblement populaire que devait animer M. Moussa Touati, secrétaire général du Front national algérien (FNA) à la maison de la culture Ibn-Rochd de Djelfa, n'a finalement pas pu se tenir en raison d'un problème technique et organisationnel. »<sup>2</sup> (Liberté du jeudi 26 mars 2009. P.2)*

Analyse : les circonstances de préparation de ce rassemblement s'opposent. Parfois, elles sont favorables et parfois, elles ne permettent pas d'animer ce meeting. Finalement, un problème technique a tout annulé.

Plusieurs conditions favorables+plusieurs conditions défavorables=annulation du meeting.

---

<sup>1</sup>L. KACHEMAD, Karim Tabbou : *Le boycott est un acte réfléchi*, Liberté du lundi 6.4.09.P.02.

<sup>2</sup> S. Ouahmed, *Touati va à la rencontre des citoyens*, Liberté du jeudi 26 mars 2009 P.02.

« Ouyahia aura été le seul officiel à réagir à la provocation, par un adage dont la portée renvoie au fatalisme populaire et au vague principe de l'inéluctabilité du châtement : "Ouint'rouh ya katel errouh ?" Très insuffisant pour un responsable qui se prévaut de la souveraineté du droit ! De la position qu'il occupe, celle de chef de l'Exécutif, sa réaction revient à un aveu d'impuissance du pouvoir contre l'excessive arrogance d'anciens terroristes décidément sûrs de leur immunité. Pour bien moins que cela — des journalistes qui appellent à l'abstention — le Premier ministre a promis que "la loi s'appliquera". »<sup>1</sup>

(Liberté du dimanche 5 avril 2009. p.24)

Analyse : toutes les conditions sont favorables pour ces personnes (anciens terroristes) pour qu'ils s'expriment en toute liberté, car ils sont sûrs de leur immunité.

Ensemble de conditions favorables = emploi de *décidément*.

« Ni la modernisation de l'école ni la libération de la justice, ni l'amorce d'un développement économique, ni l'amélioration de la situation sociale des couches populaires, ni un début de résorption de la crise du logement et du chômage. Il ne reste au pouvoir que la "paix" à faire valoir, une paix relative obtenue grâce au sacrifice des forces de l'ordre et à l'engagement des Patriotes, mais versée au compte d'une entente décidément inaccomplie entre le pouvoir et les terroristes. »<sup>2</sup> (Liberté du dimanche 5 avril 2009. p.24)

Analyse : tous les facteurs réels sur le plan social, économique, politique, etc. vont à l'encontre d'une réelle entente : cette entente est inaccomplie.

Ensemble de conditions favorables pour une entente inaccomplie = emploi de *décidément*.

L'examen de ces exemples nous permet de tirer les conclusions suivantes :

Avec *décidément*, A, le locuteur fait allusion à un ensemble homogène d'arguments en faveur de A.

Avec  *finalement*, A, le locuteur fait allusion à un ensemble hétérogène d'arguments en faveur de A.

---

<sup>1</sup>M.H, *Le deuil d'un jour et la mémoire de toujours*, Liberté du dimanche 5 avril 2009. P.24.

<sup>2</sup>Ibid. Liberté, P.24.

## 7.8 — quelques et plusieurs :

(01) « Saïd Bouteflika, le véritable chef d'orchestre de la campagne, a fait une entrée furtive, quelques minutes avant l'entrée en lice de son frère, pour apporter les derniers réglages à la machine avant de s'éclipser. »<sup>1</sup>

(02) « À la fin de son meeting, seuls quelques chanceux ont pu lui serrer la main, dans une indescriptible bousculade. »<sup>2</sup>

(03) « Les quelques intervenants, ayant pris la parole devant la foule, ont tenu à réaffirmer leur rejet du scrutin du 9 avril prochain, en appelant l'ensemble des étudiants à boycotter ce rendez-vous électoral qu'ils qualifient de "mascarade". »<sup>3</sup>

(04) « Chaque carré, y compris celui des journalistes, était jonché d'agents de la garde présidentielle assis au milieu de la foule. Ils ont eu du pain sur la planche avec toutes ces personnes qui voulaient approcher le Président-candidat et le saluer. Mais les consignes étaient claires : personne ne bouge. Plusieurs jeunes ont été sèchement remis à leur place. »<sup>4</sup>

(05) « Jamais une élection n'aura été aussi atypique que celle du 9 avril prochain ! Les canons et les primordiaux d'une campagne au sens classique du terme s'en trouvent perturbés. À cela plusieurs raisons concourent. »<sup>5</sup>

(06) « Les pouvoirs publics sont en train de préparer des plans de réduction des dépenses publiques dans un scénario de maintien des prix de pétrole bas pendant plusieurs années. »<sup>6</sup>

---

<sup>1</sup> A. Bensouiah, *Bouteflika a eu son show*, Liberté du 07 avril 2009, P.02.

<sup>2</sup> Ibid. Liberté, P.02.

<sup>3</sup> K. Ouhnia, *Pas de vote, pas de vote !*, Liberté du 07 avril 2009, P. 04.

<sup>4</sup> Ibid. Liberté, P.02.

<sup>5</sup> A. O., *Présidentielle 2009 : une élection singulière*, Liberté du 07 avril 2009, P.03.

<sup>6</sup> M. Rabhi, *L'Algérie va devoir se serrer la ceinture*, Liberté du 05 avril 2009, P. 07.

Analyse :

*Quelques* et *plusieurs* apparaissent dans ces *environnements discursifs*<sup>1</sup> avec des valeurs sémantiques différentes : *Quelques* équivalents de peu ou seulement une petite quantité. *Plusieurs* est l'équivalent de beaucoup.

En (01) : *quelques minutes* = peu de temps. En (02) : *quelques chanceux* = peu de personnes chanceuses. En (03) : Les *quelques intervenants* = le nombre réduit (peu) de personnes qui sont intervenues.

En (04) : *Plusieurs jeunes* = beaucoup de jeunes. En (05) : *À cela plusieurs raisons concourent* = À cela beaucoup de raisons concourent. En (06) : *pendant plusieurs années* = pendant beaucoup de temps (longtemps).

Examinons les exemples suivants empruntés à Haillet<sup>2</sup>.

Veillez patienter *quelques* instants. \*plusieurs

Il n'a dit que *quelques* mots. \*plusieurs

Dans la salle, seules *quelques* personnes ont compris l'allusion. \*plusieurs

Il suffit de *quelques* grains de sable et toute la machine s'arrête. \*plusieurs

Dans ces contextes, *quelques* n'indique pas une grande quantité, mais une petite quantité.

J'ai attendu le bus *quelques* minutes. (une courte durée, peu de temps)

J'ai attendu le bus *plusieurs* minutes. (une longue durée, beaucoup de temps)

L'orientation argumentative de *quelques* et de *plusieurs* :

L'analyse de ces exemples nous permet de tirer la conclusion suivante : *quelques* est compatible avec des environnements discursifs indiquant *une quantité négligeable*. Alors que *plusieurs* est compatible avec des environnements discursifs indiquant *une quantité importante*.

---

<sup>1</sup>l'expression est a Patrick Haillet.

<sup>1</sup>Op.Cit. P. P. Haillet, P.08.

## 8. Connecteurs, traits directionnels et cohérence du discours<sup>1</sup>

Après avoir exposé les différents points de vue concernant les connecteurs, tout en insistant sur l'analyse proposée par la pragmatique intégrée d'Anscombe et de Ducrot se basant essentiellement sur le fait que les connecteurs offrent des pistes et ouvrent des voies à ceux qui analysent des discours, nous essayons, à présent, de résumer les propriétés des connecteurs et nous nous appuyons sur les travaux de Moeschler.

Ces analyses nous permettent de dire que les connecteurs ont les propriétés suivantes :

- 1- Les connecteurs contribuent de manière spécifique à l'interprétation du discours : ils permettent de faire des *inférences* qu'on n'aurait pas pu tirer sans leur présence.
- 2- Les connecteurs ont un contenu essentiellement *procédural* ; lorsque leur contenu est procédural et conceptuel, l'information conceptuelle concerne la nature de la relation et le contenu procédural le calcul des effets contextuels.
- 3- Les connecteurs sont porteurs de traits forts : lorsque leur contenu conceptuel porte sur des événements, leur information procédurale consiste en un trait directionnel fort.
- 4- Les connecteurs ont pour domaine des *Représentations Mentales d'événements* ; leur fonction est de permettre *le groupement et le séquençage de Représentations Mentales d'événements*.

La première propriété concerne la contribution effective du connecteur à l'interprétation du discours. C'est dire que le connecteur autorise de tirer des inférences que l'on ne pourrait pas tirer sans lui.

---

<sup>1</sup>Jacques Moeschler, Connecteurs, encodage conceptuel et encodage procédural, Cahiers de Linguistique Française 24., [Jacques.Moeschler@lettres.unige.ch](mailto:Jacques.Moeschler@lettres.unige.ch)

Moeschler propose les exemples suivants et nous invite à en tirer des conclusions après avoir les comparés :

(1) *L'avion atterrit et les passagers descendirent.*

(2) *L'avion atterrit. Les passagers descendirent.*

(3) *Jean tomba, parce que Marie l'avait poussé.*

(4) *Jean tomba. Marie l'avait poussé.*

Une première analyse nous permet de constater que les connecteurs *et* et *parce que*, nous fournissent des possibilités d'interprétation en avant (*et*) et en arrière (*parce que*), mais, il semble que nous pouvons dépasser cette contribution dans la mesure où les inférences en avant et en arrière peuvent être tirées sans leur présence. Cependant, leurs propriétés sémantiques ne sont pas nulles, comme le montrent les exemples (5) à (9) :

(5) *L'avion atterrit, parce que les passagers descendirent ??*

(6) *Jean tomba et Max l'avait poussé ??*

(8) *Les passagers descendirent, parce que l'avion atterrit.*

(9) *Max avait poussé Jean et Jean tomba.*

Si l'interprétation de ces énoncés peut se faire en l'absence des connecteurs, comment peut-on expliquer l'impossibilité d'interpréter (5) et (6) après avoir échangé les connecteurs ? Ces énoncés ne sont interprétables que si l'on inverse leur ordre, c'est-à-dire, comme c'est le cas dans (8) et ((9).

Ici, Moeschler se pose la question suivante :

« *Si la contribution sémantique des connecteurs n'est pas nulle, comment expliquer que les mêmes inférences peuvent être tirées avec ou sans connecteur ?* »<sup>1</sup>

---

<sup>1</sup>Jacques Moeschler, Connecteurs, encodage conceptuel et encodage procédural, Cahiers de Linguistique Française 24, p. 18. [Jacques.Moeschler@lettres.unige.ch](mailto:Jacques.Moeschler@lettres.unige.ch)

Moeschler donne une première réponse provisoire : « *un connecteur a pour particularité de rendre explicite la connexion* »<sup>1</sup>.

Ensuite et après une longue analyse, il arrive à la conclusion suivante :

« *De toute façon, un connecteur est ici indispensable pour permettre une interprétation déterminée et spécifique du discours, car les informations conceptuelles fournies par les prédicats d'événements ne suffisent pas. Si les informations conceptuelles ne sont pas suffisamment précises et si aucun connecteur ne compense ce manque, aucune opération (de groupement notamment) ne pourra se déclencher. On voit donc quelle est la contribution du connecteur : permettre non seulement de tirer des conclusions que l'on ne pourrait pas tirer sans lui, mais surtout de déterminer la nature du groupement des représentations mentales d'événements.* »<sup>2</sup>

## 9. La fonction argumentative de la langue : Opérateurs et connecteurs argumentatifs.

Anscombe et Ducrot (*L'argumentation dans la langue, 1983*) ont développé l'idée que la langue n'est pas seulement susceptible d'un usage argumentatif, mais qu'elle comporte, de façon intrinsèque et inscrite dans la structure même des énoncés, *une fonction argumentative*.

Cela est dû au fait que le discours ou l'énoncé, tout court, a un caractère *conclusif*. Ce caractère se manifeste par le fait que certains énoncés sont présentés par le locuteur comme des arguments, et d'autres comme des conclusions qu'on en tire.

Nous développons cette idée à travers cet exemple, emprunté à Dominique BASSANO

---

<sup>1</sup>Op.Cit. J. Moeschler, P.18.

<sup>2</sup>Op.Cit. J. Moeschler, P.18.

"Il est presque huit heures, dépêche-toi !" <sup>1</sup>

Dans cette séquence, (*il est presque huit heures*) joue le rôle d'argument pour faire valoir la conclusion (*dépêche-toi !*)

Ainsi, le terme "*presque*" joue un rôle fondamental, dans la mesure où il détermine par sa présence dans *l'énoncé-argument* la conclusion "*dépêche-toi*".

Bassano en déduit que :

« L'utilisation de "*presque*" dans cet exemple mobilise , en effet nécessairement des conclusions de type "*il est tard*", "*dépêche-toi*", tandis qu'elle rendrait impossibles les conclusions inverses de type "*il est tôt*". » <sup>2</sup>

Des termes comme, "*presque*", "*à peine*", "*au moins*", "*au plus*", etc., orientent l'énoncé qui les contient vers certaines classes de conclusions déterminées, comme le montre l'exemple précédent .

Prenons un autre exemple qui va dans le même sens : "*Pierre a à peine 50 ans.*" <sup>2</sup>

Cet énoncé (*Pierre a à peine 50 ans.*) est orienté vers une conclusion de type (*il est jeune*), tandis que la conclusion opposée, (*il est vieux*), est dans ce cas impossible.

Et, à l'inverse, un énoncé comme (*Pierre a presque 50 ans*) est incompatible avec une conclusion de type : (*il est jeune*).

Cela nous conduit à dire que ces *morphèmes*, ou ces *structures*, sont dotés d'une *valeur argumentative* en plus de leurs *propriétés sémantiques*. Ce qui permet aux linguistes pragmaticiens de considérer ces morphèmes comme les *opérateurs ou connecteurs argumentatifs de la langue*.

---

<sup>1</sup>Dominique BASSANO, *Opérateurs et connecteurs argumentatifs : Une approche psycholinguistique*, Intellectica, 1991/1, 11, PP. 149-191

<sup>2</sup>Ibid.



## Conclusion

D'après toutes ces études, les connecteurs pragmatiques permettent d'articuler des unités linguistiques ou des unités discursives. Ils permettent également de donner *des instructions* pour l'interprétant des énoncés et de tirer des conclusions à partir de la connexion discursive. Des conclusions qui ne seraient pas possibles en l'absence de ces connecteurs.

Anne Reboul et Jacques Moeschler attribuent trois propriétés aux connecteurs comme nous l'avons déjà analysé au cours de ce chapitre. Ces propriétés concernent leur *domaine*, *la nature de leur contenu* et *les effets*, c'est-à-dire le fait de permettre de faire *des inférences* qui ne seraient pas possibles en l'absence d'un connecteur.

Nous avons analysé des exemples sur certains connecteurs comme "mais" et bien d'autres et nous avons découvert que ce connecteur fournit *des instructions* à l'interprétant et que le sens d'un énoncé n'est autre que l'image qu'il donne de son énonciation.

Nous avons profondément analysé la forme [*x mais y*], nous appuyant sur les travaux de Ducrot, et nous sommes arrivés à la conclusion que cette forme est orientée vers une conclusion de type [non-c]

L'Analyse de Discours voit les connecteurs comme *des marqueurs de fonctions argumentatives* entre un (ou des) acte(s) subordonné(s) et un acte directeur d'une intervention.

Les connecteurs sont répertoriés en trois grandes classes, selon Patrick Charaudeau et Dominique Maingueneau : les organisateurs temporels, spatiaux et d'énumération, les marqueurs de prise en charge énonciative et les connecteurs argumentatifs (concession, explication, justification, hypothèse, ...)

Pour l'illustration de notre étude, nous avons étudié quelques cas de connecteurs sous forme de dichotomies pour en éclairer la différence d'emploi surtout dans le français moderne : d'ailleurs/d'autre part, or/mais, en tout cas/de toute façon, décidément/finalement, quelques/plusieurs, etc.

De toutes ces études, nous arrivons à la conclusion suivante :

*« On voit donc quelle est la contribution du connecteur : permettre non seulement de tirer des conclusions que l'on ne pourrait pas tirer sans lui, mais surtout de déterminer la nature du groupement des représentations mentales d'événements. »<sup>1</sup>*

---

<sup>1</sup>Op.Cit. J. Maeschler, P. 18.

## Troisième chapitre:

*Parce que* et les  
connecteurs de causalité,  
nuances d'emploi dans le  
discours argumentatif.

## 1. Introduction.

Notre vie quotidienne est une quête perpétuelle des causes qui se cachent derrière les phénomènes et une démarche continuelle pour peser les conséquences des faits. Nous ne nous arrêtons pas à lier des événements entre eux et d'estimer leurs influences réciproques. Cette entreprise d'expliquer les faits justifie sans doute notre refus du chaos, du hasard et de la fatalité. En effet, ce besoin de mettre de l'ordre dans les choses et d'y rechercher un sens conduit à transformer le mystère et le mythe en un tout organisé, signifiant et assurant. Notre recherche des causes est née de notre souci de peser les effets de manière utile et opératoire et du fait de ce tracer une perspective claire des fins et des moyens.

Dans ce chapitre, nous essayons d'étudier l'expression de la causalité, non pas en tant que relation syntaxique systématique, mais comme une possibilité pragmatico-sémantique dans le cadre de l'interprétation des enchaînements discursifs et s'inscrivant dans une perspective plus pratique liée au traitement automatique des informations causales. Dans un premier temps, nous essayons d'analyser, à travers des exemples, ce qui diffère *la causalité* de *la temporalité*. Car ces deux questions ont pour longtemps été liées et confuses et parfois prises l'une pour l'autre.

Dans un second temps, nous étudierons les différents types de relations causales en français moderne. Ici, nous étudierons *les constructions causatives*, *les constructions ergatives* et *inaccusatives* et enfin, *la causalité dans le discours* exprimée au moyen des *connecteurs pragmatiques* comme dernier mode d'expression de la causalité. Ensuite, nous pencherons notre étude sur le connecteur *Parce que* dans une analyse distributionnelle, sémantique et pragmatique prenant pour apport théorique les travaux de Moeschler.

Enfin, nous procéderons à une étude comparative des connecteurs de la causalité : *parce que*, *puisque*, *car*, en montrant leurs différences d'emploi.

Ce chapitre se terminera par un tableau récapitulatif des valeurs d'emploi de ces trois connecteurs.

## 2. Discours temporel et Discours causal : étude comparative.

L'étude de la question de *la causalité* a pour longtemps été liée à la question de *la temporalité* dans la langue et n'a pas été conçue du point de vue *sémantique* et *pragmatique*.

En effet, il y a des points communs, mais aussi des différences cruciales entre ces deux questions linguistiques<sup>1</sup> :

- *La causalité* intervient de manière cruciale dans les relations entre *événements*,
- Il y a des ressemblances du *discours causal* avec le *discours temporel*, mais aussi des différences *pragmatiques* et *discursives*,
- Des différences sémantiques, pragmatiques et du contenu conceptuel se révèlent au niveau des *connecteurs causaux-vs-temporels*.

Dans cette perspective, nous pouvons nous référer à une étude faite par Moeschler et qui précise que :

« - *La causalité ne caractérise pas des relations temporelles entre événements, mais une relation entre événements et états, et est à l'origine de chaînes causales lorsque les éventualités sont connectées causalement.*

- *Le discours causal n'est pas symétrique du discours temporel.* »<sup>2</sup>

Des études ont été faites dans cette perspective (Labov 1978) et qui envisagent la distinction entre ces deux discours comme des différences entre *discours narratif* et *discours explicatif*. Dans le *discours narratif*, les énoncés n'impliquent pas *la causalité*, c'est plutôt la *succession temporelle* ou l'*ordre chronologiques* des événements qui est la base de la progression. Lorsqu'une relation *causale* intervient en plus de l'*ordre temporel*, c'est la relation de *Résultat* qui est le cas.

---

<sup>1</sup>Jivanyan Hasmik, *Les marques de la causalité*, Certificat de Spécialisation en Linguistique, Genève, 2010, P. 01.

<sup>2</sup>J. MOESCHLER, (2007a), *Discours causal, chaîne causale et argumentation*, Cahiers Chronos 18, 69-86, P. 69.

### 3. Les types de relations causales en français.

*La causalité*, en tant que relation *syntaxique* et *lexique*, peut s'exprimer par les deux types de constructions suivantes :

#### 3.1. Constructions causatives :

Elles se réalisent au moyen d'un verbe support («*faire*» ou «*laisser*»), et permettent d'appliquer cet *opérateur causatif* aux prédicats d'événements et de construire, sur la base du contenu d'une éventualité, une phrase introduisant *un agent* et un *sens causal*. Donc, l'intérêt des *constructions causales* est double : remplacer, par des moyens syntaxiques, la faible extension du *lexique causal* et permettre d'introduire *une relation causale* forte ou faible par l'introduction d'un *agent* en position *sujet* de l'*opérateur causatif faire* ou *laisser*.

Exemple (imaginé pour le besoin de l'analyse):

*Le professeur fait comprendre la règle aux élèves.*

Le professeur : *agent ou sujet*.

Faire (fait) : *opérateur causatif*.

*Faire* comprendre : introduit *un sens causatif*.

#### 3.2. Constructions ergatives et inaccusatives :

Elles contiennent des verbes qui incluent dans leur signification *la causalité* (*casser*, par exemple) et qui sont utilisés de manière *transitive* (dans des constructions *ergatives*) ou *intransitive* (*inaccusatives*).

Les constructions *transitives-ergatives* ont deux arguments, *l'agent/instrument causeur* et *le patient* :

Exemple (imaginé pour le besoin de l'analyse):

*L'enfant a cassé le verre.*

*Agent/instrument causeur* : *l'enfant*

*Verbe incluant le sens de la causalité* : *casser*

*Le patient* : *le verre*

Les constructions *intransitives-inaccusatives*:

Exemple : *Le verre a été cassé.*

Agent/instrument causeur : *X* (implicite)

Verbe incluant le sens de la causalité : *être cassé*

La patient : *le verre*

Un autre cas, celui des verbes pronominaux :

Exemple : *Les feuilles jaunissent.*

Agent : *X* (implicite)

Verbe incluant le sens de la causalité : *se jaunir*

La patient : *les feuilles*

### 3.3. Causalité et discours :

Les connecteurs pragmatiques employés dans le discours représentent le dernier mode d'expression de *la causalité*. Le connecteur *Parce que*, reliant deux propositions, nous fournit un modèle prototypique *du discours causal*.

Exemple :

« *Louisa Hanoune à El-Hadjar tempête pour la récupération du complexe en s'inspirant de Chavez, le Vénézuélien et s'est dit peiné par ces jeunes qui traversent les mers pour se tracer un avenir parce que leurs dirigeants ont bradé le pays aux multinationales.* »<sup>1</sup>

Pour traiter la causalité dans ce discours, il faut expliquer la relation entre sa structure *sémantique* et son sens *pragmatique* :

*La structure sémantique :*

*Cause : les dirigeants ont bradé le pays aux multinationales.*

*Résultat (effet) : ces jeunes traversent les mers pour se tracer un avenir.*

*Le sens pragmatique :*

*Explication : le fait (la cause) que les dirigeants ont bradé le pays aux multinationales a entraîné (effet) la fuite des jeunes pour se tracer un avenir.*

---

<sup>1</sup>O. A. *Choix*, Liberté du Vendredi 3 – Samedi 4 avril 2009. P.3

On peut dire que :

a) *La causalité* est une relation entre *faits* (les *dirigeants ont bradé le pays aux multinationales*) et *effet (résultats)* (*ces jeunes traversent les mers pour se tracer un avenir.*)

Et non entre *actes de langage*, lesquels impliquent une relation d'*explication*.

b) *Car* et *puisque* peuvent réaliser une relation d'*explication*. Cependant, ils n'ont pas un sens causal. *Puisque* introduit une *justification* en donnant un argument. La relation exprimée par *car* et *parce que* est une *explication*.

Remarque : les différences d'emploi de ces connecteurs seront détaillées au cours de ce chapitre.

c) « *le connecteur causal parce que est en contraste avec le connecteur donc qui implique une inférence. Les mêmes discours avec ces deux connecteurs ont la même condition de vérité, leur contenu cognitif est identique, mais pas leur contenu pragmatique, car les locuteurs ne veulent pas communiquer les mêmes informations.* »<sup>1</sup>

Analyse :

« *Ces jeunes qui traversent les mers pour se tracer un avenir parce que leurs dirigeants ont bradé le pays aux multinationales.* »

Cet énoncé peut être réécrit de cette manière :

« *Les dirigeants ont bradé le pays aux multinationales donc ces jeunes traversent les mers pour se tracer un avenir.* »

Un autre exemple tiré du quotidien *Liberté*.

« *Selon lui, l'Algérie ne tirera aucun profit de ce programme de relance puisqu'elle s'appuie sur ses réserves de change et donc n'éprouvera nul besoin de faire appel au FMI.* »<sup>2</sup>

---

<sup>1</sup> Op.Cit. Jivanyan Hasmik, P. 04.

<sup>2</sup> DJAMEL ZIDANE, *Le FMI, l'autre responsable de la crise mondiale*, Liberté du Lundi 6 avril 2009.P. 07



Analyse :

1/ pour le connecteur *puisque* :

*(Elle s'appuie sur ses réserves de change) justifie (l'Algérie ne tirera aucun profit de ce programme de relance.)*

2/pour le connecteur *donc* :

*((L'Algérie) n'éprouvera nul besoin de faire appel au FMI) est une inférence résultant de (elle s'appuie sur ses réserves de change.)*

« *Elle s'appuie sur ses réserves de change et donc n'éprouvera nul besoin de faire appel au FMI.* » = « *L'Algérie n'éprouvera nul besoin de faire appel au FMI parce qu'elle s'appuie sur ses réserves de change.* »

*(Elle s'appuie sur ses réserves de change) explique (L'Algérie n'éprouvera nul besoin de faire appel au FMI.)*

#### 4. Discours causal et ordre conséquence-cause.

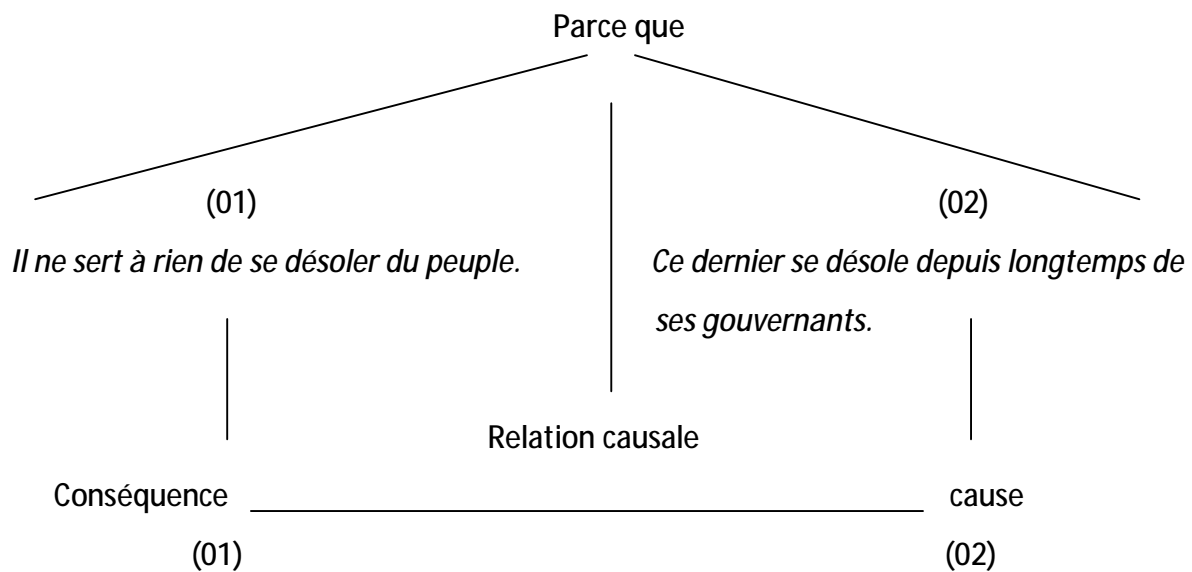
Dans le récit et les discours narratifs en général, les événements se présentent selon leur *ordre temporel*, c'est-à-dire, l'ordre de leur réalisation ou *l'ordre chronologique* des faits. Dans ce type de discours, *les relations causales* n'interviennent pas dans la présentation des événements. L'ordre canonique des connecteurs causaux (*parce que*) présente les événements selon l'ordre *conséquence-cause* et c'est l'ordre adopté par la plupart des langues du monde : on donne la conséquence d'un fait suivie de la cause qui la justifie (*il est absent parce qu'il est malade.*)

Nous prenons cet exemple pris de notre corpus et nous essayons d'étudier l'ordre selon lequel *les relations causales* (objet de notre étude) sont envisagées.

« *Un président mal élu tirera vite les conclusions qui s'imposent, d'abord autour de lui en faisant le grand ménage, puis en se remettant en cause. Il ne sert à rien de se désoler du peuple parce que ce dernier se désole depuis longtemps de ses gouvernants.* »<sup>1</sup>

---

<sup>1</sup> A. BENSOUIAH, *Présidentielle 2009 : c'est l'urne de vérité*, Liberté du Jeudi 9 avril 2009. P. 03.



Analyse :

La conséquence (*Il ne sert à rien de se désoler du peuple*) qui doit naturellement être suivie d'une cause (*ce dernier se désole depuis longtemps de ses gouvernants*) se voit présentée, dans la plupart des langues, en tête du discours. C'est-à-dire, dans l'ordre inverse de sa réalisation et c'est cet ordre qui caractérise les relations causales: l'ordre conséquence-cause.

Cela correspond à la paraphrase suivante :

*Le fait que le peuple se désole depuis longtemps de ses gouvernants est la cause du fait qu'il ne sert à rien de se désoler de lui.*

Dans cette paraphrase, la cause précède la conséquence et c'est ce qui se passe exactement dans la réalisation des faits. Cependant, la réalisation de cet énoncé par l'énonciateur en situation de discours s'organise selon l'ordre inverse. C'est-à-dire, l'ordre conséquence-cause. Et c'est l'ordre canonique des connecteurs causaux (*parce que*).

Notre exemple peut, dans ce cas, être paraphrasé de cette manière :

*Le fait qu'il ne sert à rien de se désoler du peuple est la conséquence du fait que ce dernier se désole depuis longtemps de ses gouvernants.*

*« Dans plusieurs domaines d'études les sujets ont des préférences pour le raisonnement de cause à effet. En linguistique (sémantique du discours) on distingue la relation d'Inférence causale (Explication) présentant l'ordre conséquence-cause, et la relation entre un événement cause et son Résultat, présentant l'ordre cause-conséquence. Même si la différence entre Explication et Résultat permet de penser qu'il s'agit de deux Relations de Discours, donc de deux types de processus de compréhension, aucune différence pragmatique ou de portée cognitive n'en a été tirée. De même en pragmatique inférentielle, où la causalité a été considérée comme une forme d'enrichissement pragmatique, mais aucune conséquence sur son ordre et son rôle cognitif n'a été tirée. »<sup>1</sup>*

Ici, on se pose la question suivante :

Pourquoi le *discours causal* a-t-il besoin de la structure informationnelle *conséquence-cause*? Tout simplement, parce qu'un discours sans *cause explicative* est un discours restreint et sans crédibilité. On présente les faits, puis on les explique et on les *justifie*.

Dans ce sens, Jivanyan Hasmik confirme :

*« En revanche, lorsqu'un discours commence par un énoncé n'ayant ni propriété causale ni d'agent, les suites possibles sont plus restreintes, car il est très pertinent que les causes puissent faire l'objet d'une explicitation. Cette analyse confirme l'hypothèse que le discours causal, pour des raisons liées à sa pertinence et à sa sémantique, reçoive une structure d'ordre CONSEQUENCE-CAUSE, l'ordre des connecteurs causaux, et notamment parce que. »<sup>2</sup>*

---

<sup>1</sup> Op.Cit. Jivanyan Hasmik, P. 07.

<sup>2</sup> Op.cit. Jivanyan Hasmik, P. 08.

## 5. Causalité et *parce que*: Analyse distributionnelle, sémantique et pragmatique des connecteurs.

### 5-1. Analyse distributionnelle.

Nous nous appuyons sur les études de Jivanyan Hasmik (*Les marques de la causalité*, Genève 2010) comme support théorique tout en l'illustrant par nos propres extraits.

L'étude du rôle de *parce que* dans l'expression de *la causalité*, nous amène à prendre en considération le fait que les notions aspectuelles (*états, événements*) dans les *relations causales* jouent un rôle important dans l'*emploi causal* de *parce que*.

Il semble, d'emblée, que :

« *La relation causale, introduite par parce que, peut être réalisée avec quatre combinaisons (événement-état, événement-événement, état-état, état-événement). Cependant, les relations causales laissent supposer que seuls les deux cas de figures avec événement comme cause (événement-état, événement-événement) seraient acceptables, ce qui n'est pas le cas. Il faut faire cependant une distinction entre ces deux cas : les discours avec état comme cause impliquent davantage une relation d'explication causale au sens stricte (causalité directe).* »<sup>1</sup>

Une deuxième propriété de la relation *causale/explicative* se voit intéressante pour expliquer le passage d'*une relation causale* entre éventualités à *une relation explicative*.

On peut y arriver *sans connecteur*, c'est l'ordre des segments du discours qui la détermine et on parle dans ce cas de *relation causale implicite*.

(*Il ne sert à rien de se désoler du peuple. Ce dernier se désole depuis longtemps de ses gouvernants.*)

---

<sup>1</sup> Op.Cit. Jivanyan Hasmik, P. 09.

L'ordre inverse (*cause-conséquence*) avec ou sans *parce que* (*le peuple se désole depuis longtemps de ses gouvernants. Il ne sert à rien de se désoler de lui*) n'implique pas une lecture causale, mais *inférentielle*, et le connecteur approprié pour révéler cette relation *inférentielle* est *donc*.

Les enchaînements avec *donc* et événement comme *cause* (*Le peuple se désole depuis longtemps de ses gouvernants, donc il ne sert à rien de se désoler de lui*) sont *inférentiels*.

En contrepartie, les discours avec *état* comme *cause* (*l'enfant est malade, donc le médecin le soigne*) ne semblent pas être différents des lectures causales, donc, le connecteur *donc* n'a pas les mêmes fonctions que *parce que inférentiel*.

Les différences de *donc* et *parce que* peuvent être explicitées par un autre connecteur : c'est le connecteur *et*.

S'agissant de l'ordre temporel, *et* implique une lecture causale dans le cas des événements comme *cause*.

Examinons les exemples suivants :

(1) (*L'enfant est malade, et le médecin le soigne.*) (Exemple personnel)

(2) "*En 2004, nous avons obtenu 1 972 voix. Cette fois, nous allons faire plus parce que nous avons travaillé sur le terrain et les échos obtenus sont beaucoup plus satisfaisants.*"<sup>1</sup>

Analyse :

Dans (1), l'ordre temporel (*maladie de l'enfant, puis l'arrivée du médecin*) exige une interprétation causale et *inférentielle*.

*La maladie de l'enfant entraîne l'arrivée du médecin.*

Dans (2), l'exemple peut être paraphrasé de cette manière :

*Cette fois-ci, nous allons obtenir plus de 1 972 voix parce que nous avons travaillé sur le*

---

<sup>1</sup>C. BOUARISSA, *On baisse le rideau dans l'amertume*, Liberté du Vendredi 10 – Samedi 11 avril 2009. P.18.

*terrain donc les échos obtenus sont beaucoup plus satisfaisants.*

Cette lecture est identique par *les contenus cognitifs (condition de vérité) et pragmatique (intentions du locuteur)* avec celle (*des discours causaux de parce que*).

Jivanyan Hasmik en conclue que :

« *Les propriétés des trois connecteurs que ces analyses montrent sont : Donc et et sont en distribution complémentaire pour les interprétations cause-conséquence ; donc a les fonctions de parce que causal dans deux cas, et et partage les mêmes fonctions avec parce que causal dans les deux autres cas. Cela implique que donc n'est pas le connecteur inverse de parce que, et et n'est pas le synonyme de parce que inférentiel, comme c'était proposé.*»<sup>1</sup>

Donc et et suivent l'ordre *cause-conséquence* dans les lectures *causales*, *parce que* et *donc* permettent une lecture *inférentielle*. Cependant, le connecteur *parce que* est doté d'une *instruction causale forte*.

« *Donc, une conséquence importante est que le discours causal n'est symétrique ni du discours temporel ni inférentiel, et que le moyen le plus économique de communiquer une lecture causale via un connecteur est de choisir le connecteur parce que avec l'ordre conséquence-cause imposé par ce connecteur. Il s'en suit une généralisation : Il n'y a aucun connecteur causal en-avant dans les langues naturelles.* »<sup>2</sup>

## 5-2. Analyse sémantique de *parce que*.

Les relations causales et les relations inférentielles présentent une différence majeure. Cette différence concerne le connecteur *parce que causal* qui dépasse la seule proposition qu'il introduit aux autres relations causales entre propositions. *Parce que* relie deux propositions (*cause-conséquence*) qui sont considérées comme deux arguments propositionnels.

---

<sup>1</sup>Op.cit. Jivanyan Hasmik, P. 10.

<sup>2</sup>Jivanyan Hasmik, *Les marques de la causalité*, In MOESCHLER, J. (2009), *Causality and non-iconic order in French*, ms, p. 09.

Le lien causal se vérifie par *la négation* et *l'interrogation*.

Exemple : (*Marie est malade parce qu'elle a trop mangé.*)

La négation : (*Marie est malade ce n'est pas parce qu'elle a trop mangé.*)

L'interrogation : (*Marie est malade est-ce parce qu'elle a trop mangé ?*)

En terme d'analyse pragmatique, *parce que* introduit non pas *une explication* mais *une justification*. La *négation* porte sur ce qui précède *parce que*.

Exemple : (*Marie est malade parce que je ne l'ai pas vue aujourd'hui.*)

La négation : (*Marie n'est pas malade, parce que je l'ai vue aujourd'hui.*)

L'interrogation : (*Est-ce que Marie est malade? Parce que je ne l'ai pas vue aujourd'hui.*)

Quand *parce que* introduit la conséquence (*Marie n'a pas trop mangé parce qu'elle n'est pas malade*), la *négation* porte sur la proposition principale (*Marie n'a pas trop mangé*) et oriente l'énoncé vers *un usage pragmatique*.

En tout cas notre auteur arrive à la conclusion suivante :

« *La conséquence de cette analyse est que quand parce que est dans l'ordre cause-conséquence, il n'a pas de sens causal, mais épistémique ou inférentiel. Dans ces cas-là parce que est lié avec l'indication de la relation causale mais n'a pas d'autre information.*

*Donc, parce que a deux contenus principaux : causal conceptuel et procédural/directionnel.*

*Parce que est typiquement un connecteur en arrière causal, ce qui confirme encore une fois l'hypothèse que le discours causal est d'ordre conséquence-cause. »<sup>1</sup>*

---

<sup>1</sup>Op.cit. Jivanyan Hasmik, P. 13.

## 6. L'argument de *parce que*.

Les connecteurs apportent des instructions qui facilitent le traitement du discours et qui diminuent le coût du processus de ce traitement.

La théorie instructionnelle de Ducrot se limite, certes à la signification de la phrase, mais elle est ouverte dans la mesure où elle admet que le sens de l'énoncé est quelque chose qui se construit sur la base de la situation du discours.

Par contre, le modèle genevois d'analyse de discours envisage une approche fermée dans la mesure où il se base exclusivement sur des informations linguistiques et écarte définitivement les informations non-linguistiques lors de la reconstruction du sens d'un discours.

Nous allons prendre, à présent, le cas des enchaînements assurés par le connecteur *parce que* en tant que marqueur de *fonction interactive*.

A ce propos, Anne Reboul et Jacques Moeschler précisent :

«L'analyse de certains emplois du connecteur *parce que* permet de conclure que *parce que* enchaîne sur un échange : cela signifie que la séquence *X parce que Y* est interprétée de la manière suivante :

- a) *X* est formé d'interventions de locuteurs différents formant échange ;
- b) *Y* est formé d'intervention du locuteur enchaînant à l'aide de *parce que* ;
- c) *Parce que* introduit une intervention qui justifie un des termes de l'échange (par exemple son intervention initiative, une question) »<sup>1</sup>

Pour illustrer cette idée, ils proposent l'exemple suivant<sup>2</sup>:

Jacques     *Qu'est-ce que tu fais ce soir ?*

Anne        *Rien de spécial.*

Jacques     *parce qu'il y a un bon film au cinéma.*

---

<sup>1</sup>A. Reboul, A. et J. Moeschler, *Pragmatique du discours*, Paris, Armand Colin, 1998. P. 87.

<sup>2</sup>Ibid. A. Reboul. et J. Moeschler, P.88.



L'analyse discursive des enchaînements en *parce que* présente ce qui suit *parce que* comme des *justifications* de contenus ou d'énonciations.

Jacques est en train de donner *une raison (justifier)* à sa question (acte illocutionnaire).

Dans le cas d'une seule intervention, Jacques aurait pu dire :

*Jacques Qu'est-ce que tu fais ce soir ? Parce qu'il y a un bon film au cinéma.*

Il s'avère, de cet enchaînement, que Jacques *justifie* sa question.

Dans ce même contexte, Dominique Maingueneau explicite :

« *P parce que Q est la seule des trois connexions qui constitue une véritable subordination syntaxique, qui suppose un acte d'énonciation unique. Parce que sert à expliquer un fait P déjà connu du destinataire en établissant un lien de causalité ; c'est ce lien qui est posé par le locuteur et c'est sur lui que porte éventuellement l'interrogation.* »<sup>1</sup>

Dans ce sens, deux exemples illustratifs sont repris par plusieurs auteurs<sup>2</sup> et dans plusieurs ouvrages. Le premier (1) illustre les *emplois épistémiques* de *parce que* concernant les *enchaînements monologiques* et l'autre (2) pris d'un corpus d'*Apostrophe* illustrant les *emplois énonciatifs* cité dans (de Fornel 1989) concernant les *enchaînements dialogiques*<sup>3</sup>.

(1) *Pierre a eu un accident à mobylette, parce qu'il a le bras dans le plâtre.*

(2) *Pivot 1 - et votre père c'était qui ?*

*FH - ah mon père André Chamson*

*Pivot 2 - André Chamson parce que tous les spectateurs ne savent pas donc s'était un écrivain*

(1) et (2) illustrent respectivement deux types d'emploi du connecteur *parce que* : les *enchaînements monologiques* et les *enchaînements dialogiques*.

---

<sup>1</sup>M. Maingueneau, *Pragmatique pour le discours littéraire*, Nathan, Paris, 2001. P.70

<sup>2</sup>de Fornel 1989, Ferrari 1992, Moeschler 1996, Torck 1995.

<sup>3</sup>C. Rossari, *Connecteurs et relations de discours : des liens entre cognitions et signification*, Presses universitaires de Nancy, 2000. PP. 60/61.

Ces deux types d'emploi se voient pris de différents angles selon les courants linguistiques.

L'approche fonctionnelle (Roulet et al.) et l'approche inférentielle (Sperber et Wilson).

L'approche fonctionnelle défend l'idée que dans ces deux types d'emploi, *parce que* a la possibilité de se greffer sur la couche énonciative des énoncés.

En (1), l'enchaînement porte sur le fait de dire X et en (2), sur le fait de demander X.

Ils correspondent aux paraphrases suivantes :

(1') *Je dis que Pierre a eu un accident, parce qu'il a le bras dans le plâtre.*

= *le fait que Pierre a le bras dans le plâtre est la cause du fait que je dis qu'il a eu un accident.*

(2') *Je vous demande qui était votre père, parce que tous les spectateurs ne savent pas.*

= *le fait que les spectateurs ne savent pas est la cause du fait que je vous demande qui était votre père.*

Dans les emplois, *parce que* introduit *une justification* du fait de dire X.

L'approche inférentielle (défendue par Moeschler) soutient l'idée que le contenu de X est la cause du contenu de Y, ce qui correspond aux paraphrases suivantes :

(1'') *le fait que Pierre a eu un accident est la cause du fait qu'il a le bras dans le plâtre.*

(2'') *le fait que Pivot pose la question votre père c'était qui est la cause du fait que les spectateurs ne savent pas.*

## 7. Les introducteurs d'arguments.

### 7.1- *PARCE QUE*

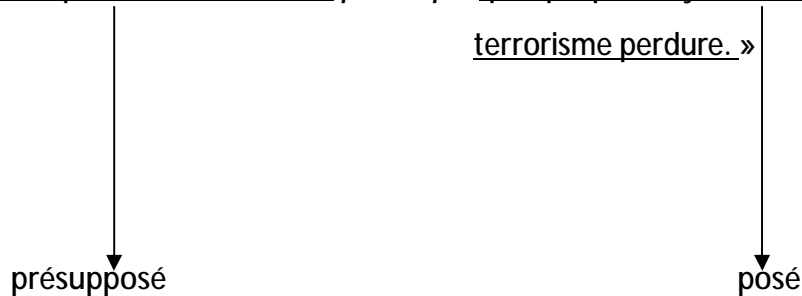
A *PARCE QUE* B

Dans ce type de phrases, la proposition *PARCE QUE B* apporte une information nouvelle : l'élément posé de l'énoncé qui peut être remis en question par l'allocutaire, ou nié. La proposition A est l'élément présupposé de l'énoncé, c'est-à-dire ce sur quoi on ne s'interroge pas, ce qui est admis par l'allocutaire.

Examinons l'exemple suivant :

« Les promesses d'une Algérie sereine et stable passent inévitablement par la volonté et l'engagement réel sur le terrain dans l'éradication des poches de terrorisme. Des poches qui continuent à sévir parce que quelque part, il y a encore des volontés que le terrorisme perdure. »<sup>1</sup>

« Des poches qui continuent à sévir *parce que quelque part, il y a encore des volontés que le terrorisme perdure.* »



Mettons tour à tour cette phrase à *la forme négative* et à *l'interrogation*, l'élément *présupposé* de la phrase ne variera pas.

• Négation :

Des poches de terrorisme qui *ne* continuent *pas* à sévir *parce que* quelque part, il y a encore des volontés que le terrorisme perdure, mais *parce que* les forces de l'Armée Nationale n'ont pas encore couvert tout le territoire nationale (par exemple).

On voit bien que ce qui peut être nié c'est l'élément posé. Le fait que des poches de terrorisme continuent à sévir n'est pas remis en question.

La négation porte sur le lien entre l'existence de ces poches de terrorisme et le fait qu'il y a encore des volontés que ce terrorisme persiste.

• Interrogation :

Est-ce que ces poches de terrorisme continuent à sévir *parce que* quelque part, il y a encore des volontés que le terrorisme perdure ?

L'interrogation ne porte pas sur l'existence de poches de terrorisme mais sur la cause de ces poches de terrorisme.

---

<sup>1</sup>Salima Tlemçani, *Bouteflika partagé entre le pardon et la lutte antiterroriste*, El- watan du dimanche 12 avril 2009. P.4.

Dans les deux cas, le présupposé échappe à la négation et à l'interrogation.

L'analyse de cet exemple nous conduit à parler de la présupposition comme procédé et nous prenons pour apport théorique les travaux de Ducrot.

### 7.1.1 Présupposition comme procédé.

Les travaux de Ducrot (1969, 1972) ont mis en évidence le fonctionnement discursif de ce que l'on appelle la présupposition. Ainsi, le locuteur de l'énoncé *Des poches qui continuent à sévir parce que quelque part, il y a encore des volontés que le terrorisme perdure.* assume – indépendamment des circonstances (contexte, situation...) – deux points de vue, paraphrasables respectivement par :

(a) « *Des poches de terrorisme continuent à frapper parce que quelque part, il y a encore des volontés que le terrorisme perdure.* »

(b) « *Des poches de terrorisme continuent à frapper.* »

L'énonciateur est en train de chercher *une explication* pour (b) tout en prononçant (a). Le point de vue (b) se trouve indépendant de la situation d'énonciation dans la mesure où l'énonciateur ne fait qu'expliquer un fait préexistant.

Haillet interprète une telle situation d'énonciation comme suit :

« *L'interprétation par défaut consiste à attribuer au locuteur/auteur de l'énoncé la « paternité » du point de vue (a) – et à considérer que le point de vue (b) se trouve représenté comme préexistant à l'énonciation, comme n'étant que rappelé ; en d'autres termes, l'origine de l'énoncé coïncide avec celle du point de vue (a), mais non avec celle du point de vue (b), bien que l'auteur de l'énoncé assume tant (a) que (b).* »<sup>1</sup>

---

<sup>1</sup> Op.Cit. ; P. P. Haillet, P.02

La première étape de l'analyse consiste à montrer que les points de vue (a) et (b) constituent bien le « *sens littéral* », c'est-à-dire le sens indépendant des circonstances discursifs ; l'analyse consiste à examiner la compatibilité de l'énoncé avec des enchaînements contraires à (a), puis à (b) :

*\*Des poches de terrorisme continuent à sévir parce que quelque part, il y a encore des volontés que le terrorisme perdure ↔ Des poches de terrorisme continuent à sévir parce que il n'y a pas de volontés que le terrorisme perdure.*

*\*Des poches de terrorisme continuent à sévir parce que quelque part, il y a encore des volontés que le terrorisme perdure ↔ Des poches de terrorisme ne continuent pas à sévir.*

On constate que de tels enchaînements sont incongrus, qu'ils produisent un effet évident de contradiction, d'incohérence. Cela montre que le locuteur qui produit cet énoncé ne peut pas ne pas assumer les points de vue (a) et (b), quelles que soient les circonstances.

La seconde étape consiste à transformer l'assertion *Des poches de terrorisme continuent à sévir parce que quelque part, il y a encore des volontés que le terrorisme perdure* en *interrogation totale* en ajoutant *Est-ce que... ?* : on constate que le locuteur de la question « *Est-ce que des poches de terrorisme continuent à sévir parce que quelque part, il y a encore des volontés que le terrorisme perdure?* » assume le point de vue (b) et que l'interrogation porte sur le point de vue (a).

La troisième et dernière étape de l'analyse linguistique des présupposés consiste à examiner le fonctionnement du contraire de l'énoncé *Des poches de terrorisme continuent à sévir parce que quelque part, il y a encore des volontés que le terrorisme perdure*; là encore, on constate que le locuteur qui dit « *Des poches de terrorisme continuent à sévir parce qu'il n'y a pas de volontés que le terrorisme perdure.* » assume le point de vue (b) – et que la négation ne porte que sur le point de vue (a).

Les trois propriétés ainsi mises en évidence permettent de définir, linguistiquement, le *présupposé* – dans notre exemple, *Des poches de terrorisme continuent à sévir* – par contraste avec le *posé* (*parce que quelque part, il y a encore des volontés que le terrorisme perdure* ; dans notre exemple).

La proposition PARCE QUE B répond à la question « POURQUOI A ? ». Il y a entre A et B une relation de causalité, la proposition B explique A.

J.M. Adam dans *pratiques N°43* confirme que *A parce que B* s'emploie pour *expliquer* un événement, pour donner *une cause*. Le destinataire n'ignore pas A, il veut apprendre B ou la relation de *causalité* entre A et B.

« *A parce que B* introduit une véritable subordination sémantique entre A et B qui forment une proposition unique, constituée à partir de deux propositions. Un seul acte d'énonciation est accompli : un acte d'explication. « *A parce que B* » s'emploie pour donner la cause, l'explication d'un événement. A ne peut, dans ces conditions, être ignoré du destinataire. Ce qu'on entend lui apprendre c'est B ou la relation de causalité entre A et B ».<sup>1</sup>

## 7.2 - PUISQUE

A *puisque* B

L'information introduite par « *puisque* » est connue et admise par l'allocutaire qui ne peut, de ce fait, la remettre en question : il s'agit d'un *présupposé*. L'information nouvelle, *le posé*, apparaît dans A.

Le locuteur utilise l'information donnée en B pour appuyer le fait de dire A, la proposition « *PUISQUE B* » ne répond pas à la question « POURQUOI A ? ». Elle permet au locuteur d'affirmer A par implication.

Exemple 01 :

---

<sup>1</sup> J. M. Adam, *Des mots au discours : l'exemple des principaux connecteurs* » In *Pratiques N° 43*.

« Une campagne bien tranquille, à sens unique, où les meetings du Président-candidat n'étaient pas ouverts au public puisque n'y ont pris part que ceux menus d'une invitation. »<sup>1</sup>

A = le posé = *Une campagne bien tranquille, à sens unique, où les meetings du Président-candidat n'étaient pas ouverts au public.*

B = le présupposé = *puisque n'y ont pris part que ceux menus d'une invitation.*

Le locuteur utilise l'information contenue dans B pour affirmer celle contenue dans A. sachant que B (*puisque n'y ont pris part que ceux menus d'une invitation.*) est connue et admise par l'allocutaire. Dans ce cas, B sert d'argument indiscutable pour appuyer le fait de dire A.

Pour l'allocutaire, l'information nouvelle, le posé se trouve dans A. ce qui est déjà là, reconnu et admis, le présupposé, c'est bien le contenu de B. C'est pour cette raison que le locuteur utilise B comme un argument fort pour justifier A.

Dans la plus part des cas, le locuteur commence par puisque B et termine par A.

« *Puisque n'y ont pris part que ceux menus d'une invitation, une campagne bien tranquille, à sens unique, où les meetings du Président-candidat n'étaient pas ouverts au public.* »

Exemple 02 :

« *Selon nos sources, la journée d'hier était riche en enseignements puisque plus de la moitié des électeurs nomades a déjà accompli sa mission.* »<sup>2</sup>

A = le posé = *Selon nos sources, la journée d'hier était riche en enseignements.*

B = le présupposé = *puisque plus de la moitié des électeurs nomades a déjà accompli sa mission.*

---

<sup>1</sup>H. Zarrouky, *Algérie, l'après 9 avril a commencé*, le Soir d'Algérie du jeudi 9avril 2009. P. 03

<sup>2</sup>Ahmed Moussa, *La colère de Louisa Hanoune, feu sur le F. L. N, le F. F. S, Teguia et la presse privée!* , Liberté du jeudi 9 avril 2009. P.02

Pour l'allocutaire, (*plus de la moitié des électeurs nomades a déjà accompli sa mission.*) est reconnue et admise, ce n'est pas une information nouvelle et donc, il ne discute pas sa justesse.

Le locuteur, cherchant l'affirmation de (*Selon nos sources, la journée d'hier était riche en enseignements*), il s'appuie sur ce qui est indiscutable par l'allocutaire, c'est-à-dire le contenu de B qui est le présupposé. C'est pour cette raison que le locuteur a tendance à commencer par *puisque B*.

« *Puisque plus de la moitié des électeurs nomades a déjà accompli sa mission, selon nos sources, la journée d'hier était riche en enseignements.* »

J.M. Adam dans *pratiques N°43* explique l'emploi de *A puisque B* :

« *L'emploi de A puisque B suppose que le destinataire admette déjà non seulement le lien entre A et B mais aussi la vérité de B. Lorsque B est déjà connu, l'emploi de PUISQUE devient nécessaire. PUISQUE apparaît chaque fois qu'il s'agit de convaincre, de forcer l'adhésion ...* »

*Le mouvement argumentatif de A PUISQUE B est le suivant : « étant donné que tu admet B, tu es obligé d'admettre A ». PUISQUE sert à imposer au destinataire une conclusion à laquelle il ne peut pas échapper étant donné ce qu'il sait et admet déjà ».*<sup>1</sup>

### 7.3- CAR

Affirmation A      CAR      Affirmation B

Examinons les exemples suivants :

« *L'Afrique subsaharienne est également un exemple frappant car elle est notre unique profondeur stratégique réelle.* »<sup>2</sup>

(1) « *Enfin, Mohamed Saïd ne se faisait pas d'illusions non plus, puisqu'il avoue que tout en recommandant un même front avec les partisans du boycott : "L'amendement de la Constitution, survenu le 12 novembre 2008, a bien désigné le futur président de l'Algérie..."* »

---

<sup>1</sup>Op.Cit. J. M. Adam

<sup>2</sup> Abdelaziz Rahabi, *Quelle diplomatie pour l'Algérie ?* Liberté du jeudi 9 avril 2009. P.08.



*Les partisans du boycott sont dans leurs droits et c'était une erreur de leur fermer les portes, car c'est au peuple de décider. »<sup>1</sup>*

(2) *« Il abordera les problèmes que rencontrent les émigrés au niveau des frontières, promettant, s'il est élu bien sûr, d'apporter des facilités au niveau des procédures car "les émigrés sont harassés par l'administration et les douanes qui pratiquent la corruption", dira Rebaine. »<sup>2</sup>*

(3) *« Et de poursuivre son allocution en soulignant la nécessité d'œuvrer pour le changement des méthodes de gouvernance, tout en invitant la population à ne pas céder au chant des sirènes qui appellent au boycott. Car, dira-t-il, il y va de notre souveraineté qui doit être préservée dans la perspective de l'instauration d'un État de droit qui ne peut se construire sans la participation de tous et par le biais des élections. »<sup>3</sup>*

Nous analysons ces extraits en répondant aux questions suivantes :

a) « CAR B » peut-elle constituer une réponse à la question « POURQUOI A ? ».

b) Quel rôle joue « CAR B » par rapport à A ?

Ces extraits présentent le modèle suivant : Affirmation A CAR Affirmation B

« CAR B » ne constitue pas une réponse à « pourquoi A ? ».

« CAR B » n'apporte pas une explication de A mais *justifie* l'énonciation de A. Dans son emploi CAR se rapporte de *PUISQUE*. Tous deux servent à introduire *une affirmation B* qui appuie, justifie, *une affirmation A* posée par le locuteur.

Dans l'exemple 1, (*L'Afrique subsaharienne est également un exemple frappant*) = affirmation A ; est une information nouvelle posée par le locuteur. Cette affirmation a besoin

---

<sup>1</sup>Chérif Memmoud, *L'amendement de la Constitution a désigné le président de l'Algérie*? Liberté du jeudi 8 avril 2009. P.02.

<sup>2</sup>A. Boukarine, *Rebaine : La corruption mine les douanes et l'administration*, Liberté du 1<sup>er</sup> avril 2009. P.02.

<sup>3</sup>M. El Bey, *Moussa Touati à Média : Exprimez-vous à travers les urnes pour le changement*, Liberté du 1<sup>er</sup> avril 2009. P.02.

d'être appuyée et justifiée. Pour cette raison, l'énonciateur aura recours à une information déjà connue et admise par le destinataire et dont il ne peut nier son affirmation.

Dans ce cas, l'affirmation B = (*elle est notre unique profondeur stratégique réelle.*) c'est-à-dire, nul ne peut nier que l'Afrique est la profondeur stratégique de l'Algérie et qui doit être mise dans la priorité de la diplomatie algérienne.

Il en va de même dans l'exemple 2, la proposition (*c'est au peuple de décider.*) est une évidence que l'allocutaire admet et reconnaît la justesse. Cette proposition sert de justification pour (*Les partisans du boycott sont dans leurs droits.*)

A = *Les partisans du boycott sont dans leurs droits.*

B = *c'est au peuple de décider.*

Et ainsi de suite pour les autres exemples.

J. M. Adam écrit expliquant l'emploi de CAR :

« Les énoncés de type A CAR B servent à accomplir deux actes successifs. Énonciation de A puis justification de cette énonciation par une énonciation nouvelle utilisant la proposition B — (...) le fait que B justifie A prouve que l'énonciateur prend ensuite appui sur quelque chose de déjà connu : la proposition qui suit CAR apparaît comme déjà connue, ainsi que le lien entre A et B — l'énonciateur prend appui sur ce lien pour justifier A au moyen de B ».<sup>1</sup>

Il faut également mettre en évidence ce qui distingue CAR de PUISQUE. Avec PUISQUE, le locuteur essaie de s'imposer au destinataire, de le *contraindre*.

A *puisque* B : B est déjà connu du destinataire.

A CAR B : B peut être connu du destinataire mais pas nécessairement.

C'est la nature du lien entre A et B qui est présentée comme quelque chose de déjà connu auquel l'énonciateur *fait simplement allusion*.

---

<sup>1</sup>Op.Cit. J. M. Adam

8. Tableau récapitulatif : les valeurs d'emploi de ces trois connecteurs argumentatifs peuvent être résumées dans le tableau suivant :

Affirmation A. d'emploi Valeurs	A : connu et admis de l'allocutaire B : information nouvelle	A : information nouvelle B : connu et admis	Répond à « Pourquoi A ? »	B. donne la cause de A.	B. implique A.	B. justifie l'affirmation de A.
PARCE QUE B.	+	-	+	+	-	-
PUISQUE B.	-	+	-	-	+	-
CAR B.	-(+)	+	-	-	-	+

Somme toute, *car*, *parce que* et *puisque* sont trois connecteurs argumentatifs dont l'emploi est proche et parfois, on prend l'un pour l'autre et on met l'un à la place de l'autre, étant donné que les trois marquent la « causalité ». L'étude que nous venons de faire montre qu'ils correspondent à des emplois énonciatifs distincts.

A ce propos, Dominique Maingueneau dit :

« *P parce que Q* est la seule des trois connections qui constitue une véritable subordination syntaxique, qui suppose un acte d'énonciation unique. Cette propriété peut être mise en évidence à l'aide de divers tests ; en particulier :

- à la question *pourquoi ?* On ne peut répondre qu'avec *parce que* ; *car* et *puisque* sont ici exclus ;

- seul *parce que* peut être enchâssé dans une structure clivée : *c'est parce qu'il est venu que je l'aime* ;
- *car* et *puisque* ne sauraient être enchâssés dans une interrogative : *est-ce qu'il est venu parce que (\*car/puisque) nous l'avons invité ?* l'emploi de *car* ou *puisque* implique une division de la phrase en deux actes d'énonciation distincts.

*Parce que* sert à expliquer un fait *P* déjà connu du destinataire en établissant un lien de *causalité* ; c'est ce lien qui est posé par le locuteur et c'est sur lui que porte éventuellement l'interrogation, comme on vient de le voir. En revanche, l'emploi de *car* et *puisque* suppose que soient successivement proférés deux actes d'énonciation : on énonce d'abord *P*, puis on justifie cette énonciation en disant *Q*. »<sup>1</sup>

---

<sup>1</sup>D.Maigueneau, *L'Énonciation Littéraire II*, Paris, Dunod, 1997. PP. 70/71.

## 9. Conclusion.

Nous avons essayé, dans ce chapitre, de présenter les différents moyens d'expression de *la causalité*. Nous avons commencé par une étude comparative entre le discours causal et le discours temporel puisque ces deux derniers présentent des aspects semblables qui peuvent amener à des emplois équivoques.

En suite, nous avons exposé les différents types de *relations causales*, tout en arrivant à l'étude de l'ordre *conséquence-cause* qui est le propre des *relations causales*.

Le connecteur *parce que* a eu la part du lion dans notre étude en lui accordant une analyse distributionnelle, sémantique et pragmatique car ce dernier constitue une véritable relation causale. Cela nous a amenés à procéder à une étude comparative des *introduceurs d'arguments* : *parce que*, *puisque*, *car*, en mettant en relief leurs différences d'emploi car, souvent pris l'un pour l'autre.

Enfin, nous avons conclu ce chapitre par un tableau récapitulatif des valeurs d'emploi de ces trois connecteurs.

# Conclusion générale

Notre travail s'inscrit dans le cadre de la recherche des stratégies discursives adoptées dans le discours journalistique et plus précisément le discours de la campagne électorale du 09 avril 2009, en Algérie et nous avons pris pour supports d'étude trois quotidiens algériens : El Watan, Liberté, Le Soir d'Algérie.

Nous avons centré notre analyse sur le rôle des connecteurs argumentatifs dans l'interprétation sémantique des énoncés. Cependant, ce travail ne prétend pas faire le tour de la question des connecteurs, ni de prétendre à un travail exhaustif sur cette même question. Il s'agit, en effet, de mettre en relief certains connecteurs dont l'emploi est polémique comme : *mais, presque, beaucoup, peu, certes, d'ailleurs, or/mais, de toute façon/en tout cas, décidément/finalement, presque/à peine, quelques/plusieurs, et/ parce que, etc.*

L'étude comparative des connecteurs ayant des valeurs d'emploi plus proches nous a amenés à étudier avec beaucoup plus de détails les connecteurs de causalité : *parce que, puisque, car.*

Nous avons jugé utile d'ouvrir notre travail par une étude du discours argumentatif partant du fait que « *tout énoncé oblige ou incite autrui à croire, à faire autrement* »<sup>1</sup> et que « *tout discours argumentatif vise à produire un effet sur le récepteur* »<sup>2</sup>

Dans un premier temps, nous avons étudié le discours journalistique en tant que discours argumentatif conçu essentiellement pour orienter l'opinion publique et pour changer ses convictions. C'est parce qu'il s'agit d'un discours où se confrontent plusieurs points de vue dans une sorte de conflit d'opinions où chacun essaie d'argumenter pour justifier son attitude.

Certes, le discours journalistique a un côté informatif et un autre argumentatif, mais l'information dans ce type de discours n'est conçue que pour soutenir l'argumentation.

---

<sup>1</sup>R. Amossy, "L'Argumentation dans le discours.", in Plantin C., L'argumentation, Paris, Seuil, ed. 1996, P.18.

<sup>2</sup>H. Portine, *L'Argumentation Ecrite*, Hachette-Larousse, 1983.

L'analyse d'un échantillon d'énoncés pris dans notre corpus nous a permis de dire que l'énoncé journalistique est argumentatif et orienté vers une certaine conclusion.

C'est juste pour mettre notre travail dans son cadre, à savoir, le discours journalistique.

Dans un second temps, nous avons étudié le rôle des connecteurs dans l'argumentation en prenant pour apport théorique la pragmatique intégrée ou la pragmatico-sémantique d'Anscombe et de Ducrot.

Cette analyse nous a permis de tirer les conclusions suivantes :

- l'argumentation peut être implicite ou explicite, selon le cas dans toute énonciation dans la mesure où toute prise de parole vise à convaincre et à agir sur autrui.
- L'interprétation sémantique de l'énoncé doit tenir compte de son contexte énonciatif. Car seuls les protagonistes de l'acte de la parole peuvent rendre ou non l'énoncé argumentatif.
- Il existe des éléments linguistiques dits *connecteurs* ou *mots-outils* qui donnent des *instructions* à l'interprétant d'un énoncé.

Ces connecteurs permettent de chercher dans la situation du discours tel ou tel type d'information et de l'utiliser de telle ou telle manière pour reconstruire le sens visé par le locuteur. C'est parce que les circonstances de la situation de l'énonciation permettent d'interpréter les énoncés au moyens des instructions intrinsèques de la langue.

Parfois, l'interprétation d'un énoncé par un destinataire risque d'échouer. Mais, par l'introduction d'un mot appelé par Ducrot "*variable argumentative*" comme : *peu, presque, même, etc.*, l'interprétant aura la possibilité de tirer la conclusion visée par le locuteur.

C'est dans cet univers que ces mots ont pris de l'importance dans la théorie de l'argumentation dans la langue.

Toutes ces remarques ont fait l'objet de notre étude dans le premier chapitre.

Dans le deuxième chapitre, nous nous sommes intéressés à l'étude des formes et de la portée des connecteurs dans le discours.



Dans ce sens, le connecteur "*mais*" a pris une part importante dans notre analyse, vu ces différents fonctionnements. "*Mais*" est conjonction de coordination qui articule deux propositions indépendantes ou introduit un paragraphe et articule le contenu du paragraphe précédent avec le contenu de l'énoncé qu'il introduit. Il crée, également un contraste, une opposition entre les deux segments articulés et c'est l'une de ses instructions principales. Nous avons montré, à travers l'analyse des exemples au cours du deuxième chapitre, que ces trois propriétés de "*mais*" correspondent respectivement *au domaine*, *à la nature du contenu* et *aux effets cognitifs ou contextuels* des connecteurs.

Le résultat principal de cette analyse était la fonction d'un connecteur : c'est permettre de faire *des inférences* qui ne seraient pas possibles en son absence. Cela nous a permis de tirer la conclusion que le sens d'un énoncé n'est autre que l'image de son énonciation, à savoir, l'acte de langage ou d'énonciation qui en est l'origine.

Ensuite, cette étude nous a amenés à étudier avec beaucoup plus de détails la forme [X *mais* Y] que Reboul et Moeschler l'interprètent comme suit :

« Ce que dit Ducrot, c'est que la signification d'une phrase X *mais* Y suppose que l'on soit capable d'associer à X et à Y respectivement les contenus P et Q, de considérer P comme un argument pour une conclusion r, Q comme un argument pour une conclusion inverse non-r, et de tirer de l'ensemble P *mais* Q la conclusion non-r. Comprendre l'énoncé de la phrase X *mais* Y, c'est donc attribuer une valeur respectivement à P, Q, r et non-r. »<sup>1</sup>

Ainsi, l'interprétation sémantique d'un énoncé d'une phrase complexe de type [X *mais* Y] passe par l'identification des contenus sémantiques représentés par les variables : P, Q, r et non-r, ceci a fait l'objet d'une longue analyse dans le deuxième chapitre.

Et nous sommes arrivés à la conclusion suivante : l'instruction de *mais* oriente l'énoncé vers une conclusion de type non-r. C'est-à-dire, le contraire de ce que le locuteur attend de P.

---

<sup>1</sup> Op.cit, A. Reboul et J. Moeschler, P. 80.

De plus, nous avons pu découvrir que les connecteurs sont répertoriés en trois grandes classes selon Patrick Charaudeau et Dominique Maingueneau<sup>1</sup> : les organisateurs qui assurent un simple lien, les marqueurs de prise en charge énonciative et les connecteurs argumentatifs, sachant que ces classes englobent à leur tour des sous-classes.

Enfin, nous avons étudié quelques cas de connecteurs et nous avons préféré que cette étude soit comparative et sous forme de dichotomies.

Ainsi, nous avons étudié le connecteur *certes* en comparaison avec *oui* et *mais*, et s'est avéré que *certes* n'est l'équivalent ni de l'un ni de l'autre. *Certes* ouvre une séquence qui a besoin d'être fermée : il marque l'accord et annonce *une réfutation*.

Quant à *d'ailleurs*, est un introducteur d'argument, cependant l'argument qu'il introduit est supplémentaire ; ceci n'est pas le cas pour le connecteur *d'autre part*.

Par ailleurs, nous avons découvert après une longue analyse, que *or* n'est pas toujours l'équivalent de *mais*, comme par exemple dans le cas du syllogisme. De même que *en tout cas* et *de toute façon* présentent une différence sémantique. Dans *A en tout cas B*, *B* est représenté discursivement comme une version retrainte de *A*, c'est l'équivalent de *du moins*.

Dans *A de toute façon B*, *B* est représenté comme dissocié tant de *A* que de *NON-A*. C'est l'équivalent de *dans tous les cas*.

Il s'est avéré également que *décidément* et  *finalement* ne sont pas sémantiquement synonymes. Avec *décidément A*, le locuteur fait allusion à un ensemble homogène d'arguments en faveur de *A*, alors qu'avec  *finalement A*, le locuteur fait allusion à un ensemble hétérogène d'arguments en faveur de *A*.

En ce qui concerne *quelques* et *plusieurs*, l'analyse d'un ensemble d'exemples nous a permis de tirer la conclusion suivante : *quelques* est compatible avec des environnements discursifs indiquant *une quantité négligeable*, tandis que *plusieurs* est compatible avec des environnements discursifs indiquant *une quantité importante*.

---

<sup>1</sup>Charaudeau, Patrick et Maingueneau, Dominique (2002), Dictionnaire d'analyse du discours, Paris, Seuil, pp.126-128.

Enfin, des termes comme : *presque, à peine, au moins, au plus*, etc. orientent l'énoncé qui les contient vers certaines classes de conclusions déterminées. Cela nous a conduit à dire que ces morphèmes sont dotés d'une valeur argumentative en plus de leurs propriétés sémantiques ; d'où leur appellation *d'opérateurs* ou *connecteurs argumentatifs*.

Le troisième chapitre qui constitue le cœur de notre mémoire a été exclusivement consacré à l'étude des connecteurs de causalité : *parce que, puisque, car*.

Nous avons essayé de présenter les différents moyens d'expression de la causalité, et ce par l'opposition des marques pertinentes à *la relation causale* à celles du *discours temporel*. A travers une analyse distributionnelle, sémantique et pragmatique des connecteurs, nous avons étudié l'ordre du discours causal et il s'est révélé que ces deux discours ne sont pas symétriques.

Dans cette perspective, nous avons étudié les différents types de *relations causales* en français moderne. Nous avons commencé par l'étude *des constructions causatives* qui se réalisent au moyen d'un verbe support comme "*faire*" ou "*laisser*". Ces constructions se basent sur trois éléments : *opérateur causatif, agent* ou *sujet* et *un sens causal*.

Ensuite, l'étude *des constructions ergatives* et *inaccusatives* a permis de conclure que ces constructions contiennent des verbes incluant dans leur signification *le sens de la causalité* comme "*casser*" par exemple. L'interprétation de ces constructions se base sur trois facteurs essentiels : *agent* ou *instrument causeur, verbe incluant le sens de la causalité* et *le patient*.

Enfin, nous avons étudié le dernier mode d'expression de la causalité, à savoir, *la causalité* exprimée par *les connecteurs argumentatifs* employés dans le discours.

Dans cette optique, nous avons découvert que le connecteur *parce que* fournit un modèle prototypique *du discours de la causalité*.

Dans les énoncés de type [A *parce que* B], un seul acte d'énonciation est accompli : *un acte d'explication*. Cette structure s'emploie pour donner *la cause, l'explication* d'un événement. Le destinataire n'ignore pas A, c'est *la relation de causalité* entre A et B qu'on entend lui

apprendre. Les études linguistiques ont montré que seule la proposition *parce que* B répond à la question *pourquoi* ?

Quant à les structures de type [A *puisque* B], il s'est avéré que l'information introduite par *puisque* est connue et admise par l'allocutaire qui ne peut, de ce fait, la remettre en question. Il s'agit d'un *présupposé*. L'information nouvelle, le *posé*, apparaît dans A. La proposition « *PUISQUE* B » ne répond pas à la question *pourquoi*? Elle permet au locuteur d'affirmer A par implication.

J. M. Adam a expliqué l'emploi de ce type de proposition :

« L'emploi de A *puisque* B suppose que le destinataire admette déjà non seulement le lien entre A et B mais aussi la vérité de B. Lorsque B est déjà connu, l'emploi de *PUISQUE* devient nécessaire. *PUISQUE* apparaît chaque fois qu'il s'agit de convaincre, de forcer l'adhésion (...) »<sup>1</sup>

Enfin, l'analyse des exemples contenant la conjonction *CAR* a montré que ces énoncés se présentent sous le modèle : Affirmation A *CAR* Affirmation B et que *CARB* ne constitue pas une réponse à la question *pourquoi* ? Elle n'apporte pas une explication de A mais *justifie* l'énonciation de A. Dans son emploi *CAR* se rapporte de *PUISQUE*. Tous deux servent à introduire *une affirmation B* qui appuie, justifie, *une affirmation A* posée par le locuteur. Il reste à mettre en évidence ce qui distingue *CAR* de *PUISQUE*. Avec *PUISQUE*, le locuteur essaie de *s'imposer* au destinataire, de le *contraindre*. Avec *CAR* c'est la nature du lien entre A et B qui est présentée comme quelque chose de déjà connu auquel l'énonciateur *fait simplement allusion*.

Bref, ces trois connecteurs argumentatifs se caractérisent par un emploi plus proche ce qui emmène à prendre l'un pour l'autre ou à mettre l'un à la place de l'autre, étant donné que les trois marquent de manière directe ou indirecte *la causalité*.

---

<sup>1</sup>Op.Cit. J. M. Adam

Ce que nous venons de faire n'est qu'une goûte d'eau dans un océan, une modeste contribution parmi bien d'autres. La perspective est ouverte, le discours causal peut être exprimé au moyen d'autres connecteurs comme : *comme, en effet, à cause de, grâce à, du fait de*, etc.

Ces derniers présentent eux aussi des emplois délicats, ils ont fait couler beaucoup d'encre et le font jusqu'à nos jours. De futurs projets peuvent les prendre pour objet d'étude.

# Glossaire<sup>1</sup>

---

<sup>1</sup>Les mots clés adoptés, dans le présent travail de recherche, sont ceux d'Oswald Ducrot, de Jean-Claude Anscombre ainsi que Jacques Moeschler. Et quelques définitions sont tirées du dictionnaire de linguistique et des sciences du langage de Jean Dubois.

Acte d'argumentation : acte réalisé par la présentation d'un énoncé destiné à servir une certaine conclusion.

Acte illocutoire : acte réalisé par le fait de dire Acte de langage ou acte d'énonciation : c'est la réalisation d'un acte de nature linguistique, liée à l'événement historique qu'est l'énonciation, dont le résultat est le produit linguistique énoncé.

Acte de parole : énoncé effectivement réalisé par un locuteur dans une situation donnée.

Élément linguistique : toute unité, item grammatical ou item lexical qui forme le constituant d'un syntagme ou d'une phrase. Suite de morphèmes, comme les mots, les syntagmes ou les phrases.

Énoncé : entité linguistique, produite en contexte, consistant en le résultat de l'activité énonciative.

Énonciation : événement historique dont le produit est l'énoncé, donnant lieu à un acte d'énonciation.

Énonciateur : responsable de l'activité illocutoire.

Entité linguistique : synonyme de item qui veut dire tout élément d'un ensemble (grammatical, lexical, etc.) considéré en tant que terme particulier : les noms père, sœur sont des items lexicaux ayant des propriétés sémantiques particulières et que présent, passé sont des items grammaticaux.

Entité sémantique : selon Oswald Ducrot c'est la conclusion tirée d'un segment matériel du discours ou argument.

Instruction argumentative : ensemble d'indications – données conventionnellement par les connecteurs argumentatifs – sur la façon d'attribuer un sens aux énoncés, sur l'orientation à assigner aux énoncés et le type d'actes d'argumentation réalisés.

Locuteur : c'est le sujet parlant qui produit des énoncés par opposition à celui qui les reçoit et y répond (interlocuteur).

Mot : élément linguistique significatif composé d'un ou de plusieurs phonèmes, inscrit entre deux blancs.

Mouvement discursif : organisation discursive ayant la propriété d'être cohérente argumentativement, non contradictoire, satisfaisant à la fois les instructions argumentatives

imposées par les connecteurs qui la composent et les principes de composition hiérarchique et fonctionnelle.

Notion : unité de pensée constituée d'un ensemble de caractères attribués à un objet ou à une classe d'objets, qui peut s'exprimer par un terme ou un symbole.

Occurrence : toutes les fois qu'un élément linguistique figure dans un texte, on parle d'occurrence.

Orientation argumentative : propriété argumentative des énoncés déterminant leurs enchaînements. Les énoncés dans les enchaînements sont soit coorientés, soit anti-orientés.

Particule : un morphème grammatical non autonome qui forme avec un autre morphème lexical une unité accentuelle ou mot. Les particules peuvent être des affixes, des conjonctions de coordination, des adverbes négatifs ou des prépositions.

Phrase : la phrase est une unité de sens accompagnée, à l'oral par une ligne prosodique entre deux pauses et limitée, à l'écrit, par deux signes : la majuscule et le point.

Pragmatique : domaine de la linguistique ayant pour objet la description du sens des énoncés en contexte.

Sémantique : domaine de la linguistique ayant pour objet le sens des propositions, la description de leurs conditions de vérité.

Syntaxe : domaine de la linguistique ayant pour objet la forme des phrases. La description des règles de bonne formation présidant à la grammaticalité des phrases.

Terme : unité signifiante constituée d'un mot (terme simple) ou de plusieurs mots (terme complexe), qui désigne une notion de façon univoque à l'intérieur d'un domaine.

Unité linguistique : c'est un élément discret identifié à un certain niveau ou rang, ainsi les phonèmes, les morphèmes et les phrases sont des unités linguistiques. Chaque unité linguistique est définie par les rapports qu'elle entretient avec les autres unités linguistiques dans un système donné ; elle est donc définie par sa place ou sa position dans ce système.

Valeur argumentative : propriété argumentative d'un énoncé nécessitant son interprétation comme argument pour une conclusion dans le cadre d'une relation argumentative.



# Références bibliographiques

## Ouvrages

01. Adam J.M., *Linguistique textuelle. Introduction à l'analyse textuelle des discours*, Paris, Armand Colin, ed. 2006.
02. Adam J.M., *Linguistique textuelle. Des genres de discours aux textes*, Paris, Nathan, ed. 1999.
03. Amossy, R., *L'argumentation dans la langue. Discours politique, Littérature d'idées, Fiction. Comment peut-on agir sur un public en orientant ses façons de voir, de penser ?* Paris, Nathan Université, éd. 2000.
04. Anscombre, Jean-Claude et Ducrot, Oswald (1997), *L'argumentation dans la langue*, Bruxelles, Mardaga.
05. Austin, John Langshaw (1970), *Quand dire, c'est faire*, Paris, Seuil.
06. Benveniste, Emile (1966), *Problèmes de linguistiques générales, 1*, Paris, Gallimard.
07. Benveniste, Emile (1970), *Problèmes de linguistiques générales, 2*, Paris, Gallimard.
08. Bracops, Marine (2006), Introduction à la pragmatique. *Les théories fondatrices : actes de langage, pragmatique cognitive, pragmatique intégrée*. Bruxelles, De Boeck.
09. Ducrot, Oswald (1980), *Les échelles argumentatives*, Paris, Minuit.
10. Ducrot, Oswald (1984), *Le dire et le dit*, Paris, Minuit.
11. Ducrot, Oswald et al. (1980), *Les mots du discours*, Paris, Minuit.
14. Golder, Caroline, (1996), *Le développement des discours argumentatifs*, Paris, Delachaux et Niestlé.
12. Jeandillou, Jean-François (1997), *L'Analyse textuelle*, Paris, Amand Colin.
15. Kerbrat-Orecchioni, Catherine, (2001), *Les actes de langage dans le discours. Théorie et fonctionnement*, Paris, Nathan.
13. Maingueneau, Dominique (1999), *L'énonciation en linguistique française*, Paris, Hachette.
14. Maingueneau, Dominique (1997), *L'Énonciation Littéraire II*, Paris, Dunod.
15. Moeschler, Jacques (1985), *Argumentation et conversation. Éléments pour une analyse pragmatique du discours*, Paris, Hatier.

16. Moeschler, Jacques et Auchlin, Antoine (200), *Introduction à la linguistique contemporaine*, Paris, Armand Colin.
17. Moeschler, Jacques et Reboul, Anne (1998), *Pragmatique du discours. De l'interprétation de l'énoncé à l'interprétation du discours*, Paris, Armand Colin.
18. Robrieux, Jean-Jacques, (2005), *Rhétorique et argumentation*, Paris, Armand Colin.
19. Rossari, Corinne, (2000), *Connecteurs et relations de discours : des liens entre cognition et signification*, Presses Universitaires de Nancy.
20. Sarfati, George-Elia, (2001), *Eléments d'Analyse du Discours*, Paris, Nathan.

## Dictionnaires

01. Charaudeau, Patrick et Maingueneau, Dominique (2002), *Dictionnaire d'analyse du discours*, Paris, Seuil.
02. Dubois, Jean (1994), *Dictionnaire de linguistique et des sciences du langage*, Paris, Larousse.
03. Ducrot, Oswald et Schaeffer, Jean-Marie (1995), *Nouveau dictionnaire encyclopédique des sciences du langage*, Paris, Seuil.
04. Grevisse, Maurice (1964), *Le bon usage*, Bruxelles, Duculot.

## Périodiques

01. Adam, Jean-Michel (1984), "Des mots au discours : l'exemple des principaux connecteurs", *Pratiques*, N°43, *Le sens des mots*, pp. 107 – 123.
02. Anscombre, Jean-Claude et Ducrot, Oswald (1976), "L'argumentation dans la langue", *Langages*, N° 42, pp. 5-27.
03. Ducrot, Oswald (1969), "Présumés et sous-entendus", *Langue française*, N°4, Paris, Larousse, pp. 30-43.
04. Charolles Michel (mars 1986), « La gestion des orientations argumentatives dans une activité rédactionnelle ». *Pratiques*, N°49.

05. Haillet, Pierre Patrick (2000), "*Or, En tout cas, De toute façon : contribution de la théorie de l'argumentation dans la langue à la pratique de la traduction*", in D. Delas (ed), Traduire 1, CRTH, Amiens, Encrage Edition, pp.187-209.
06. Haillet, Pierre Patrick (2006), "*Les représentations discursives : une approche polyphonique*", Le Français Moderne, tome LXXIV, sous presse.
07. Haillet, Pierre Patrick (2004), "*Nature et fonction des représentations discursives : le cas de la stratégie de la version bémolisée*", in P.P. Haillet (dir), "*Procédés de modalisation : l'atténuation*", Langue française, N°142, Paris, Larousse, pp.7-16.

### Bibliographie électronique

01. Bassano, Dominique (1991), "*Opérateurs et connecteurs argumentatifs : Une approche psycholinguistique*", in Intellectica 1-11, pp. 149-191. [En ligne]. URL <[http://www.intellectica.org/archives/n11/11\\_08\\_Bassano.pdf](http://www.intellectica.org/archives/n11/11_08_Bassano.pdf)>, consultée le 04/04/2010.
02. Moeschler, Jacques, (2001) *Connecteurs, encodage conceptuel et encodage procédural*, [Jacques.Moeschler@lettres.unige.ch](mailto:Jacques.Moeschler@lettres.unige.ch), consultée le 04/04/2010.
03. Hasmik, Jivanyan, « *Les marques de la causalité* », *Certificat de Spécialisation en Linguistique*, Genève, 2010. Consultée le 04/04/2010.
04. JACKIEWICZ, Agata, *L'expression de la causalité dans les textes. Contribution au filtrage sémantique par une méthode informatique d'exploration contextuelle. Thèse de doctorat Spécialité : linguistique informatique*. 21 février 1998. Consultée le 04/04/2010.

### Corpus

01. le quotidien El-Watan du 08/04/2009 au 12/04/2009
02. le quotidien Le Soir d'Algérie du 09/04/2009
03. le quotidien Liberté du 05/03/2009.
04. le quotidien Liberté du 26/03/2009.
05. le quotidien Liberté du 01/04/2009 au 20/04/2009.

# Annexes

1. Elections Présidentielles : la hantise de l'urne vide. (Le Soir d'Algérie, du 09 avril 2009, p.01.)
2. Présidentielles 2009 :C'EST L'URNE DE VERITE. (Liberté. Du jeudi 9 avril 2009, p. 1)
3. *TIZI OUZOU* : La Kabylie entre espoir et désillusion. (Liberté, du jeudi 9 avril 2009, p.4)
4. Après les promesses électorales, la réalité reprend le dessus : L'ALGERIE SUR UN BARIL DE POUDRE. (El-Watan du 12 avril 2009, pages 1 et 3.)
5. (...face à un peuple acquis à sa « *volonté* ».)  
 (Bouteflika crie : « *Antoum ahrar (Vous êtes libre)* ».)  
 (... , leur rappelant un droit « *oublié* », le droit de glisser le bulletin de vote dans une urne opaque.)  
 (Cette liberté dont le « *candidat* » parle, prend fin lorsque le « *président* » arrive.)  
 (...elle commence à l'ouverture des bureaux de votes et se termine à la proclamation de « *sa* » victoire ! Le peuple électeur n'a pas un droit de regard sur ce que fait l' « *élu* » de son mandat.)  
 (...en proclamant un « *pluralisme unique* ».)  
 (...le droit « oublié »)  
 (...le droit de glisser le bulletin de vote dans une urne opaque.)  
 (Elle est donc chronométrée (c'est-à-dire la liberté des citoyens)).  
 (Fini le vote, le citoyen doit arranger sa langue...)  
 (La télévision redevient une courroie de transmission de la voix officielle.)  
 (Le mouvement associatif a été transformé en un simple appendice du pouvoir...)  
 (El-watan, du dimanche 12 avril 2009. Pages 1 et 3.)
6. (Bilan de la criminalité au premier trimestre : 800 mineurs impliqués dans des affaires de crime.) (Liberté du 12 avril 2009, page 9.)
7. Non à l'enterrement de la démocratie. (Le Soir d'Algérie du jeudi 9 avril 2009. p.4)
8. Ces résultats sont ceux de la fraude. (El-watan du 12 avril 2009, p. 06)
9. Le classement des candidats est connu d'avance. (Liberté du jeudi 9 avril 2009. p. 4)
10. Bouteflika face à ses promesses. (Liberté du 12 avril 2009, p. 3)

11. Le président Bouteflika prête serment et fixe ses priorités. Bouteflika : le poids du troisième mandat. (Liberté du le 20 avril 2009, p.3)
12. Votez! Même contre moi, même à bulletin blanc ! (Le Soir d'Algérie, du 09 avril 2009, p.03.)
13. Nous sommes arrivées au stade où la corruption n'est plus considérée comme une affaire d'Etat mais toute la société y est impliquée. (Le Soir d'Algérie du 09 avril 2009, p. 05.)
14. Le système politique algérien est, de notoriété publique, un système non homogène, ce sont des clans constitués sur des critères ayant pour base l'intérêt, l'institution, la région et les relations personnelles et dans une moindre mesure l'appartenance politique.  
Mais, il semblerait que ces dernières années, les luttes au sein des clans ont diminué car il y a plus à boire et à manger pour tout le monde (au sein de ces clans) eu égard à l'aisance financière. (Le Soir d'Algérie du 09 avril 2009, p. 05.)
15. Arrivés à l'ex-Rocher Noir mardi dernier, ces observateurs ont été reçu par le wali. Ils sont pris en charge par l'administration. Au niveau du centre de presse, équipé et monté la veille de cet arrivée (mardi) par la wilaya, les observateurs ont posé quelques questions aux journalistes mais ont refusé de répondre à celles de nos confrères. (Le Soir d'Algérie du 09 avril 2009, p. 04.)
16. Certes, toutes ces petites opérations viendront à point nommé améliorer les conditions de vie de ces montagnards, mais sur le plan de l'emploi, les jeunes de ces deux villages n'ont rien. (Liberté du jeudi 7 avril 2009. p. 11)
17. Notre commune enregistre encore des poches de pauvreté considérables. À M'kira, il n'y a rien qui peut retenir les jeunes. Aucune perspective d'avenir. D'ailleurs, les jeunes sont tous des candidats à l'exil au péril de leur vie. (Liberté du jeudi 7 avril 2009. p. 11)
18. Lui-même remplacé par Liu Chuanzhi, fondateur de Lenovo, le P-DG de la société chinoise s'affirme confiant quant à la capacité de celle-ci à rebondir. "Notre stratégie demeure inchangée, à savoir nous appuyer sur deux cœurs d'activité, le marché

chinois d'une part et le marché des grandes entreprises internationales d'autre part.  
(Liberté du 05 mars 2009, p.20)

19. Votre réussite professionnelle dépendra d'une part de l'ampleur de vos ambitions et d'autre part de la puissance de travail fourni. (Liberté du 13 avril 2009, p.25)
20. Cette constatation a été faite par le directeur général de la Sûreté nationale, Ali Tounsi, jeudi à Alger, lors de l'inauguration de trois sûretés urbaines de proximité et d'une École nationale de la brigade mobile de la police judiciaire au niveau de trois circonscriptions administratives. Les normes sécuritaires au niveau mondial sont estimées à 1 policier pour 300 habitants. Or, l'Algérie connaît un déficit d'environ 100 habitants. (Liberté 3- 4 avril 2009. p.6)
21. Un autre spécialiste souligne que la culture de la pomme de terre est liée à la disponibilité des engrais. Or, le dispositif de transport des engrais, encadré pour des raisons sécuritaires, a fait qu'une partie des producteurs ont jeté l'éponge, en un mot abandonné cette culture. (Liberté 3- 4 avril 2009. p.07)
22. Reste à déterminer la part de vérité dans tout ce flux : jusqu'en juillet 2008, les prix des produits alimentaires ont augmenté, poussés par les prix d'un baril cher. Or, depuis juillet 2008, les prix du pétrole ont plongé, suivis par les prix des produits agricoles, en valeur devise, sur les marchés extérieurs. (Liberté 3- 4 avril 2009. p.07)
23. Ce programme demeure, dans sa globalité en vérité, loin des exigences avérées et urgentes du monde contemporain. Or, il s'agirait bien de présenter plutôt aux Algériens des solutions-clés qui collent précisément aux préoccupations citoyennes. (Liberté 3- 4 avril 2009. p.03)
24. La seule solution qui pourrait fixer quelques-uns dans leurs villages est d'accorder un peu d'importance à l'agriculture de montagne : plantation d'arbres fruitiers, élevage, apiculture... En tout cas, dans cette vaste contrée, les jeunes préféreraient s'exiler même à Ouagadougou, pour reprendre l'expression de l'un d'eux, que de rester coincés dans ces montagnes qui ne font plus vivre. (Liberté 7-4-2009. p.11)
25. J'adhère amplement à ces nouvelles mesures prises par la FAF. Je pense qu'il fallait mettre le holà. Il était temps, en tout cas, d'arrêter ce cinéma des joueurs étrangers



dont la plupart n'ont pas le niveau et qui font du pays un tremplin pour essayer d'atterrir en Europe. (Liberté 7-4-2009. p.11)

26. Mouloud Belaouane vient de s'éteindre à l'âge de 80 ans emportés par une insidieuse maladie. Contre la mort, on perd toujours mais l'évaluation n'est pas dans l'issue de ce combat dont le résultat de toute façon est connu d'avance. L'appréciation se fait au vu du parcours du "perdant". Un philosophe n'a-t-il pas énoncé : "Plus on remplit sa vie et moins on craint de perdre." Et le parcours de Si Mouloud est d'une splendeur incomparable et d'une densité formidable. » (Liberté du dimanche 5 avril 2009. p.24.)
27. Que voulez-vous que je vous dise? Le football est ainsi fait et on ne peut rien y changer. De toute façon, cela reste tout de même un bon point de pris à l'extérieur en attendant la suite du parcours" », conclu-t-il ». (Liberté du 29.03.2009, p.23)
28. Un peu plus loin, en Kabylie, le FFS, inébranlable dans ses positions, appelle au boycott par des meetings et des marches quand, au même moment, le secrétaire général du RND, escorté de champions olympiques, faisait son entrée dans la région. Il y avait du fair-play, quelque part dans ce pays si ce n'était la note discordante d'un certain "émir" trabendiste venu troubler un scénario ficelé, en tuant une seconde fois, Abdelhak Benhamouda, l'ancien secrétaire général de la Centrale syndicale, qui s'était opposé frontalement à la prise de la cité par les barbares. Peu de voix se sont élevées contre cette insulte d'un des porte-parole du terrorisme et c'est cela qui est finalement le plus grave tant la dérive est à chercher là-bas plutôt que chez ceux qui s'expriment en fonction de leur liberté d'action. (Liberté 3- 4 avril 2009. p.03)
29. Le rassemblement populaire que devait animer M. Moussa Touati, secrétaire général du Front national algérien (FNA) à la maison de la culture Ibn-Rochd de Djelfa, n'a finalement pas pu se tenir en raison d'un problème technique et organisationnel. (Liberté du jeudi 26 mars 2009.P.2)
30. Ni la modernisation de l'école ni la libération de la justice, ni l'amorce d'un développement économique, ni l'amélioration de la situation sociale des couches populaires, ni un début de résorption de la crise du logement et du chômage. Il ne

reste au pouvoir que la "paix" à faire valoir, une paix relative obtenue grâce au sacrifice des forces de l'ordre et à l'engagement des Patriotes, mais versée au compte d'une entente décidément inaccomplie entre le pouvoir et les terroristes. (Liberté du dimanche 5 avril 2009. p.24)

31. Ouyahia aura été le seul officiel à réagir à la provocation, par un adage dont la portée renvoie au fatalisme populaire et au vague principe de l'inéluctabilité du châtement : "Ouint'rouh ya katel errouh ?" Très insuffisant pour un responsable qui se prévaut de la souveraineté du droit ! De la position qu'il occupe, celle de chef de l'Exécutif, sa réaction revient à un aveu d'impuissance du pouvoir contre l'excessive arrogance d'anciens terroristes décidément sûrs de leur immunité. Pour bien moins que cela — des journalistes qui appellent à l'abstention — le Premier ministre a promis que "la loi s'appliquera. (Liberté du dimanche 5 avril 2009. p.24)

32. Karim Tabbou : « le boycott est un acte réfléchi. »

Le premier secrétaire du FFS a stigmatisé la campagne du Président-candidat pour laquelle « l'argent du peuple est gaspillé ».

Annoncé depuis vendredi, le premier secrétaire du FFS n'a pu finalement rejoindre la vallée du M'zab pour animer un meeting que samedi très tard dans la soirée, de 19h30 jusqu'à presque 23 heures, au siège de la section locale de son parti. Il a été suppléé par secrétaire national qui, dans un discours d'une rare virulence, n'épargnant ni le président-candidat Abdelaziz Bouteflika, ni Ouyahia, ni les autres candidats, a brossé un tableau sombre de l'exercice du pouvoir en Algérie, "pays otage d'une caste depuis l'Indépendance. (Liberté du lundi 6 avril 2009.P.02)

33. Saïd Bouteflika, le véritable chef d'orchestre de la campagne, a fait une entrée furtive, quelques minutes avant l'entrée en lice de son frère, pour apporter les derniers réglages à la machine avant de s'éclipser. (Liberté du 07 avril 2009, P.02.)

34. À la fin de son meeting, seuls quelques chanceux ont pu lui serrer la main, dans une indescriptible bousculade. (Liberté du 07 avril 2009, P.02.)

35. Les quelques intervenants, ayant pris la parole devant la foule, ont tenu à réaffirmer leur rejet du scrutin du 9 avril prochain, en appelant l'ensemble des étudiants à

boycotter ce rendez –vous électoral qu'ils qualifient de "*mascarade*". (Liberté du 07 avril 2009, P. 04.)

36. Chaque carré, y compris celui des journalistes, était jonché d'agents de la garde présidentielle assis au milieu de la foule. Ils ont eu du pain sur la planche avec toutes ces personnes qui voulaient approcher le Président-candidat et le saluer. Mais les consignes étaient claires : personne ne bouge. Plusieurs jeunes ont été sèchement remis à leur place. (Liberté du 07 avril 2009, P.02.)
37. Jamais une élection n'aura été aussi atypique que celle du 9 avril prochain ! Les canons et les primordiaux d'une campagne au sens classique du terme s'en trouvent perturbés. À cela plusieurs raisons concourent. (Liberté du 07 avril 2009, P.03.)
38. Les pouvoirs publics sont en train de préparer des plans de réduction des dépenses publiques dans un scénario de maintien des prix de pétrole bas pendant plusieurs années. (Liberté du 05 avril 2009, P. 07.)
39. Louisa Hanoune à El-Hadjar tempête pour la récupération du complexe en s'inspirant de Chavez, le Vénézuélien et s'est dit peiné par ces jeunes qui traversent les mers pour se tracer un avenir parce que leurs dirigeants ont bradé le pays aux multinationales. (Liberté du Vendredi 3 – Samedi 4 avril 2009 p.3)
40. Selon lui, l'Algérie ne tirera aucun profit de ce programme de relance puisqu'elle s'appuie sur ses réserves de change et donc n'éprouvera nul besoin de faire appel au FMI. (Liberté du Lundi 6 avril 2009p. 07)
41. Un président mal élu tirera vite les conclusions qui s'imposent, d'abord autour de lui en faisant le grand ménage, puis en se remettant en cause. Il ne sert à rien de se désoler du peuple parce que ce dernier se désole depuis longtemps de ses gouvernants. (Liberté du Jeudi 9 avril 2009, p. 03.)
42. En 2004, nous avons obtenu 1 972 voies. Cette fois, nous allons faire plus parce que nous avons travaillé sur le terrain et les échos obtenus sont beaucoup plus satisfaisants. (Liberté du Vendredi 10 – Samedi 11 avril 2009, p.18.)
43. Les promesses d'une Algérie sereine et stable passent inévitablement par la volonté et l'engagement réel sur le terrain dans l'éradication des poches de terrorisme. Des

- poches qui continuent à sévir parce que quelque part, il y a encore des volontés que le terrorisme perdure. (El- watan du dimanche 12 avril 2009, p.4.)
44. Une campagne bien tranquille, à sens unique, où les meetings du Président-candidat n'étaient pas ouverts au public puisque n'y ont pris part que ceux menus d'une invitation. (Le Soir d'Algérie du jeudi 9 avril 2009. P. 03)
45. Selon nos sources, la journée d'hier était riche en enseignements puisque plus de la moitié des électeurs nomades a déjà accompli sa mission. (liberté du jeudi 09 avril 2009. P. 02.)
46. L'Afrique subsaharienne est également un exemple frappant car elle est notre unique profondeur stratégique réelle. (Liberté du jeudi 9 avril 2009. p.08.)
47. Enfin, Mohamed Saïd ne se faisait pas d'illusions non plus, puisqu'il avoue que tout en recommandant un même front avec les partisans du boycott : "L'amendement de la Constitution, survenu le 12 novembre 2008, a bien désigné le futur président de l'Algérie...Les partisans du boycott sont dans leurs droits et c'était une erreur de leur fermer les portes, car c'est au peuple de décider. (Liberté du jeudi 8 avril 2009. p.02.)
48. Il abordera les problèmes que rencontrent les émigrés au niveau des frontières, promettant, s'il est élu bien sûr, d'apporter des facilités au niveau des procédures car "les émigrés sont harassés par l'administration et les douanes qui pratiquent la corruption", dira Rebaïne. (Liberté du 1<sup>er</sup> avril p.02.)
49. Et de poursuivre son allocution en soulignant la nécessité d'œuvrer pour le changement des méthodes de gouvernance, tout en invitant la population à ne pas céder au chant des sirènes qui appellent au boycott. Car, dira-t-il, il y va de notre souveraineté qui doit être préservée dans la perspective de l'instauration d'un État de droit qui ne peut se construire sans la participation de tous et par le biais des élections. (Liberté du 1<sup>er</sup> avril 2009.P.02)
50. Le staff électoral du Président-candidat accorde un intérêt particulier à Alger. D'abord, parce que la capitale est assimilée à un bastion difficile à conquérir en période électorale et qu'elle représente un des plus gros gisements — si ce n'est le plus important — d'électeurs. (Liberté du lundi 06 avril 2009.P.03)

51. Les projets de développement, du reste nombreux et diversifiés, absorbent des moyens considérables sans pour autant que la croissance frémisse. Le chômage est endémique parce que le nombre de jeunes en âge de travailler dépasse de très loin l'offre, sans compter la précarité de la situation de ceux qu'occupe le gouvernement à travers les différents dispositifs de préemploi. (Liberté du 08 avril 2009.P.07)
52. Finalement, il a été placé sur le compte du ministère et est géré par un triumvirat. L'ANDPME avait fait du surplace malgré la volonté de ses cadres, parce que son statut d'EPA ne lui donnait aucune prérogative de travailler librement et de s'adapter aux contraintes, en affrontant l'adversité du terrain et la complexité de la tâche. (Liberté du 08 avril 2009.P.07)
53. Le contenu du programme de la mise à niveau est un autre sujet polémique parce que le programme proposé est appelé "*une mise à niveau sud*", c'est-à-dire former les managers à l'abécédaire de l'entreprise. (Liberté du 08 avril 2009.P.07)
54. Le citoyen est intéressé par la présidentielle à travers le programme qui va dans son intérêt et l'intérêt du pays et aux municipales, parce que le maire est là et s'occupe de ses problèmes. (Liberté du 12 mars 2009.P.03)
55. Selon lui, les raisons de l'illégalité de ces décisions "viennent d'abord du quorum de l'AGE non réuni, puisque sur 67 adhérents, il n'y a eu que 15 qui y ont pris part, et parmi elles, 3 sont redevables de cotisations", ajoute M. Belhacene.(Liberté du 13 avril 2009.P. 13)
56. Ça se traduit en "*li bna, bna bekrî*", selon l'expression populaire bien connue de chez nous dans la mesure où si l'on tient compte de cette logique, l'autoconstruction est destinée aux seuls nantis. Cependant, force est de constater que cette équation est dénuée de tout fondement puisque ces gens modestes ont réussi à donner à "Chaïbo" un visage rayonnant à tel point que le commun des mortels s'accorde à dire que la cité Mohamed-Boudiaf, avec ses quatre mille ou cinq mille habitants, peut se targuer d'être la meilleure cité de Hammam Bou-Hadjar. (Liberté du 13 avril 2009.P. 18)

57. En effet, l'expertise étrangère dans cette forme d'organisation va compter pour les cycles de formation qui seront dispensés aux artisans puisque la filière retenue à Oran est la réhabilitation du vieux bâti. (Liberté du 13 avril 2009.P. 19)

















## Résumé

Ce travail est un mémoire de magister intitulé : « *Pour une analyse argumentative des connecteurs de causalité dans le discours journalistique* ». Il s'intéresse, au premier lieu, au discours journalistique en tant que discours argumentatif. En second lieu, ce travail est centré autour de l'étude des connecteurs logiques dans le discours, puisqu'il s'inscrit dans le cadre de (*l'Argumentation dans la langue*).

Il s'est démontré que ces *mots-outils* permettent d'interpréter des énoncés parce qu'ils donnent *des instructions* sur la situation d'énonciation et sur l'intention des protagonistes de l'acte de langage et permettent ainsi de faire *des inférences sémantiques*.

Enfin, nous avons consacré le troisième chapitre à l'étude des connecteurs de causalité : *parce que, puisque, car*. Cette étude a permis de découvrir que ces connecteurs présentent des nuances sémantiques. C'est-à-dire qu'ils ne sont pas sémantiquement symétriques, et que seules les structures de type [*A parce que B*] représentent un modèle prototypique du discours de causalité.

## Abstact

This work is a magister memory entitled, ' For the sake of an argumentative analysis of connectors of causality within the journalistic speech.' On the one hand, it focusses on the journalistic speech as an argumentative speec. On the other hand, this work focusses on logical connectors in the speech as far as this work is concerned with the field « *Argumentation within the Language* ».

It is clear that this sort of function words allows us to interpritate such statements, because it gives instructions of the speech situations and of the intentions of the speakers using the speech-acts which allow speakers to make semantic inferences.

Finally, we have dedicated the third chapter to the study of connectors of causality such as : *parce que, puisque, car*. This study permits us to discover that these connectors present a semantic variety. That is to say, these are not semantically synonymous and that the typical structure [*A parce que B*] represents the typical model of speech of causality.

## ملخص

هذا العمل هو رسالة ماجستير معنونة " من أجل تحليل حجاجي للروابط السببية في الخطاب الصحفي ". يهتم هذا العمل في المقام الأول بالخطاب الصحفي بصفته خطاب حجاجي، و في المقام الثاني يركز على الروابط المنطقية في الخطاب لأن هذه الرسالة تندرج في إطار المحاجة في اللغة.

لقد تبين أن هذه الكلمات – الأدوات تسمح بترجمة الجمل لأنها تعطي تعليمات عن الوضعية الخطابية و عن نية المتخاطبين بالفعل اللغوي تسمح بذلك باستدلالات دلالية.

و في الأخير تبين أن الروابط السببية الثلاث تتميز بتنوع في قيم الاستعمال مما يسمح بالقول بأنها ليست مترادفة دلاليا و أن فقط العبارة : " أ لأن ب " تمثل نموذجا نمطيا للخطاب السببي.